

Chapitre 2

Intégrer l'inclusivité dans le cadre d'Objectif Croissance

Le présent chapitre analyse la façon dont le cadre d'Objectif croissance a été élargi de manière à tenir pleinement compte de l'inclusivité en tant qu'objectif de l'action publique, aux côtés de l'emploi et de la croissance de la productivité. Il brosse d'abord un tableau général des évolutions dans ce domaine dans les pays de l'OCDE et dans certains pays non-membres de l'OCDE, en faisant une place particulière à la distribution des revenus et aux inégalités. Il fournit ensuite une évaluation approfondie des défis que l'inclusivité présente pour l'action publique et des solutions envisageables, dont tient compte la formulation des priorités de réformes d'Objectif croissance.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Principales conclusions

- Un nouveau cadre élargi d'*Objectif croissance* a été établi pour définir les réformes prioritaires dans chaque pays en fonction de leur capacité à stimuler la croissance et à la rendre plus inclusive. Le cadre de sélection des priorités d'action range désormais l'inclusivité parmi les objectifs primordiaux, aux côtés de la productivité et de l'emploi.
- Ces priorités sont définies à partir d'une évaluation quantitative fondée sur des comparaisons internationales des résultats en termes de croissance et d'inclusivité et des cadres d'action, conjuguée à une évaluation qualitative fondée sur une connaissance approfondie des pays.
- Les mesures de l'inclusivité s'appuient sur un tableau de bord d'indicateurs qui recouvre diverses dimensions monétaires et non monétaires comme les inégalités et la pauvreté, le nombre d'emplois et leur qualité, ainsi que l'insertion sur le marché du travail des groupes vulnérables, les disparités entre hommes et femmes, l'équité dans l'enseignement, et les résultats obtenus en matière de santé.
- Il existe de nombreuses possibilités de choisir des priorités susceptibles d'exploiter les synergies entre la quête de croissance et l'inclusivité.
 - ❖ Près de la moitié des priorités d'*Objectif croissance* recensées au moyen du cadre élargi pour 2017 rendraient la croissance plus inclusive en ce sens que les réformes correspondantes la renforceraient et réduiraient les inégalités de revenu.
 - ❖ Comme, dans divers domaines, des politiques propices à la croissance risquent d'aller à l'encontre de l'objectif d'inclusivité, l'intégration de ce dernier à l'éventail des priorités retenues accentue la nécessité d'envisager des programmes de réformes pour réaliser une croissance vigoureuse et inclusive.
- Dans le cadre des mesures visant à rendre la croissance plus inclusive, les pouvoirs publics doivent s'attacher à :
 - ❖ *Garantir un large accès à des prestations de qualité en matière d'enseignement et de développement des compétences.* L'éducation influe sur les chances de chacun dans la vie ; elle est étroitement liée aux compétences et à la formation, qui jouent elles-mêmes un rôle de plus en plus déterminant sur l'aptitude des individus à s'assurer un niveau de vie décent. Les réformes doivent répondre aux besoins des jeunes depuis l'enseignement préscolaire jusqu'à l'université, afin qu'ils puissent prendre le meilleur départ possible dans la vie et recevoir le soutien nécessaire tout au long de leur scolarité. Il s'agit avant tout d'améliorer l'égalité des chances et de garantir l'adaptabilité de la main-d'œuvre à l'évolution des compétences demandées.
 - ❖ *Augmenter la quantité d'emplois et en améliorer la qualité, et lutter contre l'insécurité et la segmentation du marché du travail.* Les réformes sont définies dans l'objectif de créer des emplois de qualité et d'intégrer dans le même temps à la population active des groupes sociodémographiques spécifiques qui y sont sous-représentés, tout particulièrement les jeunes et les femmes. Dans la conjoncture actuelle, les pouvoirs publics doivent réduire

au minimum le risque que les difficultés d'accès des jeunes vulnérables (comme les jeunes qui ont prématurément quitté l'école et ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi – les NEET) au marché du travail ne se pérennisent. Pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, il faut remédier au dualisme du marché du travail et à sa segmentation, notamment en s'attaquant au problème de l'emploi informel dans le cas des économies émergentes.

- ❖ *Renforcer l'efficacité des systèmes de prélèvements et de transferts en termes de réduction des inégalités de revenus et de lutte contre la pauvreté.* De nombreux pays peuvent rehausser l'efficacité de leurs régimes fiscaux et de leurs systèmes de transfert sans que cette mesure ait d'effets négatifs sur la répartition des revenus. Cela suppose d'agencer les transferts sociaux de manière à protéger les individus et les familles qui en ont le plus besoin tout en valorisant le travail pour ceux qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus, et en limitant les allègements et dégrèvements fiscaux dont bénéficient de manière disproportionnée les ménages à revenu élevé.

Introduction

Ce chapitre présente et analyse un cadre élargi qui intègre l'inclusivité à *Objectif croissance*¹. C'est la première fois que celui-ci est utilisé pour définir les réformes prioritaires de 2017 de chaque pays énoncées au chapitre 3. Il prend en compte les priorités fixées selon des critères de productivité, d'emploi et d'inclusivité. L'adaptation du processus de sélection des priorités à ces paramètres a pour origine des données empiriques qui indiquent clairement que, pour la vaste majorité de la population, le renforcement de la croissance ne va pas systématiquement de pair avec une hausse du niveau de vie. En particulier, la dispersion des revenus disponibles (après impôts et transferts sociaux) s'est accentuée au cours des trente dernières années (Atkinson, 2015 ; OCDE, 2008 ; 2011a ; 2015b)². L'accroissement des inégalités de revenu ne tient pas seulement à l'augmentation des revenus supérieurs, mais aussi à la baisse ou à la stagnation des revenus inférieurs, qui risque de réduire l'égalité des chances face aux études et la mobilité sociale. Par ailleurs, ce creusement des inégalités est intervenu dans le contexte d'une décélération mondiale de la croissance de la productivité qui, dans de nombreux pays avancés tout au moins, est antérieure à la crise (OCDE, 2016a ; 2016b). Les responsables publics doivent donc relever le double défi du ralentissement de la productivité et de l'accroissement des inégalités.

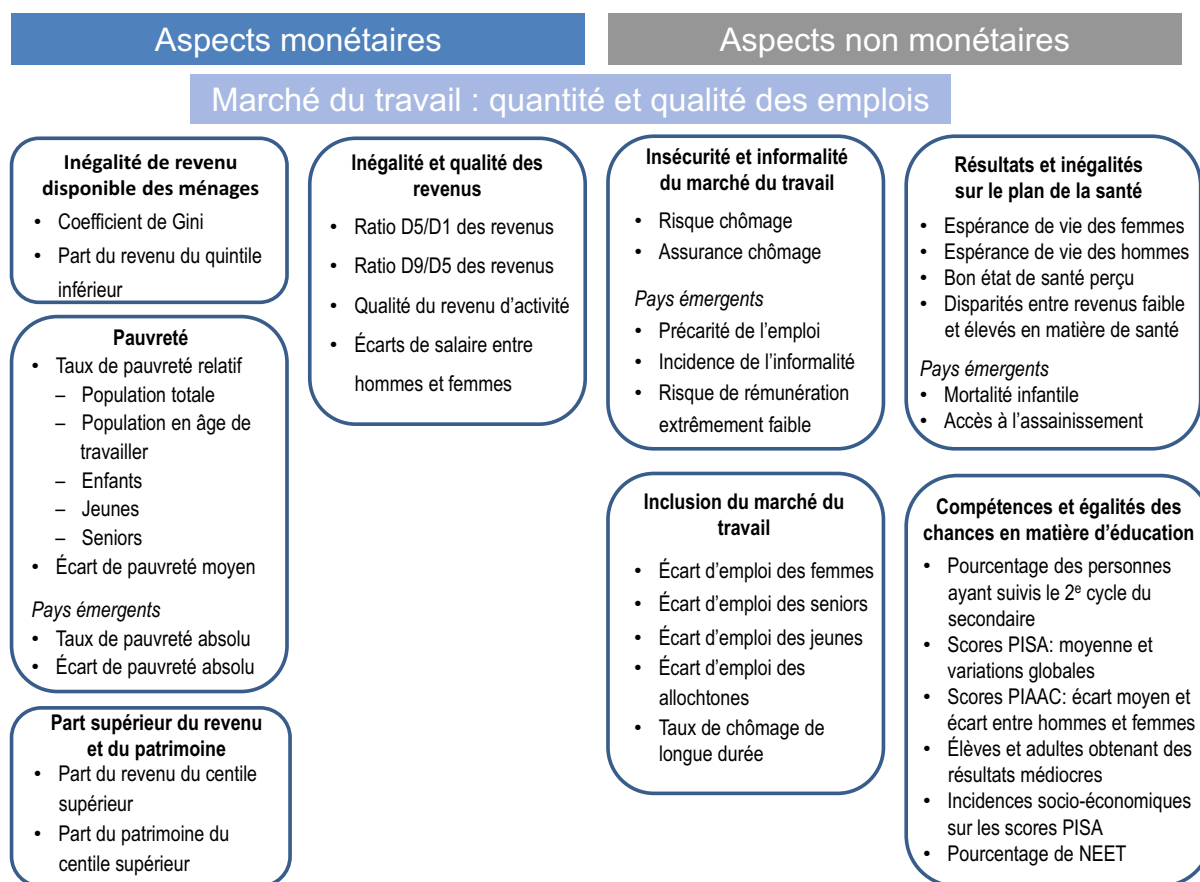
Le cadre révisé de sélection des priorités d'action d'*Objectif croissance* continue de mettre en correspondance l'insuffisance relative des résultats et les lacunes relatives des cadres d'action, et couvre désormais, outre la croissance de la productivité et de l'emploi, l'inclusivité. L'intégration de l'inclusivité se fonde sur un tableau de bord d'indicateurs recouvrant plusieurs dimensions monétaires et non monétaires comme les inégalités et la pauvreté, le nombre d'emplois et leur qualité, ainsi que l'insertion sur le marché du travail des groupes vulnérables, les disparités entre hommes et femmes, l'équité dans l'enseignement, et les résultats obtenus en matière de santé. L'évaluation quantitative résultant de cet exercice est complétée par une évaluation qualitative fondée sur une connaissance approfondie des pays, ceci afin de cerner les mesures susceptibles de s'imposer dans des domaines non couverts par les indicateurs et d'adapter les stratégies de réformes des pays à leur situation et à leur contexte particuliers.

Un cadre souple pour intégrer l'inclusivité à la définition des priorités d'Objectif croissance

Un tableau de bord d'indicateurs de l'inclusivité

L'intégration de l'inclusivité dans le processus de sélection des priorités des réformes nationales s'appuie sur un tableau de bord d'indicateurs qui englobe diverses dimensions monétaires et non monétaires des inégalités et, plus généralement, de l'inclusivité. Ces indicateurs servent à évaluer les résultats relatifs des pays dans des domaines apparentés, en tenant compte de leur niveau et de leur évolution au fil du temps. Le graphique 2.1 présente le tableau de bord et les indicateurs correspondants ; l'annexe contient les données par pays. Comme les différents aspects de l'inclusivité ne peuvent être correctement appréhendés par un indicateur unique divisible en sous-composantes, il n'existe pas de cadre analytique bien défini pour associer les différents indicateurs, comme c'est le cas pour le PIB par habitant, la productivité et l'emploi.

Graphique 2.1. **Le tableau de bord d'indicateurs de l'inclusivité d'Objectif croissance**



Le tableau de bord comprend les indicateurs type de l'écart de revenu disponible des ménages et de certaines de ses composantes (inégalité de revenu disponible à différents points de la distribution ; inégalité salariale entre travailleurs, etc.), ainsi que des indicateurs de pauvreté (comme le taux de pauvreté relative pour l'ensemble de la population et pour différents groupes démographiques, le taux de pauvreté absolue étant utilisé pour les pays émergents). Les indicateurs du marché du travail y occupent une place prépondérante, du fait

que la situation au regard de l'emploi et le revenu d'activité, outre qu'ils sont des moteurs de la croissance, sont des déterminants majeurs des inégalités et de l'insertion dans la société ; cela tient aussi à ce que l'on dispose dans ce domaine de données relativement plus fournies quant au lien entre politiques et résultats. Globalement, les indicateurs du marché du travail couvrent le nombre d'emplois et leur qualité. Les indicateurs relatifs à la qualité des emplois s'inspirent du Cadre de l'OCDE pour la qualité de l'emploi : ils comprennent la qualité du revenu d'activité et l'insécurité sur le marché du travail, et tiennent compte, en complément, de l'informalité et du risque de salaire extrêmement bas dans les pays émergents³.

Le tableau de bord fait aussi une large place à l'inclusivité du marché du travail, à savoir l'insertion professionnelle des femmes (et, plus généralement, la fracture entre les sexes), des jeunes, des seniors et des migrants. Il comprend certaines dimensions non monétaires, tout particulièrement en matière de compétences et d'équité dans le domaine de l'éducation, car celles-ci, qui sont déjà des facteurs essentiels de la croissance de la productivité, déterminent de plus en plus l'aptitude des individus à s'assurer un revenu décent et à participer à la société (OCDE, 2016a). Les résultats correspondants sont mesurés à partir des données des études PISA et PIAAC, et couvrent donc à la fois les jeunes et les adultes ; enfin, le tableau de bord renferme les indicateurs disponibles des résultats et des inégalités en matière de santé⁴. Ceux-ci ont été sélectionnés de manière à couvrir à la fois le degré global d'inégalité pour chaque dimension monétaire et non monétaire et le degré d'inégalité horizontale, à savoir, pour chacune de ces dimensions, les inégalités entre catégories socio-démographiques en fonction du sexe, de l'âge, du statut migratoire et du niveau d'instruction par exemple.

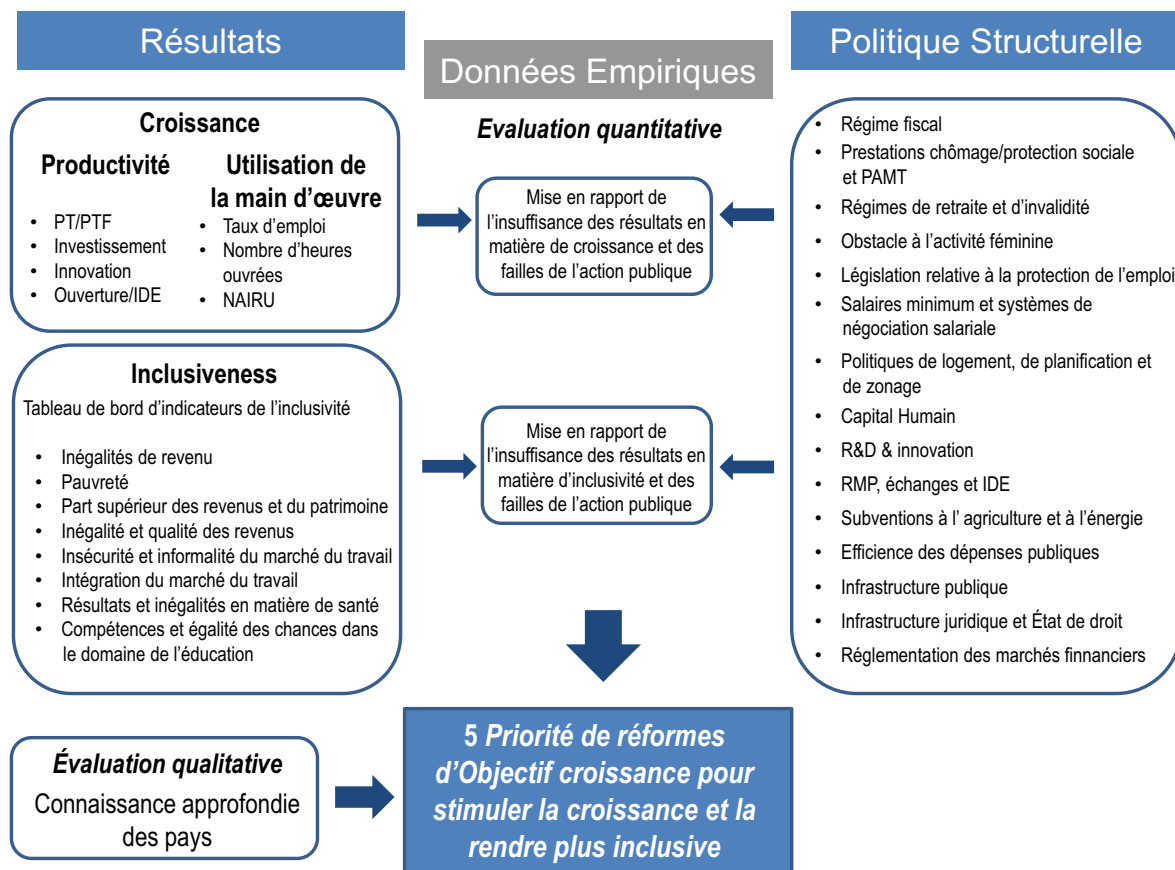
Les inégalités sont essentiellement mesurées sous l'angle statique, et non dynamique, lequel supposerait une évaluation intergénérationnelle et sur l'ensemble du cycle de vie. Elles sont aussi surtout évaluées en termes de résultats, et non de possibilités, ce qui tient surtout au manque de données comparables entre pays et au nombre restreint de données établissant un lien entre résultats et politiques dans ce domaine. Pour pallier en partie ces lacunes, le tableau de bord comprend une évaluation de l'inégalité des chances dans le domaine de l'éducation qui vise à cerner de plus près les questions de mobilité sociale intergénérationnelle. Cette dernière est mesurée par l'incidence estimée du milieu socio-économique sur les scores de l'évaluation PISA. Il est indispensable de remédier à l'insuffisance des données pour mettre en évidence des relations empiriques robustes entre les différentes dimensions monétaires et non monétaires du bien-être et les politiques appliquées, et pour vérifier leur réactivité à l'action publique. Ces travaux sont en cours à l'OCDE et seront progressivement intégrés à *Objectif croissance*⁵.

Établir une corrélation entre l'insuffisance des résultats et les failles de l'action publique dans l'indicateur de l'inclusivité

Le processus de sélection des priorités d'*Objectif croissance* consiste à établir une corrélation entre l'insuffisance des résultats et les failles de l'action publique en prenant pour point de référence le résultat moyen dans l'OCDE. À ce propos, la définition des priorités élargie au critère de l'inclusivité s'inscrit dans la logique du processus suivi jusqu'à présent, qui porte uniquement sur le critère de croissance (voir le chapitre 1 et les éditions précédentes d'*Objectif croissance*). L'identification des priorités de réforme et la formulation des recommandations correspondantes s'appuient sur une approche « mixte » en vertu de laquelle l'évaluation quantitative résultant de la mise en correspondance des indicateurs de résultats et des indicateurs de l'action publique est complétée par une évaluation qualitative, ceci afin d'adapter les stratégies de réforme à la situation et à la conjoncture de chaque pays

(graphique 2.2). L'évaluation qualitative se fonde sur une connaissance approfondie de chaque pays ; autrement dit, elle est conduite en concertation avec les spécialistes des pays considérés à l'OCDE. Cette démarche permet de définir les réformes qui s'imposent dans des domaines qui sont difficilement quantifiables et ne peuvent donc être couverts par l'évaluation quantitative.

Graphique 2.2. **Présentation générale du processus de sélection d'Objectif croissance**



Les indicateurs de l'inclusivité figurant dans le tableau de bord sont mis en rapport avec les indicateurs de l'action publique correspondants, là où les études empiriques ont fait apparaître une relation robuste, pour déterminer dans quels cas l'insuffisance des résultats résulterait des défaillances de l'action publique⁶. Pour ce faire, l'exercice s'intéresse principalement à l'incidence des politiques propices à la croissance sur l'inclusivité ; autrement dit, il ne tient pas compte des réformes des systèmes de prélèvements et de transferts réductrices d'inégalités⁷, car les données empiriques relatives à l'effet de ces réformes sur la croissance demeurent insuffisantes.

À ce stade, donc, le cadre s'appuie sur de nombreuses études empiriques portant sur les effets des politiques structurelles favorables à la croissance sur les inégalités de revenu et, plus généralement, sur les résultats en termes d'inclusivité (voir le chapitre 2 d'OCDE, 2015a, pour une synthèse des études existantes). Il s'agit notamment des éléments suivants :

- *Données empiriques concernant l'incidence des réformes structurelles sur le revenu disponible des ménages sur l'ensemble de la distribution et, partant, sur l'inégalité de revenu* (OCDE, 2011a ;

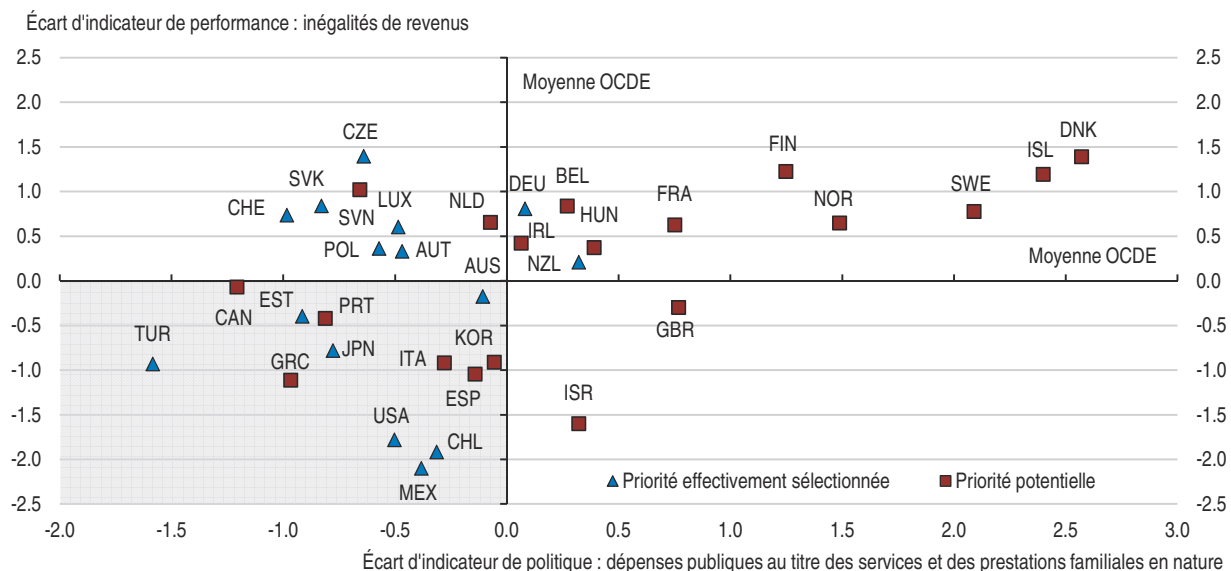
Causa et al. 2015 ; 2016) et sur la dispersion des salaires entre employés (OCDE, 2011a ; Braconier et Ruiz-Valenzuela, 2014). Ainsi, le montant des prestations de chômage de longue durée et des dépenses publiques consacrées aux prestations familiales en nature (indicateurs de l'action publique) est mis en rapport avec les inégalités de revenu disponible lorsque l'inégalité est évaluée par des indicateurs qui mettent l'accent sur la partie inférieure de la distribution (indicateur de résultat). Le pourcentage de la population diplômée de l'enseignement supérieur (indicateur de l'action publique) est mis en corrélation avec un indicateur de l'inégalité salariale fondé sur le rapport du neuvième décile (salaires les plus élevés) au cinquième décile (salaires moyens) (indicateur de résultat).

- *Données empiriques concernant l'incidence des réformes propices à la croissance sur l'insécurité et l'informalité du marché du travail et sur l'insertion professionnelle de certaines catégories de la population* (Gal et Theising, 2015 ; De Serres et Murtin, 2014). À titre d'exemple, le taux d'emploi des femmes (performance) est apparié aux dépenses publiques consacrées aux prestations familiales en nature (politique correspondante). Celui des jeunes (performance) est mis en relation avec les dépenses publiques allouées aux politiques actives du marché du travail (PAMT ; politique correspondante). Le chômage de longue durée et l'incidence de l'informalité (performance) sont mis en rapport avec la législation relative à la protection de l'emploi portant sur les contrats permanents (politique correspondante). L'insécurité sur le marché du travail (performance) est corrélée à la couverture des prestations chômage et de l'aide sociale (politique correspondante).
- *Données empiriques concernant l'incidence des réformes propices à la croissance sur la mobilité sociale intergénérationnelle* (Causa et Johansson, 2009). Par exemple, l'incidence du milieu socio-économique sur les résultats de l'enquête PISA (performance) est associée aux dépenses consacrées aux services d'accueil et d'enseignement préscolaires (politique correspondante).
- *Données empiriques concernant l'incidence des réformes propices à la croissance sur la pauvreté* (Marx et al., 2015 ; Banque mondiale, 2015)⁸. La pauvreté relative (performance) est par exemple mise en rapport avec le revenu des familles disposant du revenu minimum, des prestations sociales ou d'un emploi à temps plein rémunéré au salaire minimum (politique correspondante).

Le graphique 2.3 donne un exemple d'appariement des inégalités du revenu disponible des familles et des dépenses publiques au titre des services et prestations familiales en nature (qui couvrent par exemple le financement direct des prestataires de services d'accueil et des établissements d'enseignement préscolaires). Pour évaluer les pays par rapport à la moyenne de l'OCDE, on a normalisé les indicateurs de performance et de résultat de manière à obtenir une moyenne de zéro et un écart-type de 1 pour l'ensemble des pays, les valeurs positives représentant les situations les plus favorables à l'inclusivité. Il s'ensuit que la réforme des prestations familiales en nature pourrait constituer une priorité pour les pays qui se retrouvent dans le quadrant inférieur gauche du graphique, autrement dit ceux dont l'inégalité de revenu disponible est supérieure à la moyenne de l'OCDE, et les dépenses publiques allouées aux prestations familiales en nature inférieures à cette moyenne. Toutes les priorités potentielles ne correspondent pas aux priorités effectivement retenues à terme ; c'est pourquoi, par exemple, certains pays n'établissent pas de priorité dans le domaine des prestations familiales en nature alors même qu'ils s'inscrivent dans le quadrant inférieur gauche du graphique 2.3. On procède à un examen minutieux pour déterminer si une priorité de réforme envisagée revêt effectivement un caractère d'urgence dans le contexte du

Graphique 2.3. Mise en correspondance des déficits de performances et des défaillances des politiques sous l'angle de l'inclusivité : illustration

Inégalités de revenus des ménages (indicateur de performance) et dépenses publiques au titre des services et des prestations familiales en nature (indicateur de politique)



Comment lire ce graphique : L'axe vertical indique pour chaque pays le niveau de l'indicateur de performance retenu, à savoir les inégalités de revenus (mesurées à l'aide d'un indice d'inégalité d'Atkinson sensible au bas de la distribution des revenus, assorti d'un paramètre fixé à -4, voir Causa et al., 2016). L'axe horizontal indique pour chaque pays le niveau de l'indicateur de politique retenu, à savoir les dépenses publiques au titre des services et des prestations familiales en nature mesurées en proportion du PIB (qui constituent, entre autres, un indicateur de l'accès aux services de garde et d'éducation des jeunes enfants). Nous avons normalisé ces deux indicateurs en en modifiant l'échelle de telle sorte que chacun se caractérise par une moyenne de zéro et un écart-type de un pour l'ensemble des pays considérés, les chiffres positifs représentant des situations plus favorables à l'inclusivité que la moyenne de l'OCDE. Le diagramme de dispersion est ainsi divisé en quatre quadrants, entre lesquels se répartissent les différents points correspondant aux relations entre indicateurs de politique et de performance par pays, selon que la valeur de ces indicateurs est inférieure ou supérieure au score moyen en matière de politique ou de performance. En conséquence, réformer les prestations familiales en nature est une priorité potentielle pour les pays situés dans le quadrant inférieur gauche (comme la Turquie), où l'indicateur de politique et l'indicateur de performance correspondant sont tous deux inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Pour les pays signalés par un triangle, élargir l'accès aux services de garde et d'éducation des jeunes enfants fait partie des priorités sélectionnées dans Objectif croissance (voir le chapitre 3).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933454741>

pays considéré et, dans l'affirmative, pour formuler la recommandation adaptée à la nature particulière de l'enjeu.

La mise en rapport de la performance et des politiques est moins détaillée dans le cas des résultats en matière d'inclusivité que dans les cas bien établis de la productivité et de l'emploi. En conséquence, tous les indicateurs figurant dans le tableau de bord ne peuvent être associés à des politiques. C'est notamment le cas de divers aspects du risque d'exclusion sociale pour certaines catégories sociodémographiques, comme le pourcentage de jeunes déscolarisés, sans emploi, et ne suivant aucune formation (NEET), et les inégalités en matière de santé.

Néanmoins, même en l'absence d'appariement entre les résultats et les politiques, les indicateurs du tableau de bord sont utiles, et le processus de sélection des priorités y fait appel. Des hausses relativement élevées de ces indicateurs peuvent indiquer que les pays présentent des insuffisances dans les domaines concernés. Lorsque c'est le cas, les spécialistes du pays considéré peuvent établir dans quelle mesure cette situation tient à des déficiences de l'action publique, et donc aux moyens d'action.

Principes régissant le processus de définition des priorités

Le processus de définition des priorités peut alors se résumer comme suit :

- Cinq priorités sont établies à partir du rapprochement quantitatif de l'insuffisance des résultats et des failles de l'action publique dans les domaines de la croissance et de l'équité, conjugué à une évaluation qualitative réalisée par des spécialistes du pays considéré. Le poids relatif accordé à la productivité du travail, à l'utilisation de la main d'œuvre et à l'inclusivité dans le choix de ces cinq priorités varie selon les pays ; il est défini en coopération avec les spécialistes. Pour ce faire, on prend en compte le degré d'éloignement du pays par rapport aux bonnes pratiques dans chaque domaine de performance et dans les champs correspondants de l'action publique, la situation particulière au pays et l'avis des experts (voir également l'encadré 1.2 du chapitre 1).
- Priorité est donnée aux complémentarités entre les objectifs d'équité et de croissance des réformes qui résultent du rapprochement entre l'insuffisance des résultats et les carences de l'action publique lorsque les données indiquent que ces réformes peuvent contribuer à résoudre les problèmes d'inclusivité :
 - ❖ C'est majoritairement le cas des réformes de l'éducation qui visent à accroître l'égalité des chances, surtout quand elles mettent l'accent sur la petite enfance. Ces réformes sont fondamentales du point de vue de l'inclusivité, même si leurs retombées positives ne sont appelées à se concrétiser qu'à moyen terme et dans une perspective intergénérationnelle. Un pays où l'équité en matière d'éducation et/ou l'insertion professionnelle des femmes est faible pourrait par exemple améliorer l'accès des enfants issus de milieux défavorisés à des services de garde de qualité si ces derniers y sont relativement rares ou inabordables.
 - ❖ C'est également le cas des réformes destinées à diminuer le niveau et la durée du chômage et à améliorer l'insertion des groupes vulnérables au marché du travail. Leurs effets bénéfiques peuvent se matérialiser plus tôt que ceux des réformes de l'éducation⁹. À titre d'exemple, un pays qui affiche un taux élevé de chômage des jeunes pourrait améliorer la coordination entre l'éducation et les PAMT et développer l'apprentissage et les programmes d'enseignement et de formation professionnels (VET) si les dépenses dans ces domaines sont insuffisantes ou inefficaces.
- Les programmes de réformes sont conçus pour atténuer les effets négatifs des arbitrages potentiels entre croissance et équité quand les données indiquent qu'une réforme spécifique en faveur de la croissance risque d'accroître les inégalités dans un pays déjà confronté à des difficultés dans ce domaine¹⁰ :
 - ❖ Cela peut par exemple se produire dans le cas des réformes des prélèvements et transferts, des tensions étant possibles entre le renforcement des incitations économiques et la redistribution du revenu. On citera pour exemple les réformes fiscales à l'appui de la croissance qui transfèrent la charge fiscale du revenu à la consommation, dans la mesure où elles risquent d'accroître les inégalités à court terme¹¹. Dans ce cas, on peut définir des programmes de réformes en harmonie avec les objectifs d'équité en instaurant des transferts monétaires bien ciblés ou en les amplifiant – en tenant compte des objectifs de croissance et de redistribution –, ou en réduisant les allègements fiscaux qui profitent de manière disproportionnée aux riches, comme ceux portant sur les logements occupés par leur propriétaire ou l'épargne-retraite.

- Le processus de définition des priorités ne vise pas à éviter systématiquement les arbitrages entre objectifs de croissance et d'équité ; certains sont acceptables lorsque, de l'avis d'un spécialiste du pays considéré, le résultat des réformes propices à la croissance est censé l'emporter sur celui des réformes destinées à renforcer l'équité en raison du contexte propre au pays, préférences sociales comprises. Dans la pratique, ces arbitrages sont rares, comme on le verra plus loin (voir également les chapitres 1 et 3). Les pays disposent d'une marge de manœuvre importante pour améliorer leurs politiques à l'appui de la croissance tout en favorisant l'équité, et la crainte que les réformes n'accroissent les inégalités ne saurait servir d'argument pour les différer.

Certaines réformes prioritaires à l'appui de la croissance ont parfois des effets redistributifs globaux ambigus et éventuellement négligeables dans la mesure où elles opèrent par différentes voies dont les effets se neutralisent. De ce fait, plusieurs priorités d'*Objectif croissance* ne peuvent être nettement qualifiées d'inclusives ou de non inclusives. C'est le cas des réformes destinées à stimuler l'innovation et le progrès technique, notamment des mesures visant à réduire les obstacles à la concurrence, à l'entrée des entreprises sur le marché et à l'entrepreneuriat. Les avancées dans ces domaines sont indispensables pour doper la croissance de la productivité mais, sous l'effet des évolutions techniques qui nécessitent des compétences pointues, risquent d'accroître les pressions sur la demande relative de travailleurs qualifiés et, partant, d'accroître l'inégalité salariale entre travailleurs. Dans le même temps, dans la mesure où ces réformes favorisent aussi la création d'emplois, elles devraient contrecarrer l'accroissement de la dispersion des salaires induit par les réformes, d'où un effet global ambivalent sur les inégalités de revenu disponible^{12,13}. Par ailleurs, et à plus long terme, les politiques de concurrence et d'innovation peuvent également promouvoir l'équité, par exemple si elles donnent lieu à une diminution des rentes des entreprises et fragilisent la position dominante des entreprises établies sur le marché tout en favorisant la mobilité sociale (OCDE, 2016a). En effet, des données récentes indiquent que la mobilité de revenu intergénérationnelle augmente avec le degré d'entrepreneuriat et d'innovation de l'économie (Aghion et al., 2015 ; 2016).

La méthode décrite ici est appliquée pour sélectionner les priorités d'*Objectif croissance* pour 2017 qui sont présentées dans les Notes par pays (chapitre 3). Elle évoluera à mesure que l'on progressera dans la compréhension des retombées des réformes sur la croissance et l'inclusivité et, par la suite, sur d'autres objectifs de l'action publique, comme la pérennité de l'environnement.

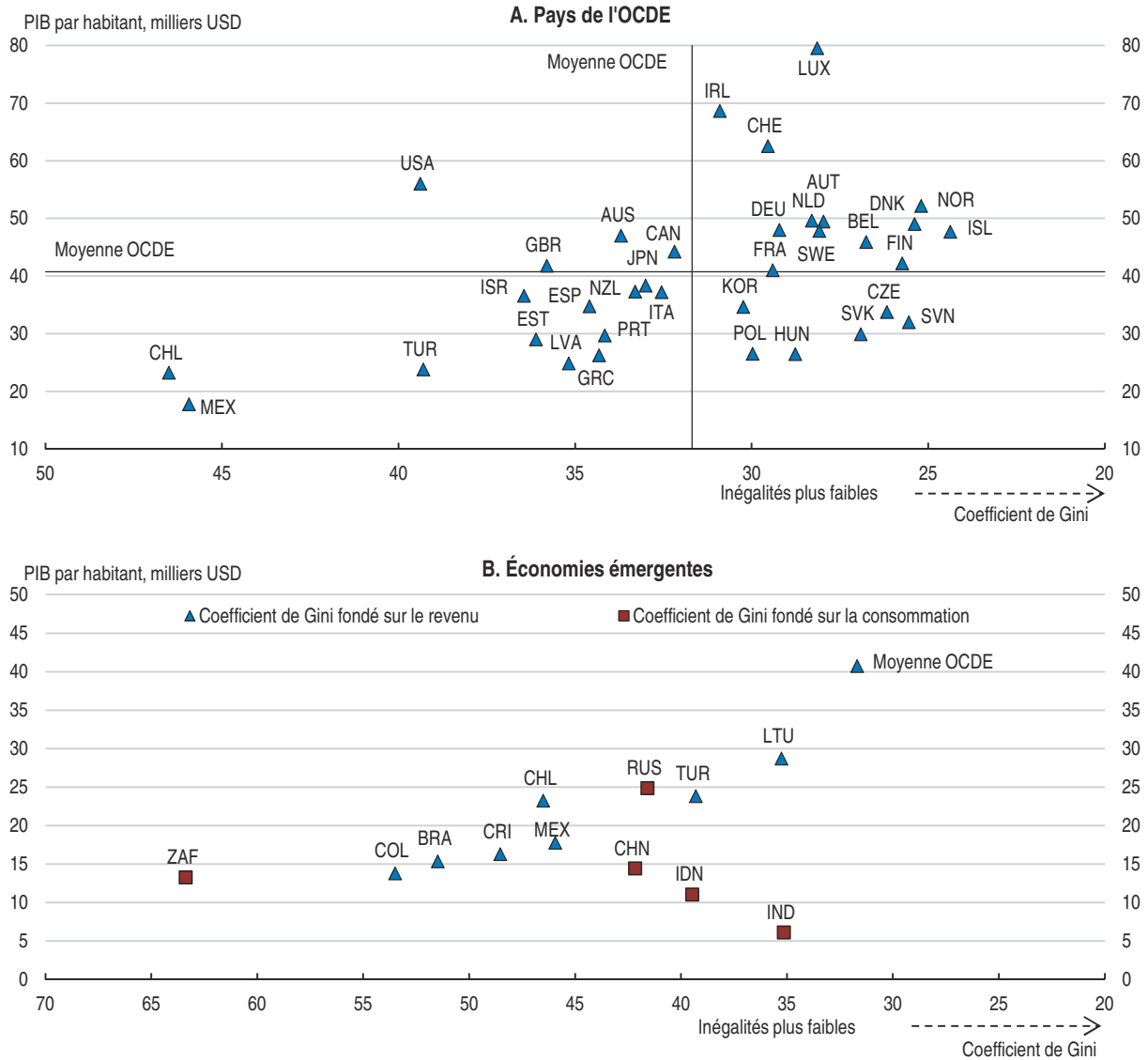
Un premier regard sur l'inclusivité : le schéma de distribution des revenus dans les différents pays

Vue d'ensemble : les inégalités de revenu dans les pays et leur évolution


L'intégration de l'inclusivité dans le processus de définition des priorités d'*Objectif croissance* commence par un tour d'horizon de la situation relative des pays dans le domaine des inégalités de revenu. C'est là l'élément fondamental du cadre, et une préoccupation centrale des responsables publics. Le concept de revenu utilisé à cette fin est celui du revenu disponible des ménages pour l'ensemble de la population, qui est jugé constituer le meilleur indicateur des ressources économiques des ménages définies par les normes convenues au niveau international, et qui peut être calculé sur l'ensemble de la distribution des revenus¹⁴. Une mesure des inégalités de revenu couramment utilisée est le coefficient de Gini, car elle est en général régulièrement disponible dans tous les pays¹⁵. L'évaluation simultanée des

différences d'inégalités de revenu et de PIB par habitant entre les pays fournit les informations suivantes (graphique 2.4) :

Graphique 2.4. **Différences d'inégalités de revenu disponible des ménages et de PIB par habitant entre les pays¹**



1. Le coefficient de Gini indique dans quelle mesure la distribution du revenu disponible entre les ménages s'écarte d'une répartition parfaitement égale. Un coefficient de Gini égal à zéro représente une égalité parfaite, tandis qu'un coefficient égal à 100 correspond à une inégalité parfaite. Le PIB par habitant est mesuré sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2015. Les données sur lesquelles se fondent les coefficients de Gini se rapportent à 2011 pour l'Afrique du Sud et l'Inde ; à 2012 pour la Chine, la Fédération de Russie, le Japon et la Nouvelle-Zélande ; à 2014 pour l'Australie, le Brésil, la Colombie, la Corée, le Costa Rica, les États-Unis, la Finlande, la Hongrie, Israël, le Mexique et les Pays-Bas ; et à 2013 pour les autres économies. Les données relatives au PIB par habitant se rapportent à 2015.
- Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus et Base de données des comptes nationaux ; Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933454756>

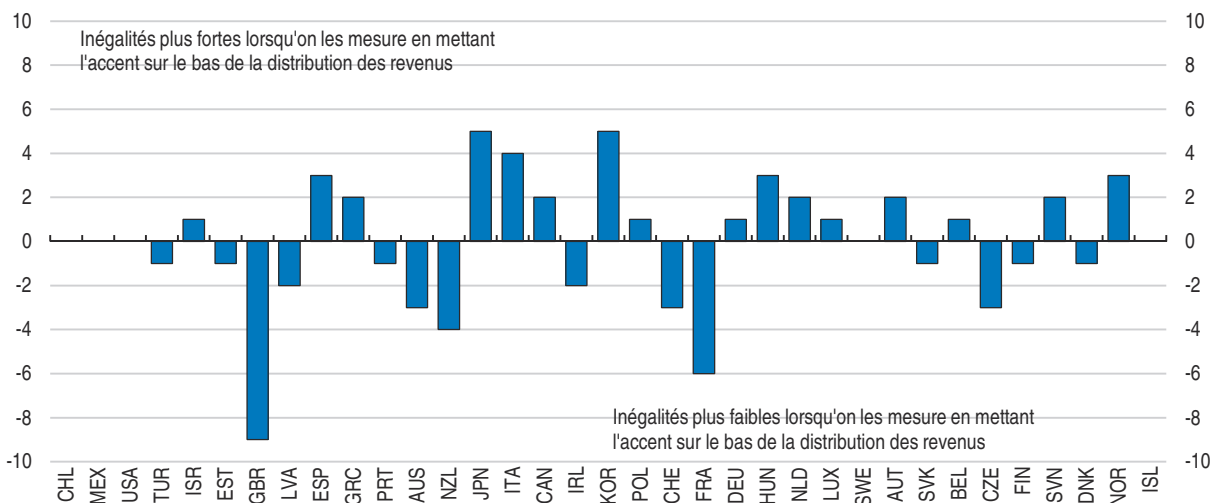
- S'il n'existe pas de relation solide entre le PIB par habitant et les inégalités de revenu, des schémas associés à différents modèles de protection sociale et à différents stades de développement sont observables¹⁶. En particulier, les pays émergents affichent tous de fortes inégalités associées à un faible PIB par habitant¹⁷.

- Les pays anglophones, notamment les États-Unis et, dans une moindre mesure, le Royaume-Uni et l'Australie, comptent parmi les pays qui affichent le plus haut PIB par habitant, mais aussi les plus fortes inégalités. À l'inverse, les pays d'Europe centrale et orientale, comme la Pologne, la République slovaque et la Slovaquie, se caractérisent par des inégalités de revenu et un PIB par habitant relativement faibles, situation qui découle du processus de transition de l'après-communisme.
- Un PIB par habitant relativement élevé est associé à de faibles inégalités de revenu dans les pays très égalitaires d'Europe du Nord, comme le Danemark et la Norvège, mais aussi, dans une moindre mesure, dans certains pays d'Europe continentale, comme l'Autriche et les Pays-Bas.

La structure des inégalités de revenu dans les différents pays dépend de la méthode retenue pour mesurer l'inégalité, et plus particulièrement de la partie de la distribution (intermédiaire ou inférieure) sur laquelle elle met l'accent (graphique 2.5) :

Graphique 2.5. Situation des différents pays en termes d'inégalités de revenu disponible des ménages : mettre l'accent sur le bas de la distribution des revenus¹

Changement de position dans le classement des pays en fonction des inégalités de revenus lorsqu'on passe d'une mesure globale de ces inégalités à une mesure mettant l'accent sur le bas de la distribution des revenus²



1. Voir la note du graphique 2.4 pour savoir à quelle année se rapportent les données relatives aux différents pays.

2. Cette mesure est la proportion du revenu disponible total des ménages revenant au quintile inférieur de la distribution des revenus, tandis que la mesure globale des inégalités est le coefficient de Gini.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933454768>

- La Corée et le Japon se classent respectivement aux 18^e et 14^e rangs des pays de l'OCDE les plus inégalitaires selon le coefficient de Gini, mais aux 13^e et 9^e rangs selon la part des revenus revenant au quintile inférieur de la distribution. Cela dénote une dispersion importante des revenus dans la partie basse de la distribution et un taux de pauvreté élevé¹⁸.
- S'agissant de la réduction des inégalités, le Royaume-Uni gagne neuf places au classement, et la France six, lorsque les inégalités sont mesurées dans la partie inférieure de la distribution des revenus, ce qui découle probablement de la redistribution des revenus vers le bas.
- Pour la plupart des pays émergents, les deux mesures aboutissent à des classements assez similaires¹⁹. Dans ces pays, les inégalités résultent le plus souvent de fractures régionales, entre zones rurales et urbaines notamment (voir plus loin).

Depuis le milieu des années 2000, l'inégalité de revenu globale, mesurée par le coefficient de Gini après prélèvements et transferts, est dans l'ensemble stable dans l'OCDE, et a diminué dans la moitié environ des pays émergents couverts par le présent rapport (graphique 2.6)²⁰. La distribution des revenus a évolué différemment selon les pays, ce qui tient en partie aux différents degrés d'intensité de la crise et à la diversité des facteurs d'évolution de l'inégalité de revenu :

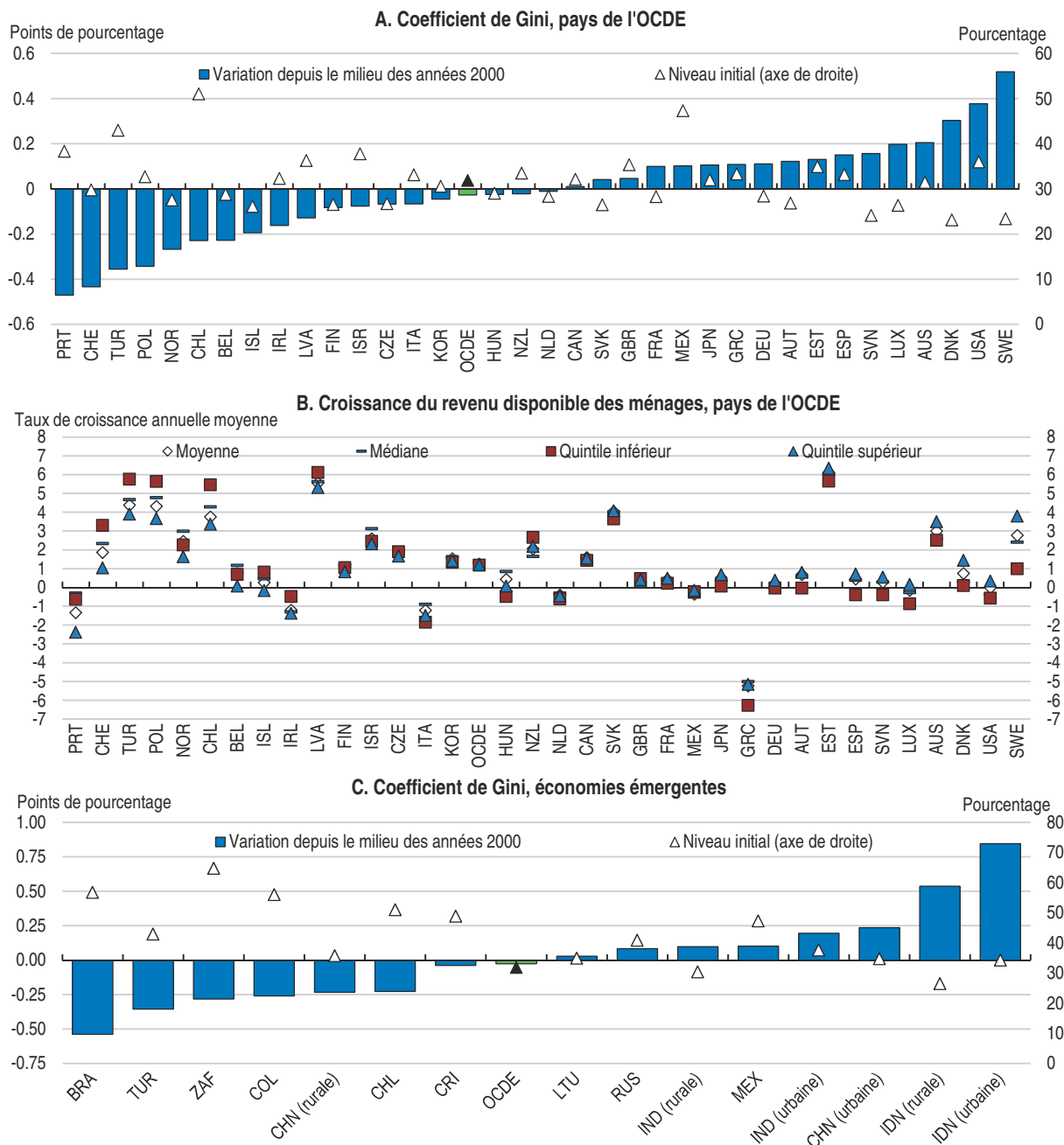
- Le coefficient de Gini a diminué dans sept pays de l'OCDE et a progressé de plus de 0.2 point de pourcentage par an dans cinq pays, mais n'a en revanche guère varié dans la plupart des pays se situant entre ces deux groupes (graphique 2.6, partie A). Parmi les pays avancés de l'OCDE, les plus peuplés, les États-Unis notamment, ont vu les inégalités se creuser, alors qu'elles ont diminué dans les moins peuplés, la baisse la plus prononcée du coefficient de Gini étant observée au Portugal et en Suisse. Cela pourrait expliquer le sentiment largement répandu que les inégalités de revenu se sont fortement accentuées dans les pays avancés, puisque la majorité des citoyens vivent dans des pays où elles augmentent²¹.
- Dans la majorité des pays où les inégalités ont diminué, comme la Turquie et la Pologne, ce phénomène tient à la hausse du revenu disponible réel sur l'ensemble de la distribution, mais relativement plus marquée chez les ménages moins aisés que chez les plus riches (graphique 2.6, partie B). Le Portugal se distingue en ce qu'il a enregistré la plus forte baisse du coefficient de Gini ; celle-ci tient toutefois à la baisse du revenu disponible réel sur l'ensemble de la distribution des revenus, mais relativement plus prononcée dans la partie supérieure.
- Dans certains des pays où les inégalités se sont creusées, comme la Slovénie et l'Espagne, cette évolution s'explique par le recul du revenu disponible réel chez les ménages pauvres, et par son augmentation chez les ménages de la classe moyenne et les plus aisés ; aux États-Unis, en revanche, elle s'explique par sa baisse dans toutes les catégories de revenu à l'exception des plus riches (graphique 2.6, partie B). La Grèce se distingue en ce que l'accroissement des inégalités y est dû à la diminution du revenu disponible réel sur l'ensemble de la distribution des revenus, mais relativement plus marquée dans la partie inférieure.
- Dans les pays émergents, l'évolution de la distribution des revenus est plus variée, que ce soit entre les pays ou à l'intérieur des pays, autrement dit entre zones rurales et urbaines (graphique 2.6, partie C). Les inégalités ont reculé de plus de 0.5 point de pourcentage par an au Brésil, mais progressé de plus de 0.5 point par an en Indonésie, surtout dans les zones urbaines. Les inégalités urbaines se sont également intensifiées en République populaire de Chine (ci-après « Chine »), où elles ont en revanche diminué en milieu rural.
- Le schéma pour l'ensemble des pays fait apparaître un certain degré de « convergence » des inégalités de revenu : elles ont globalement diminué (augmenté) dans les pays où elles étaient initialement relativement élevées (faibles) (graphique 2.6, parties A et C)²².

Le profil des inégalités de revenu, de la pauvreté, et son incidence potentielle sur le processus de croissance

Un examen général de l'évolution de la pauvreté depuis le milieu des années 2000 montre que, dans la majorité des pays avancés, les difficultés économiques et financières des ménages vulnérables se sont aggravées. Le risque de tomber en-dessous du seuil de

Graphique 2.6. Évolution des inégalités de revenu disponible des ménages dans les différents pays depuis le milieu des années 2000

Variation annuelle moyenne entre le milieu des années 2000 et la dernière année connue¹



1. Dans les parties A et B du graphique, les données se rapportent à 2003-12 pour le Japon et la Nouvelle-Zélande ; à 2004-14 pour l'Australie, les États-Unis, la Finlande et le Mexique ; à 2005-13 pour le Danemark et la Pologne ; à 2005-14 pour la Hongrie, Israël et les Pays-Bas ; à 2006-13 pour le Chili ; à 2006-14 pour la Corée ; à 2009-12 pour la Suisse ; et à 2004-13 pour les autres économies. On tient compte de la rupture de série constatée en 2011-12 pour la plupart des pays en calculant la variation totale comme la somme des variations mesurées avant et après cette rupture, à partir d'une année pour laquelle les deux séries se chevauchent. Dans la partie B du graphique, le revenu disponible des ménages est corrigé par l'indice des prix à la consommation. Dans la partie C du graphique, les données se rapportent à 2004-11 pour l'Inde ; à 2004-12 pour la Fédération de Russie ; à 2004-13 pour la Lituanie et la Turquie ; à 2005-13 pour la Chine ; à 2006-11 pour l'Afrique du Sud ; à 2006-13 pour le Chili ; et à 2004-14 pour les autres économies. La mesure des inégalités de revenus est fondée sur la consommation pour certaines économies émergentes (voir le graphique 2.4, partie B).

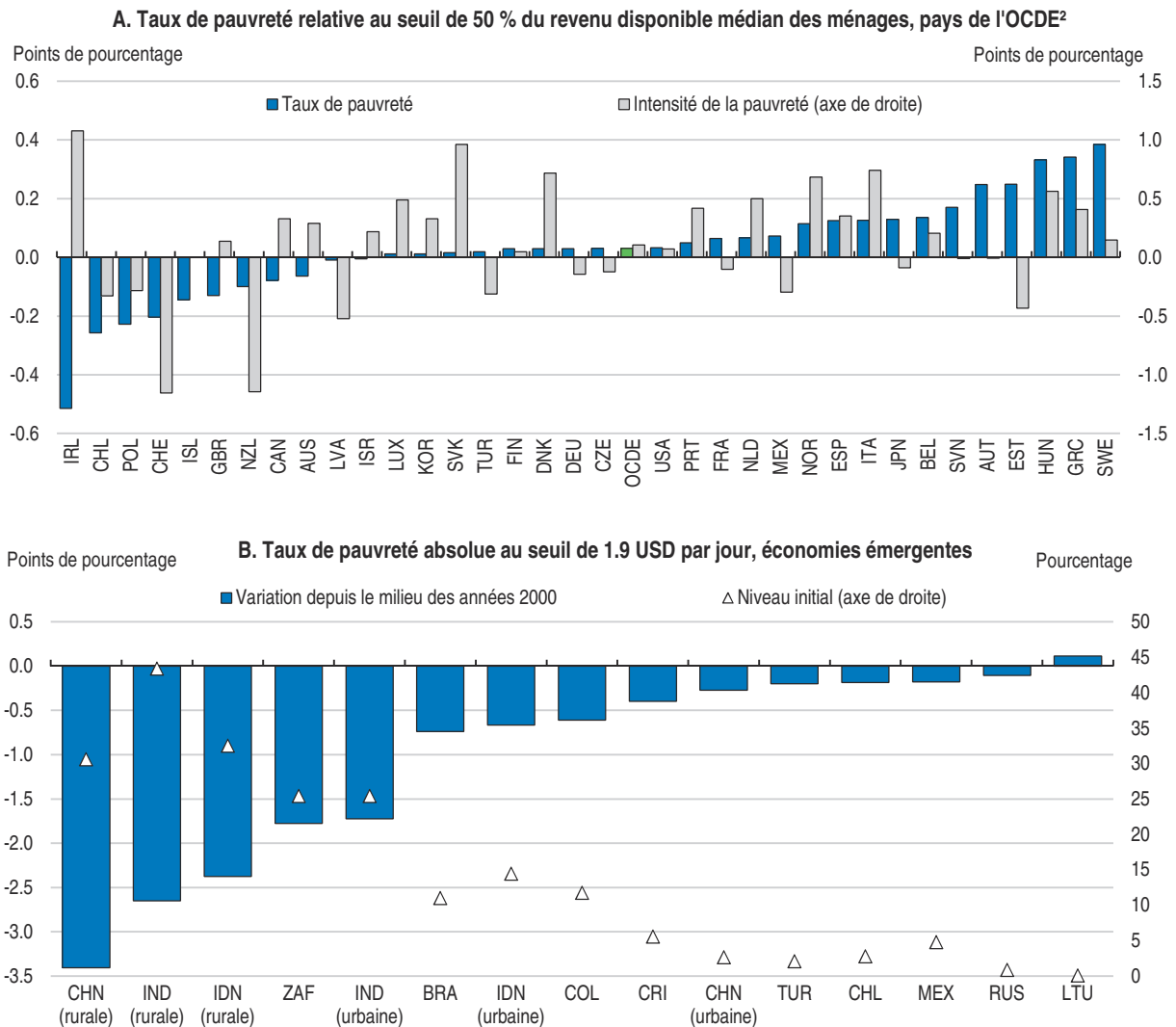
Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus ; Banque mondiale, PovcalNet.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933454777>

pauvreté relative de 50 % du revenu disponible médian a augmenté dans deux pays de l'OCDE sur trois, et dans plus de la moitié des pays de l'OCDE, les pauvres ont vu l'écart se creuser par rapport à ce seuil (graphique 2.7, partie A)²³, signe d'inégalités croissantes au bas de l'échelle de distribution. Dans une large mesure, cette situation résulte de la chute des revenus marchands due à la crise, par exemple dans les pays où le chômage a fortement progressé. Cela dit, les taux de pauvreté et les écarts ont également augmenté dans des pays qui ont été relativement moins frappés par la crise et où l'emploi progresse depuis plusieurs années, comme la Suède et la Hongrie.


Graphique 2.7. Évolution de la pauvreté depuis le milieu des années 2000¹

Variation annuelle moyenne entre le milieu des années 2000 et la dernière année connue



1. Le taux de pauvreté relative est la proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent est inférieur à 50 % du revenu disponible équivalent médian de l'ensemble de la population. L'intensité de la pauvreté est la différence entre le seuil de pauvreté et le revenu moyen des pauvres, exprimée en pourcentage du seuil de pauvreté.
2. Pour la partie A du graphique, voir la note du graphique 2.4 pour savoir à quelle année se rapportent les données relatives aux différentes économies. Dans la partie B, les données se rapportent à 2003-13 pour le Chili ; à 2004-11 pour l'Inde ; à 2004-12 pour la Fédération de Russie et la Lituanie ; à 2004-13 pour la Turquie ; à 2005-13 pour la Chine ; à 2006-11 pour l'Afrique du Sud ; et à 2004-14 pour les autres économies.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus ; Banque mondiale, PovcalNet.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933454786>

L'aggravation de la situation financière des plus démunis dérive peut-être aussi d'un affaiblissement de l'État-providence ; autrement dit, la redistribution publique des revenus au travers des prélèvements et des transferts en espèces a moins réussi à contrecarrer l'accroissement de la vulnérabilité économique lié aux mécanismes de marché. Cela tient probablement à la moindre efficacité des prélèvements et prestations à réduire les inégalités de revenu qui a été observée pendant la seconde phase de la crise, du fait que les pouvoirs publics ont instauré des programmes d'assainissement budgétaire et progressivement supprimé les avantages fiscaux accordés aux ménages durant la première phase (OCDE, 2015b, chapitre 3). Le point essentiel est que dans de nombreux pays avancés, les ménages les plus pauvres ont perdu du terrain par rapport au reste de la société, ce qui s'explique en grande partie par l'évolution défavorable des revenus marchands dans la partie inférieure de la distribution, tout particulièrement durant la crise, mais aussi, dernièrement, sous l'effet de l'affaiblissement du système de redistribution publique des revenus.

Le creusement des inégalités au bas de l'échelle de distribution des revenus est préoccupant sur le plan de l'inclusivité, mais aussi de la croissance. En effet, la théorie et les données empiriques indiquent que les inégalités au bas de la distribution et la pauvreté ont un effet préjudiciable sur la croissance économique. Du point de vue théorique, le sous-investissement dans le capital humain des couches les plus démunies de la société en présence d'imperfections des marchés financiers se traduit par une faible mobilité sociale intergénérationnelle due à l'allocation inadéquate des talents et, partant, par une baisse de l'efficacité et de la production totale à terme²⁴. Du point de vue empirique, les données montrent que le profil des inégalités de revenu joue sur la croissance économique. Voitchovsky (2005) constate que si les inégalités de revenu en bas de la distribution font du tort à la croissance, les inégalités au sommet ont l'effet inverse²⁵.

De récents travaux d'Aghion et al. (2015) vont plus loin et étayent la théorie schumpétérienne selon laquelle l'augmentation de la part des revenus supérieurs est en partie liée à la croissance induite par l'innovation, l'innovation elle-même favorisant la mobilité sociale au sommet de la distribution par le biais de la destruction créatrice. Cela ne veut pas dire que les pouvoirs publics ne doivent pas s'inquiéter de l'augmentation des revenus supérieurs mise en évidence ces dernières décennies (Piketty, 2013 ; Ruiz et Woloszko, 2015). Le fait est que de fortes inégalités au sommet de la distribution posent moins de problèmes si elles ont pour origine la mobilité sociale intergénérationnelle, alors qu'elles sont préoccupantes, sur le plan de l'équité comme de l'efficacité, si elles résultent de comportements comme la recherche de rente et le népotisme. Du point de vue de l'action publique, lorsque les rentes découlent de distorsions qui autorisent des entreprises très performantes à ériger des barrières artificielles à la concurrence, des réformes visant à réexaminer la concurrence dans la partie supérieure de la distribution de la productivité sont parfois souhaitables, tant dans un souci de croissance que d'équité.

Les raisons pour que la formulation des politiques et l'action publique donnent priorité à l'amélioration des résultats et des chances chez les ménages pauvres sont encore plus fortes dans les pays émergents car ceux-ci n'ont pas encore éradiqué la pauvreté absolue. Malgré les progrès considérables dans ce domaine (l'un des principaux objectifs du Millénaire pour le développement – OMD), la pauvreté absolue reste répandue dans certains pays, surtout en milieu rural ; un quart environ de la population rurale indienne, par exemple, vit en-dessous du seuil de pauvreté (graphique 2.7, partie B). L'effet préjudiciable de la pauvreté sur la croissance économique et le processus de développement des pays émergents a quant à lui été amplement attesté et analysé (voir par exemple Ravallion, 2012).

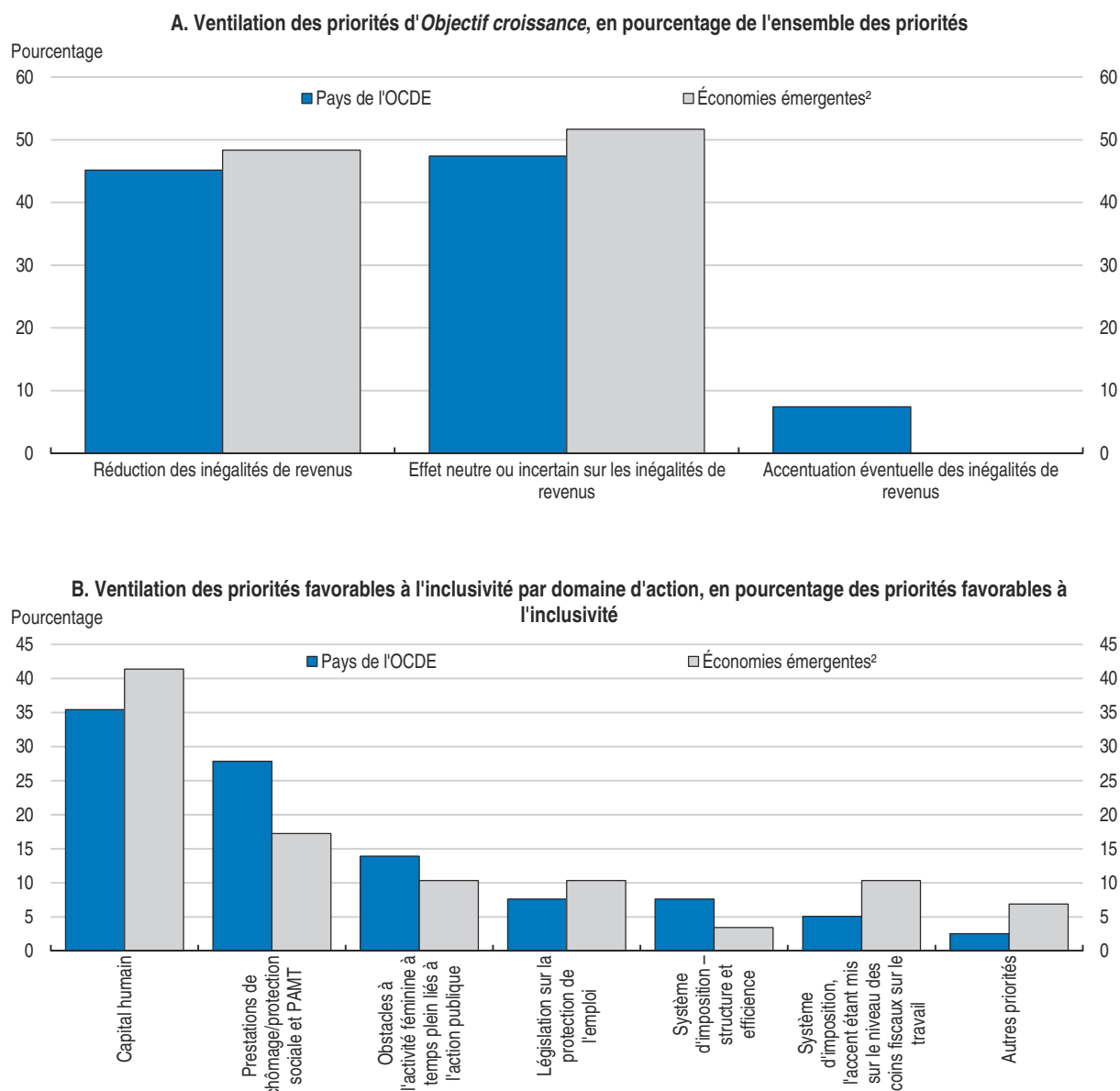
Les mécanismes sous-jacents ne se limitent pas à celui du capital humain, mais comprennent d'autres mécanismes liés aux privations, comme l'effet nocif du mauvais état nutritionnel sur la productivité. Si la pauvreté absolue est en voie de résorption dans les pays émergents, les inégalités y progressent parfois en parallèle, ou n'y diminuent pas rapidement (graphique 2.6 et tableau 2.A1.2). Étant donné le niveau relativement bas des taux de croissance actuels par rapport aux décennies précédentes, une diminution plus rapide des inégalités s'impose si l'on veut atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté fixé d'ici à 2030 (Banque mondiale, 2016). Il faut également partager la prospérité pour soutenir le développement actuel de la classe moyenne dans les économies émergentes, facteur essentiel de croissance et de stabilité économique.

La gageure qui consiste à améliorer les résultats et les chances des ménages les plus vulnérables appelle des approches différenciées, tout d'abord entre pays avancés et pays émergents, mais aussi en fonction de la situation propre à chaque pays. S'agissant des pays avancés par exemple, la pauvreté et l'inégalité au bas de la distribution des revenus ont toutes deux sensiblement augmenté en Suède, à partir d'un niveau relativement faible, tandis que le PIB par habitant et le revenu moyen des ménages progressaient. Pauvreté et inégalités ont aussi gagné du terrain en Grèce, à partir d'un niveau déjà relativement élevé, alors que le PIB par habitant et le revenu moyen des ménages se sont effondrés durant la crise. Par conséquent, les stratégies de réformes diffèrent selon les pays, en fonction de leur situation initiale et des facteurs à l'origine de l'évolution de la répartition des revenus, mais aussi des préférences sociales et de leur évolution dans le temps (une évolution défavorable de la distribution des revenus peut ainsi découler de choix stratégiques, par exemple, les pays qui affichent au départ de faibles inégalités en viennent parfois à tolérer leur hausse quand l'objectif de croissance l'emporte sur l'objectif d'équité ; voir la section suivante).


Aller au-delà de la distribution des revenus : les défis de l'inclusivité et les remèdes que peut proposer l'action publique

Si les indicateurs d'inégalité de revenu et de pauvreté permettent d'appréhender l'ampleur des défis liés à l'inclusivité dans les différents pays, le choix de priorités pour l'action publique se fonde sur une analyse des résultats à l'aune de différents paramètres de l'inclusivité, au-delà de la seule distribution du revenu. La conclusion globale de cet exercice est présentée ici. L'analyse met l'accent sur les différents problèmes auxquels les pays sont confrontés pour rendre la croissance plus inclusive. On trouvera au chapitre 3 un examen complet et détaillé de l'ensemble des priorités et recommandations correspondantes pour chaque pays.

Globalement, près de la moitié des priorités d'*Objectif croissance* sont inclusives en ce sens qu'elles réduiraient les inégalités de revenu (graphique 2.8, partie A). Il s'agit au premier chef des priorités relatives au capital humain (graphique 2.8, partie B), autrement dit des mesures qui améliorent l'accès de la population à l'éducation et à la formation. Les recommandations à cet égard sont nombreuses, dans les pays avancés comme dans les pays émergents. Priorité est aussi couramment donnée à l'inclusivité dans le domaine des prestations sociales et des PAMT, surtout dans les pays de l'OCDE (graphique 2.8, partie B). Les réformes corollaires permettraient de remédier à l'insécurité sur le marché du travail dérivant du chômage et de l'insuffisance de la protection sociale, surtout pour les catégories vulnérables. Pareillement, les réformes prioritaires de la législation relative à la protection de l'emploi sont jugées inclusives quand elles visent à réduire le dualisme et/ou l'informalité du marché du travail²⁶.

Graphique 2.8. **Priorités d'Objectif croissance sous l'angle de l'inclusivité¹**

1. Les priorités d'Objectif croissance sont considérées comme favorables à l'inclusivité lorsque les recommandations connexes sont susceptibles de réduire les inégalités de revenus. Elles sont considérées comme neutres en termes d'inclusivité lorsque leur effet sur les inégalités de revenus est inconnu ou nul. Enfin, les priorités sont considérées comme préjudiciables à l'inclusivité lorsqu'elles vont de pair avec des recommandations susceptibles d'entraîner une accentuation des inégalités de revenus. Voir également le corps de ce chapitre et le chapitre 1.
2. La catégorie des économies émergentes regroupe des pays non membres de l'OCDE (l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, la Chine, la Colombie, le Costa Rica, l'Inde, l'Indonésie et la Lituanie) ainsi que le Chili, le Mexique et la Turquie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933454796>

Les politiques visant à rendre la croissance plus inclusive supposent en principe des arbitrages, qu'on ne peut toujours éviter. Néanmoins, dans les pays de l'OCDE, moins d'un dixième des priorités d'Objectif croissance – celles définies au moyen de l'évaluation mixte, quantitative et qualitative (fondée sur la connaissance approfondie des pays) – sont en pratique jugées avoir des retombées manifestement négatives sur l'équité parce qu'elles pourraient accentuer les inégalités de revenu (graphique 2.8, partie A). Des arbitrages

peuvent s'imposer pour certaines réformes des prélèvements et prestations, par exemple en cas de réorientation des impôts directs sur les impôts indirects ou de réduction des taux marginaux de l'impôt sur le revenu. Les rares recommandations en la matière ne se trouvent que dans les pays avancés, et seulement dans ceux où les inégalités de revenu sont inférieures à la moyenne de l'OCDE (chapitre 1).

Enfin, près de la moitié des priorités définies ont des retombées neutres ou incertaines en termes d'inclusivité (graphique 2.8, partie A). C'est le cas lorsqu'il n'existe pas, ou relativement peu, de données empiriques robustes de leur incidence sur les inégalités de revenu, ou lorsque cette incidence dépend en grande part de la conception des réformes. On citera pour exemple les réformes du marché des produits, dont on a constaté qu'elles renforcent à la fois l'emploi et la dispersion des salaires, de sorte que leur effet global sur les inégalités de revenu disponible des ménages est ambivalent. Il existe de nombreuses recommandations à ce sujet dans les pays avancés comme dans les pays émergents (chapitre 3), car la réduction des obstacles à la concurrence est un instrument essentiel pour stimuler une croissance dont les avantages se matérialiseront assez rapidement. L'incidence des réformes du marché des produits sur l'équité dépend aussi sans doute de la conception des réformes, ainsi que de leur horizon temporel²⁷. Ainsi, comme précédemment souligné, une politique consistant à favoriser la concurrence pour lutter contre le comportement de recherche de rentes des entreprises en place devrait satisfaire à des objectifs de productivité et d'équité à long terme²⁸.

Dans ce contexte, *Objectif croissance* fait une place privilégiée aux domaines de l'action publique qui présentent les plus grandes possibilités de rendre la croissance plus inclusive :

- *Politiques de l'éducation* : porter les efforts sur la petite enfance, sur les besoins des familles dont les enfants sont scolarisés, et sur la transmission aux jeunes des compétences dont ils auront besoin pour prendre un bon départ dans la vie active ;
- *Compétences et formation* : encourager la mise à niveau permanente des compétences pendant la vie active de manière à favoriser l'adaptation à une économie en évolution rapide ;
- *Politiques du marché du travail* : favoriser l'accès à l'emploi (et la régularisation de l'emploi dans les pays émergents) et l'insertion professionnelle des groupes sous-représentés de manière à augmenter le nombre d'emplois et à en améliorer la qualité ;
- *Systèmes de prélèvements et de transferts*²⁹ : concevoir les prélèvements et transferts de manière à établir une redistribution favorable à la croissance et efficace sur le plan des coûts, autrement dit qui réduise les inégalités sans contrecarrer les incitations au travail et à l'investissement, y compris par des prestations publiques en nature (fourniture publique de services de santé et d'éducation par exemple).

L'analyse présentée ici s'articule autour des obstacles communs à l'inclusivité auxquels les pays peuvent remédier moyennant un jeu de réformes adaptées dans les domaines susmentionnés. Elle met l'accent sur trois grands objectifs : i) les compétences et l'équité en matière d'éducation ; ii) l'insécurité et la segmentation du marché du travail ; iii) les disparités entre les sexes et l'insertion économique des femmes. Ces objectifs ne sauraient être exhaustifs, et reflètent en grande part la granularité des situations nationales. Les recommandations relatives aux réformes à conduire sont présentées en détail dans les notes par pays (chapitre 3).

Compétences et équité en matière d'éducation

L'amélioration des résultats et de l'équité en matière d'éducation et de compétences est indispensable pour stimuler la croissance et la rendre plus inclusive. L'éducation détermine les chances de chacun dans la vie ; elle est étroitement associée aux compétences et à la formation, qui déterminent l'aptitude des individus à s'assurer un niveau de vie décent. Les progrès dans ce domaine peuvent rendre la croissance plus inclusive par différents moyens, notamment les suivants :

Accroître l'égalité des chances et, partant, la mobilité sociale intergénérationnelle, laquelle améliore l'allocation des talents et du capital humain et renforce à terme la croissance économique.

Améliorer les perspectives d'emploi, y compris les chances d'obtenir un emploi dans le secteur formel dans les pays émergents, et assurer l'adaptabilité de la population active à l'évolution des compétences requises, éléments qui sont tous des conditions indispensables à la croissance économique.

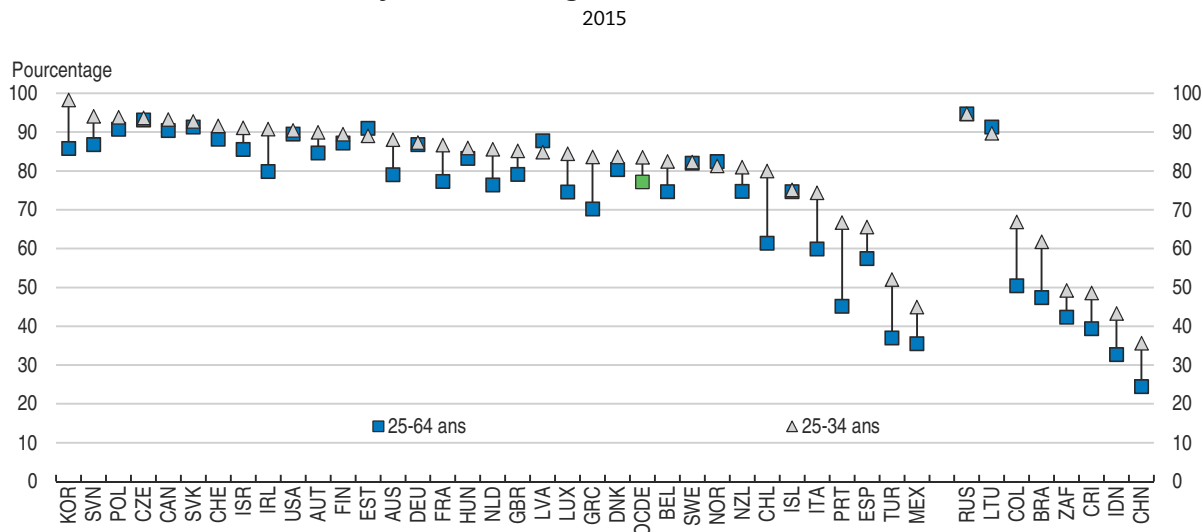
Élargir l'assise nécessaire à la croissance de la productivité de manière à la rendre plus inclusive et pour qu'elle profite à des segments plus importants de la société. En l'occurrence, l'éducation et la formation sont des outils fondamentaux pour lutter contre le double problème du ralentissement de la croissance de la productivité et de la hausse des inégalités auxquels de nombreux pays de l'OCDE sont confrontés (OCDE, 2016a ; 2016b).

Contribuer aux mieux-être sous différentes formes non monétaires, dont beaucoup figurent dans l'*Indicateur du vivre mieux* de l'OCDE (OCDE, 2015d). L'espérance de vie, par exemple, est en général étroitement liée au niveau d'instruction (OCDE, 2015e), et on a constaté que l'éducation a des effets favorables sur l'état de santé, la criminalité et la participation citoyenne³⁰.

L'éducation présente un intérêt particulier pour les pays émergents désireux d'assurer la convergence de leur niveau de vie avec celui des pays avancés tout en veillant à ce que les dividendes de la croissance favorisent le développement de la classe moyenne. Dans la plupart de ces pays, le pourcentage de la population ayant au minimum terminé le cycle d'études secondaires est encore sensiblement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE (graphique 2.9), malgré de nettes améliorations. Dans les pays latino-américains par exemple, le pourcentage des personnes âgées de 25 à 34 ans ayant achevé les études secondaires dépasse de 10 à 20 points le pourcentage de la population totale qui les ont menées à terme.


Les inégalités en matière d'éducation sont étroitement liées aux disparités régionales, notamment en Chine et en Inde, ce qui découle des inégalités d'accès à l'enseignement (et à d'autres services publics, comme les services de santé) entre zones rurales et urbaines. Elles sont aussi associées aux disparités entre les sexes, en termes de taux d'inscription dans l'enseignement secondaire par exemple. Dans les pays émergents, les contraintes financières et la pénurie d'infrastructure font encore obstacle à l'égalité d'accès à l'éducation. Néanmoins, l'écueil majeur pour rattraper les pays à revenu élevé, sur le plan de la croissance comme de l'équité, est dans la plupart des cas la faible qualité de l'enseignement³¹. Les résultats scolaires y sont en conséquence très inférieurs à la moyenne de l'OCDE, et fortement associés au milieu socio-économique (OCDE, 2012a).

Les inégalités en matière d'éducation interviennent tôt, et les handicaps s'accumulent tout au long de la vie. Les enfants dont les parents ont un niveau d'instruction et des revenus

Graphique 2.9. Proportion de la population ayant au moins achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire¹

1. Les données se rapportent à 2010 pour la Chine ; à 2013 pour la Fédération de Russie et l'Indonésie ; et à 2014 pour l'Afrique du Sud et le Brésil.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933454809>

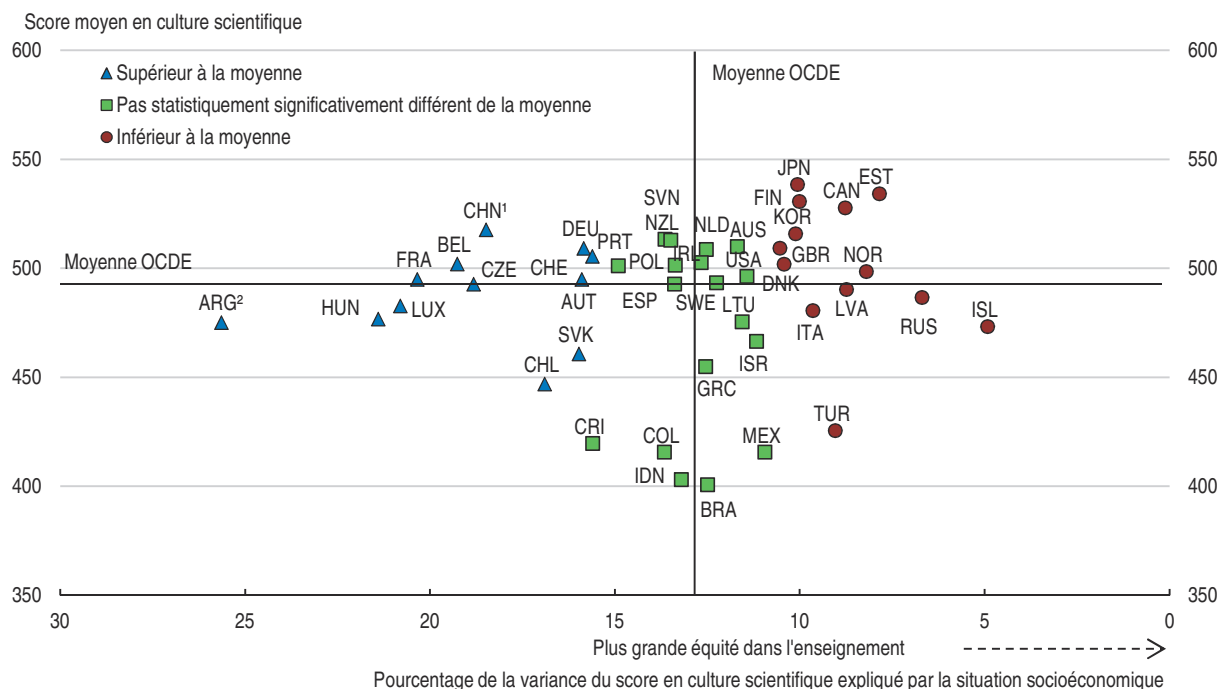
élevés ont généralement beaucoup plus de chances d'obtenir de bons résultats scolaires que les enfants issus de familles plus défavorisées³². On a par ailleurs constaté que les effets de voisinage, la ségrégation socio-économique entre écoles, et l'inégalité d'accès à un enseignement de qualité dont pâtissent les élèves qui en tireraient le plus profit ont une incidence substantielle sur les perspectives éducatives, et donc sur la mobilité sociale³³. La forte influence du milieu social sur les résultats scolaires des élèves ressort clairement des résultats de l'enquête PISA, pas seulement celle du milieu social de l'individu sur ses résultats, mais celle du milieu social de l'école (à savoir le milieu social moyen des élèves d'un établissement donné) sur les résultats individuels. Ces effets sont encore plus marqués pour les enfants d'immigrés, qui sont généralement défavorisés sur le plan socio-économique et accusent un retard considérable par rapport aux autres élèves (OCDE, 2013a).

Les raisons de renforcer l'équité dans le domaine de l'éducation sont puissantes et diverses, mais le lien estimé entre les résultats des élèves et leur milieu socio-économique varie substantiellement d'un pays à l'autre ; dans certains, comme l'Estonie et le Japon, d'excellents résultats en sciences vont de pair avec un degré élevé d'équité (graphique 2.10), ce qui permet de penser que certains pays et certains systèmes éducatifs parviennent davantage à atténuer l'incidence des disparités sociales dans l'enseignement, sans que cela se fasse au détriment des résultats généraux, bien au contraire.

Les disparités de compétences se traduisent par des inégalités de revenu, à commencer par les revenus marchands. La dispersion des salaires a fortement contribué au creusement des inégalités ces dernières décennies. Ce phénomène a notamment été alimenté par les évolutions technologiques qui font appel à des qualifications pointues, la mise à niveau des compétences en ayant pour sa part atténué les retombées. Des données récentes montrent que l'informatisation des tâches routinières contribue à l'érosion de nombreux emplois moyennement rémunérés, et donc à la polarisation de l'emploi³⁴. Dans ce contexte, les compétences acquises par les travailleurs et la maîtrise qu'ils en ont revêtent désormais au

Graphique 2.10. **Équité et résultats scolaires : situation des différents pays**

Intensité de la corrélation existant entre les résultats en culture scientifique et la situation socio-économique des élèves, 2015



1. Les données se rapportent aux quatre provinces chinoises ayant participé à l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), à savoir Beijing, Shanghai, Jiangsu et Guangdong.

2. Les données se rapportent à la ville autonome de Buenos Aires, si bien que leur couverture est trop limitée pour qu'elles soient comparables (voir l'annexe A4 de la publication Résultats du PISA 2015 (Volume I) : L'excellence et l'équité dans l'éducation).

Source : OCDE (2016), Résultats du PISA 2015 (Volume I) : L'excellence et l'équité dans l'éducation.

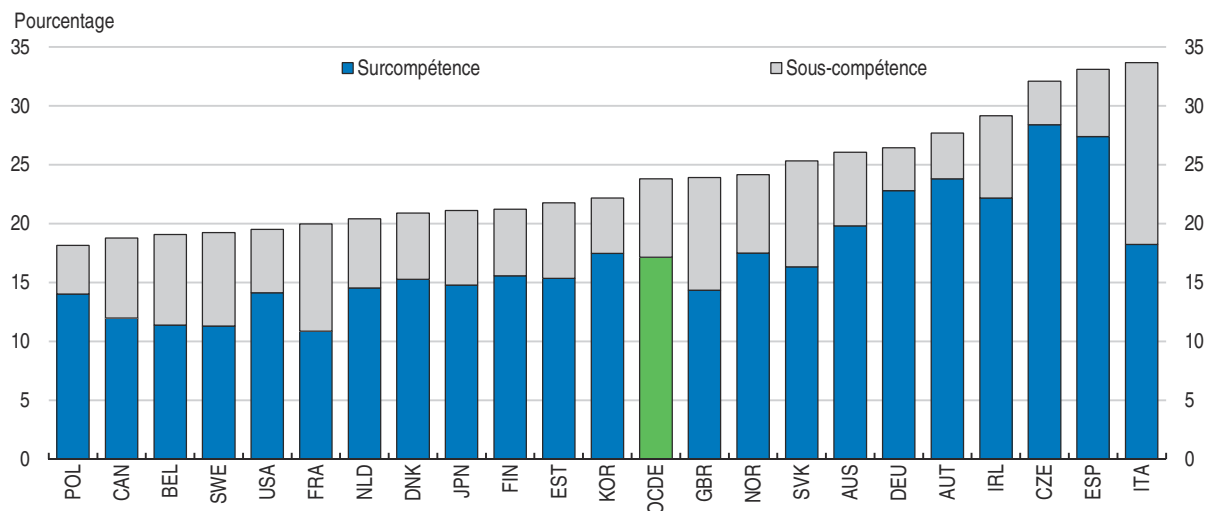
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933454816>

moins autant d'importance que leur niveau officiel d'instruction. On a ainsi observé que les disparités de compétences expliquent une part substantielle de l'écart salarial entre travailleurs autochtones et allochtones, et environ un cinquième de l'écart de rémunération entre hommes et femmes (OCDE, 2015c, chapitre 2).


Des décalages entre les qualifications et les compétences des travailleurs et celles demandées par les employeurs sont observés dans de nombreux pays de l'OCDE (graphique 2.11), le problème essentiel étant la surqualification et, partant, des salaires inférieurs à leur niveau potentiel (Adalet McGowan et Andrews, 2015). Le mésappariement des compétences est répandu dans des pays comme l'Italie, l'Espagne et la République tchèque, tandis que dans d'autres pays, comme la France et le Royaume-Uni, c'est l'insuffisance des compétences qui pose un problème particulier. Il ressort de données récentes que les inégalités salariales sont moindres dans les pays qui réussissent le mieux à satisfaire la demande de compétences, surtout dans la moitié supérieure de la distribution des salaires (OCDE, 2015c, chapitre 2). Une allocation plus efficace de la main d'œuvre pourrait donc à la fois augmenter la productivité du travail et réduire les inégalités salariales.

Le renforcement de l'équité en matière d'éducation et l'amélioration des compétences appellent des réformes dans de nombreux domaines de l'action publique, de la maternelle à l'université, et en ce qui concerne le passage de l'école au monde du travail, la formation, et l'apprentissage tout au long de la vie. Il apparaît en l'occurrence que l'investissement dans l'éducation et les services d'accueil préscolaires produit certains des rendements les plus

Graphique 2.11. **Incidence de l'inadéquation des compétences**
 Pourcentage de travailleurs en situation d'inadéquation des compétences¹



1. Ce graphique repose sur des calculs de l'OCDE fondés sur l'Évaluation des compétences des adultes qu'elle a réalisée en 2012. Les pourcentages indiqués pour l'OCDE correspondent à la moyenne simple des données disponibles pour ses pays membres.
 Source : Adalet McGowan, M. et D. Andrews (2015), « Skill Mismatch and Public Policy in OECD Countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1210.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933454823>

élevés parce qu'un individu peut faire fond de ses acquis à des stades ultérieurs du cursus éducatif, ce qui crée un processus de synergies dynamiques³⁵. Les rendements de ces interventions sont particulièrement importants pour les enfants de milieux défavorisés, notamment les enfants d'immigrés et de réfugiés confrontés à des difficultés linguistiques. L'accès à des services d'accueil et d'enseignement préscolaires abordables est donc un instrument majeur pour assurer l'équité dans l'enseignement obligatoire.

La conquête de l'équité dans l'enseignement supérieur est moins évidente. L'accès à un enseignement supérieur financé sur fonds publics (soit directement, soit par des subventions, y compris des bourses d'études) peut avoir raison des contraintes de financement et favoriser l'égalité des chances. Dans le même temps, l'enseignement supérieur est un investissement dans le capital humain qui ouvre la voie à un revenu relativement élevé au cours de la vie, ce qui affaiblit l'argument de l'équité avancé en faveur d'un financement par l'impôt des services d'enseignement supérieur (dans la mesure où ce financement est en partie apporté par des individus présentant un faible niveau d'instruction qui ne bénéficient pas des services en question)³⁶. Du point de vue de l'action publique, des frais d'inscription conjugués à une aide financière (bourses assorties de conditions de ressources et prêts remboursables en fonction des revenus) pour les étudiants issus des familles les moins aisées sont jugés offrir le meilleur équilibre entre les objectifs de croissance et d'équité (Wössmann, 2008).

Les rendements potentiels des réformes de l'enseignement et des compétences sont importants, mais leurs effets mettront du temps à se concrétiser. Relever le niveau d'instruction de la population active est un processus de longue haleine, et il faut au moins une génération pour que les effets d'un accroissement de la mobilité sociale se réalisent pleinement. Les raisons de privilégier ces réformes demeurent cependant très solides. Les progrès dans ce domaine représentent une forme de redistribution *ex ante* car ils améliorent l'égalité des revenus marchands, ce qui pourrait réduire la nécessité et l'ampleur d'une

redistribution publique *a posteriori* au travers des prélèvements et transferts³⁷. La prestation de services publics d'éducation peut à cet égard être considérée comme une approche plus active à la redistribution, qui tient compte des questions d'équité et d'efficacité³⁸.

Insécurité et segmentation du marché du travail

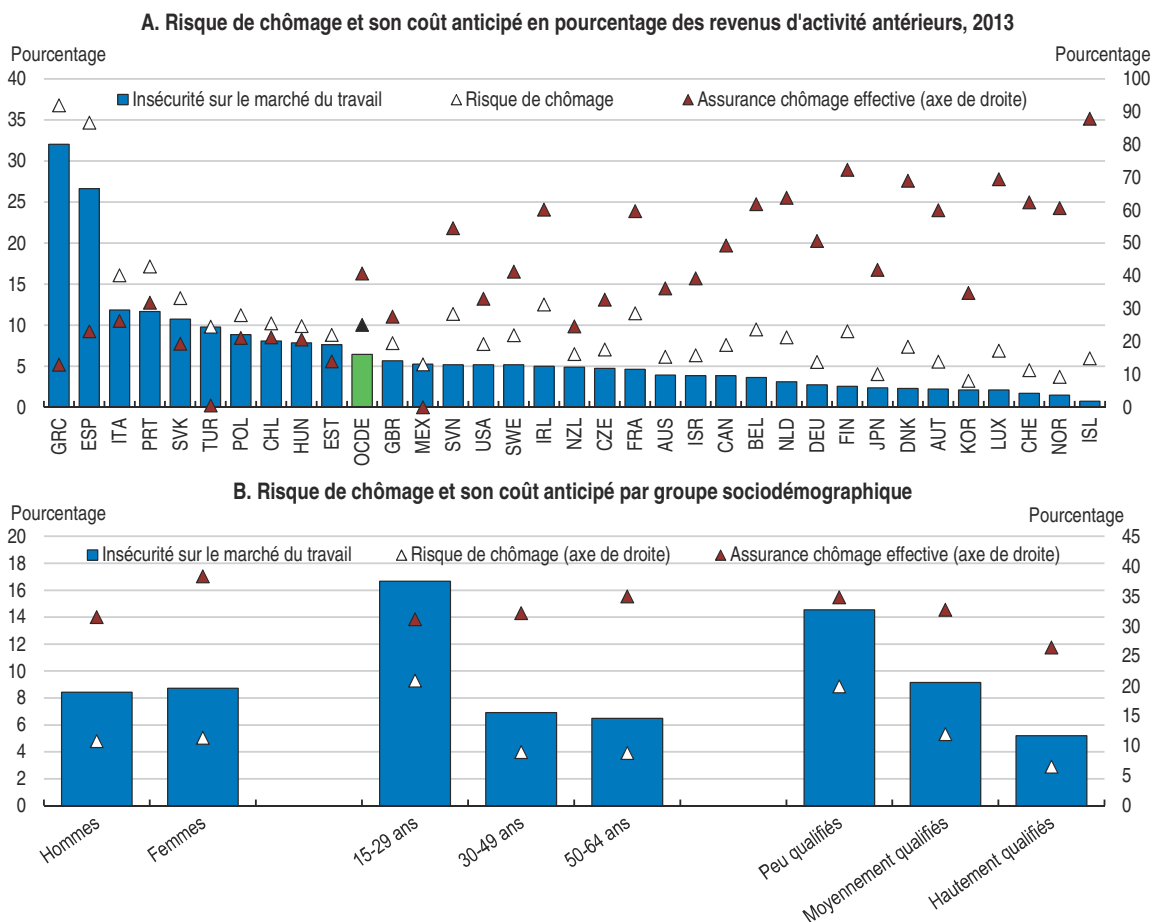
L'insécurité du marché du travail exerce une influence particulière sur les politiques visant à instaurer une croissance inclusive parce qu'elle est définie de manière générale, et couvre à la fois le nombre d'emplois et leur qualité. Elle englobe les aspects de l'insécurité économique qui sont liés à la probabilité de perte d'emploi (risque de chômage), à la durée du chômage et au coût économique pour les travailleurs (assurance-chômage) (graphique 2.12, partie A)³⁹. Les jeunes et les personnes peu qualifiées font face à une insécurité nettement supérieure à celle des autres catégories sociodémographiques sur le marché du travail (graphique 2.12, partie B), et affichent en outre les plus mauvais résultats en termes d'emploi et de chômage. Cela découle dans une large mesure de leur surreprésentation parmi les salariés non réguliers, qui sont davantage confrontés au risque de perte d'emploi et ne bénéficient pas dans ce cas du même degré de protection sociale (OCDE, 2014b, chapitre 4). De surcroît, il ressort des données que les contrats non réguliers ouvrent rarement la voie à un emploi stable ; les inégalités qui leur sont liées par rapport aux contrats réguliers tendent donc à persister dans le temps. L'insécurité sur le marché du travail et la segmentation du marché du travail sont donc étroitement liées en ce qu'elles touchent de manière disproportionnée certaines catégories de travailleurs.

Dans les pays émergents, l'insécurité sur le marché du travail a également trait à l'informalité et au risque de rémunération extrêmement faible. Dans la plupart de ces pays, le problème majeur n'est pas la pénurie d'emplois, le chômage déclaré y étant en général relativement bas. La forte insécurité sur le marché du travail y est dans l'ensemble davantage due aux risques élevés de très bas salaire qu'à un taux de chômage important, sauf en Afrique du Sud (graphique 2.13, partie A). Ce risque concerne tout particulièrement les travailleurs du secteur informel ; en effet, les données portent à penser qu'il est difficile de sortir de l'informalité, et que démarrer une carrière dans le secteur informel peut avoir des conséquences négatives sur les perspectives professionnelles (graphique 2.13, partie B).

La réduction de l'insécurité sur le marché du travail et de son incidence disproportionnée sur les jeunes, les personnes peu qualifiées et les travailleurs du secteur informel pourrait, en améliorant la réallocation de la main d'œuvre, renforcer la croissance et la rendre plus inclusive par différentes voies :

- atténuation de l'incidence et de la durée du chômage, et donc des inégalités de revenu entre salariés et non-salariés ;
- diminution du dualisme du marché du travail et, partant, de l'inégalité d'accès à la protection sociale et à la formation entre salariés réguliers (secteur formel) et non réguliers (secteur informel), et donc des inégalités de revenu et de revenu disponible ;
- amélioration des perspectives professionnelles sur l'ensemble du cycle de vie, impliquant une réduction des inégalités sous un angle dynamique et un accroissement de la mobilité sociale.

La réduction de l'insécurité sur le marché du travail ne ferait pas que stimuler la croissance et la rendre plus inclusive ; elle améliorerait également le bien-être. En effet, selon de nouvelles données, l'effet nocif bien établi du chômage sur le bien-être individuel découle dans une large mesure du risque de chômage durable (Hijzen et Menyhert, 2016).

Graphique 2.12. **Insécurité sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE¹**

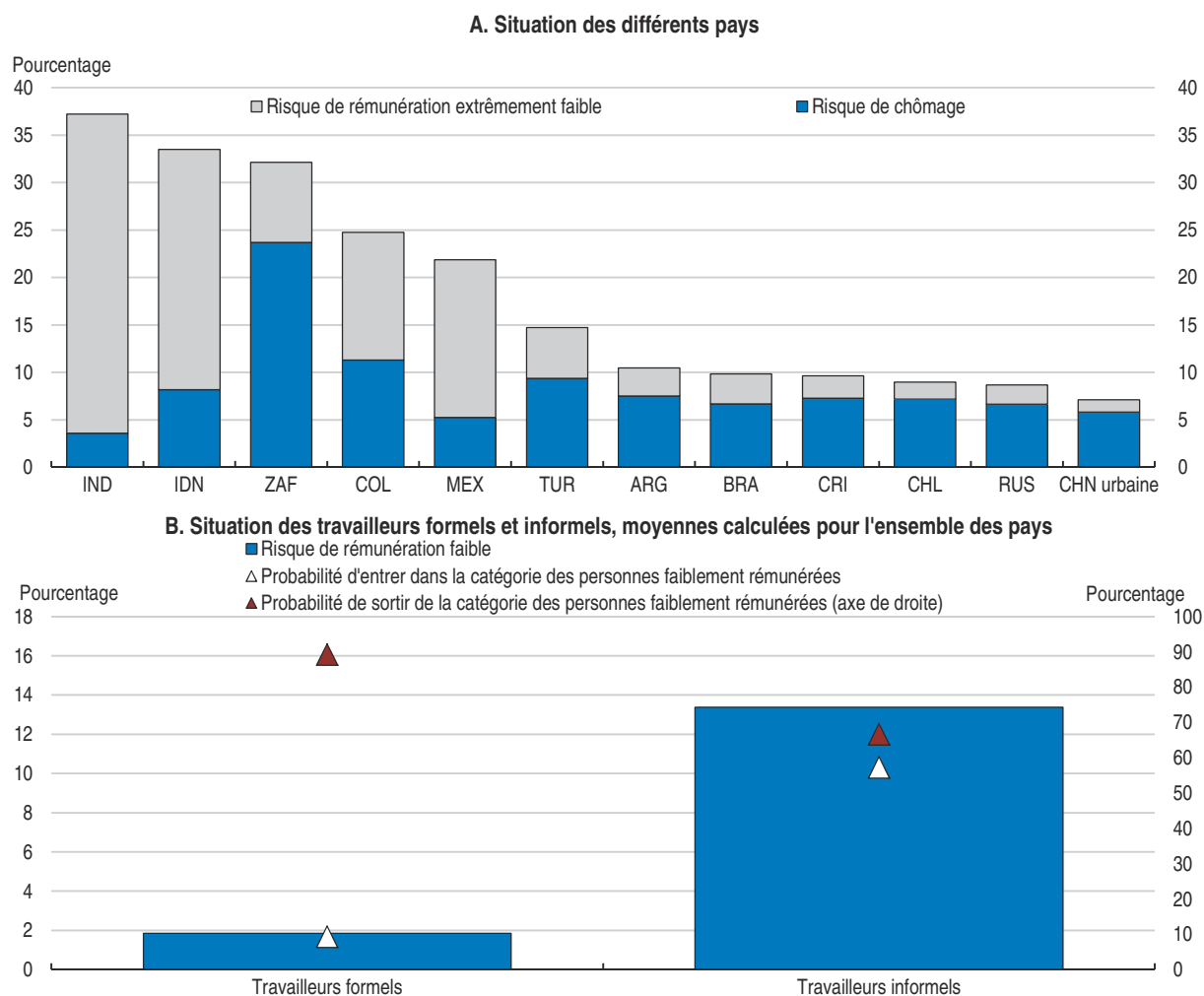
1. L'insécurité sur le marché du travail (mesurée en %) est définie en termes de perte anticipée de revenus associée au chômage. Cette perte dépend du risque de perdre son emploi, de la durée escomptée de la période de chômage et du degré d'atténuation de ces pertes résultant des transferts publics aux chômeurs (assurance effective). Le risque de chômage (mesuré en %) est la probabilité mensuelle d'entrer dans le chômage multipliée par la durée escomptée moyenne des épisodes de chômage (en mois). La probabilité d'entrer dans le chômage est le ratio entre le nombre de personnes au chômage depuis moins d'un mois et le nombre de personnes qui avaient un emploi un mois auparavant. L'assurance chômage effective (mesurée en %) est le taux de couverture de l'assurance chômage multiplié par le taux de remplacement net moyen garanti aux bénéficiaires de l'assurance chômage, plus le taux de couverture de l'assistance chômage multiplié par le taux de remplacement net moyen garanti aux bénéficiaires de l'assistance chômage. Les prestations familiales, les prestations d'aide sociale et les allocations de logement sont prises en compte dans le calcul des taux de remplacement moyens garantis aux bénéficiaires de l'assurance chômage et de l'assistance chômage. Dans la partie A du graphique, les données relatives au Chili se rapportent à 2011 et non à 2013.

Source : OCDE, Base de données sur la qualité de l'emploi.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933454839>


En conséquence, les responsables publics ne doivent pas seulement s'efforcer d'abaisser le taux de chômage, mais s'employer à accélérer le retour à l'emploi, ce qui fournit une autre raison de lutter contre le chômage de longue durée dans les pays où son incidence est relativement élevée, comme les pays d'Europe continentale et du Sud, et dans les pays où elle a sensiblement augmenté, comme les États-Unis.

Du point de vue de l'inclusivité, il est particulièrement urgent de lutter contre l'insécurité du marché du travail dans les pays d'Europe méditerranéenne (Espagne, Grèce, Italie et Portugal, graphique 2.12), compte tenu de son niveau élevé et de son évolution défavorable, qui accentuent le risque d'exclusion sociale aujourd'hui, et pourraient demain peser sur les résultats en termes d'équité et de croissance. Ces pays ont été durement

Graphique 2.13. **Insécurité sur le marché du travail dans les économies émergentes¹**

1. Dans la partie A du graphique, l'insécurité globale sur le marché du travail est calculée comme la somme de l'insécurité liée au risque de chômage et de l'insécurité liée au risque de travailler pour une rémunération extrêmement faible. La distinction entre travailleurs formels et informels se fonde sur les cotisations à la sécurité sociale (pour les salariés) et sur la déclaration des activités (pour les travailleurs indépendants), sauf en ce qui concerne la Colombie et la Fédération de Russie, pour lesquelles ont été utilisées des informations sur les contrats de travail (écrits ou pas).

Source : OCDE (2015), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933454846>

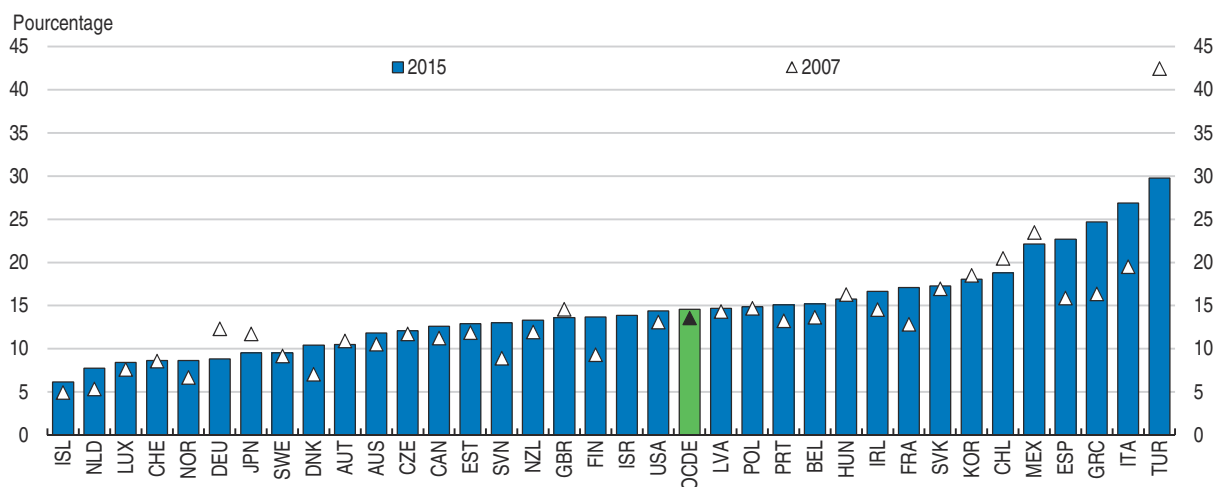
frappés par la crise. La récession et la reprise languissante ont contribué à accroître le risque de pauvreté et sa gravité (graphique 2.7), qui étaient tous deux comparativement élevés avant la crise. Parmi les catégories vulnérables, les jeunes portent depuis 2007 une part disproportionnée du fardeau du chômage. Leur taux de chômage recule depuis la reprise, mais dans les pays d'Europe méditerranéenne, il demeure extrêmement élevé, au-dessus de 30 % (OCDE, 2016d, chapitre 1). L'exclusion des jeunes du marché du travail compromet la croissance à long terme, en raison de l'érosion des compétences, et réduit les perspectives de carrière et de mobilité sociale, d'où un risque de creusement des inégalités.

L'examen de la situation des NEET, plus étroitement liée au risque de marginalisation durable sur le marché du travail que le taux de chômage des jeunes, renforce l'image globale de la précarité des jeunes. Là encore, dans les pays d'Europe méditerranéenne les plus

touchés par la crise, un pourcentage particulièrement élevé et croissant de jeunes relèvent de la catégorie des NEET, mais le problème dépasse largement ce groupe de pays. Des taux élevés de NEET sont également observés dans certains des pays de l'OCDE qui affichent les meilleurs résultats scolaires, comme la Corée et la France (graphique 2.14). Une analyse récente montre qu'un peu plus d'un tiers des jeunes âgés de 15 à 29 ans peu qualifiés qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation vivent dans un ménage sans emploi dans les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données. Ce pourcentage atteint 44 % pour les NEET peu qualifiés, ce qui laisse supposer que bon nombre d'entre eux disposent de revenus modestes, sont confrontés à un risque élevé de pauvreté à court terme, et à des perspectives professionnelles limitées à long terme. Le Royaume-Uni affiche le pourcentage le plus élevé de NEET peu qualifiés vivant dans un ménage sans emploi, à savoir 60 %, contre moins de 10 % pour les autres jeunes. Pour cette génération, plus la période sans travail et sans formation est longue, plus le risque d'effets négatifs durables et à long terme sur les perspectives d'emploi et, plus généralement, le risque d'exclusion sociale sont élevés⁴⁰.


Graphique 2.14. **Proportion de personnes âgées de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni scolarisées, ni en formation**

Pourcentage des jeunes âgés de 15 à 29 ans¹



1. Les données relatives à 2007 sont manquantes pour Israël, tandis qu'elles se rapportent en fait à 2006 pour le Chili. La dernière année connue est 2013 pour le Chili et la Corée, et 2014 pour Israël.

Source : OCDE (2016), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933454852>

La mise en place d'une approche équilibrée visant d'une part à relever le nombre d'emplois et leur qualité en augmentant l'offre de main d'œuvre et les incitations du côté de la demande et, d'autre part, à assurer un niveau de revenu suffisant à l'ensemble des individus tout au long de leur vie appelle des réformes dans divers domaines – comme l'ont établi au fil des ans les nombreuses études consacrées, dans l'optique de l'action publique, aux marchés du travail et aux politiques sociales. On citera pour exemples⁴¹ : i) les politiques du marché du travail, notamment la législation relative à la protection de l'emploi, les PAMT, et le salaire minimum ; ii) les politiques en matière de compétences et de formation, notamment les programmes d'enseignement et formation professionnels et les dispositifs d'apprentissage ; iii) les prélèvements et transferts, notamment les prestations sociales liées à l'emploi, universelles, et sous condition de ressources, ainsi que les coïns fiscaux sur le travail pour les bas salaires, une importance croissante étant accordée au crédit d'impôt sur les revenus d'activité.

Les pouvoirs publics désireux de renforcer l'inclusivité du marché du travail doivent améliorer l'insertion professionnelle des migrants. L'insertion des migrants sur le marché du travail est la clé de leur insertion dans la société en général, et réduirait le risque élevé et croissant de pauvreté auquel ils sont confrontés⁴². De ce point de vue, il est indispensable de diminuer les obstacles à l'« employabilité » pour permettre aux migrants d'obtenir un emploi régulier, ce qui passe par une meilleure reconnaissance des compétences acquises à l'étranger et le développement des cours de langue, ainsi que par des PAMT et un accompagnement pour les aider à surmonter les éventuels obstacles à l'information, au-delà des barrières linguistiques. Des progrès dans ce domaine se font de plus en plus pressants compte tenu des récents flux d'immigration et de leur évolution future, surtout dans le contexte de la crise des réfugiés en Europe (Commission européenne, 2016).

Remédier au problème de l'insécurité du marché du travail est un défi pour tous les pays émergents, et appelle une réduction de l'économie informelle, compte tenu du lien étroit entre ces deux éléments. Au-delà de ce problème général, la situation varie grandement d'un pays à l'autre compte tenu de l'incidence, mais aussi de la nature des emplois informels. Fait inquiétant, les pays qui affichent le pourcentage le plus élevé de travailleurs informels, comme l'Indonésie, l'Inde et le Mexique, n'ont pas, d'après les estimations disponibles, enregistré d'avancées notables ces derniers temps (OCDE, 2015c, chapitre 5). Malgré les progrès réalisés dans plusieurs autres pays émergents, de nouveaux efforts s'imposent pour réduire l'économie informelle. Les pays présentent un ensemble commun de recommandations générales sur les réformes à mener dans ce domaine, notamment la mise en place de régimes adéquats et efficaces de protections sociale et de PAMT, la simplification des règles et institutions du marché du travail et le renforcement de leur efficacité (y compris de leur application), et la baisse des coûts liés à la régularisation des entreprises, à savoir les coûts salariaux des travailleurs peu qualifiés et la charge administrative associée à la création d'entreprises.

Les disparités entre les sexes et l'insertion économique des femmes

Il faut absolument vaincre les disparités entre les sexes pour instaurer une croissance inclusive, ce qui concourrait à renforcer l'équité, mais aussi l'efficacité. Les arguments d'ordre social et relatifs à l'équité en faveur d'une amélioration de l'insertion professionnelle et, plus généralement, économique, des femmes sont nombreux et solides, notamment en termes de :

- Réduction des inégalités de revenu, car les données indiquent que les progrès accomplis dans ce domaine au cours des deux dernières décennies ont freiné le creusement des inégalités. Si le pourcentage de ménages où les femmes travaillent était resté au niveau affiché 20 à 25 ans plus tôt, les inégalités de revenu auraient augmenté de près d'un point de plus, en moyenne, sur l'échelle du coefficient de Gini. La hausse du pourcentage de femmes travaillant à temps plein et des salaires relatifs des femmes a ralenti l'accroissement des inégalités d'un point supplémentaire (OCDE, 2015b, chapitre 5).
- Réduction du risque de pauvreté, et notamment de la pauvreté infantile, car les familles dont aucun membre ne travaille et les mères célibataires sont plus susceptibles de tomber en-dessous du seuil de pauvreté, et les enfants qui vivent dans ces familles risquent d'en subir toute leur vie les conséquences défavorables. Cet argument est particulièrement pertinent pour les pays émergents, où les inégalités entre les sexes et le degré de privation matérielle des enfants demeurent importants. Parmi les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables, Israël et la Turquie sont ceux

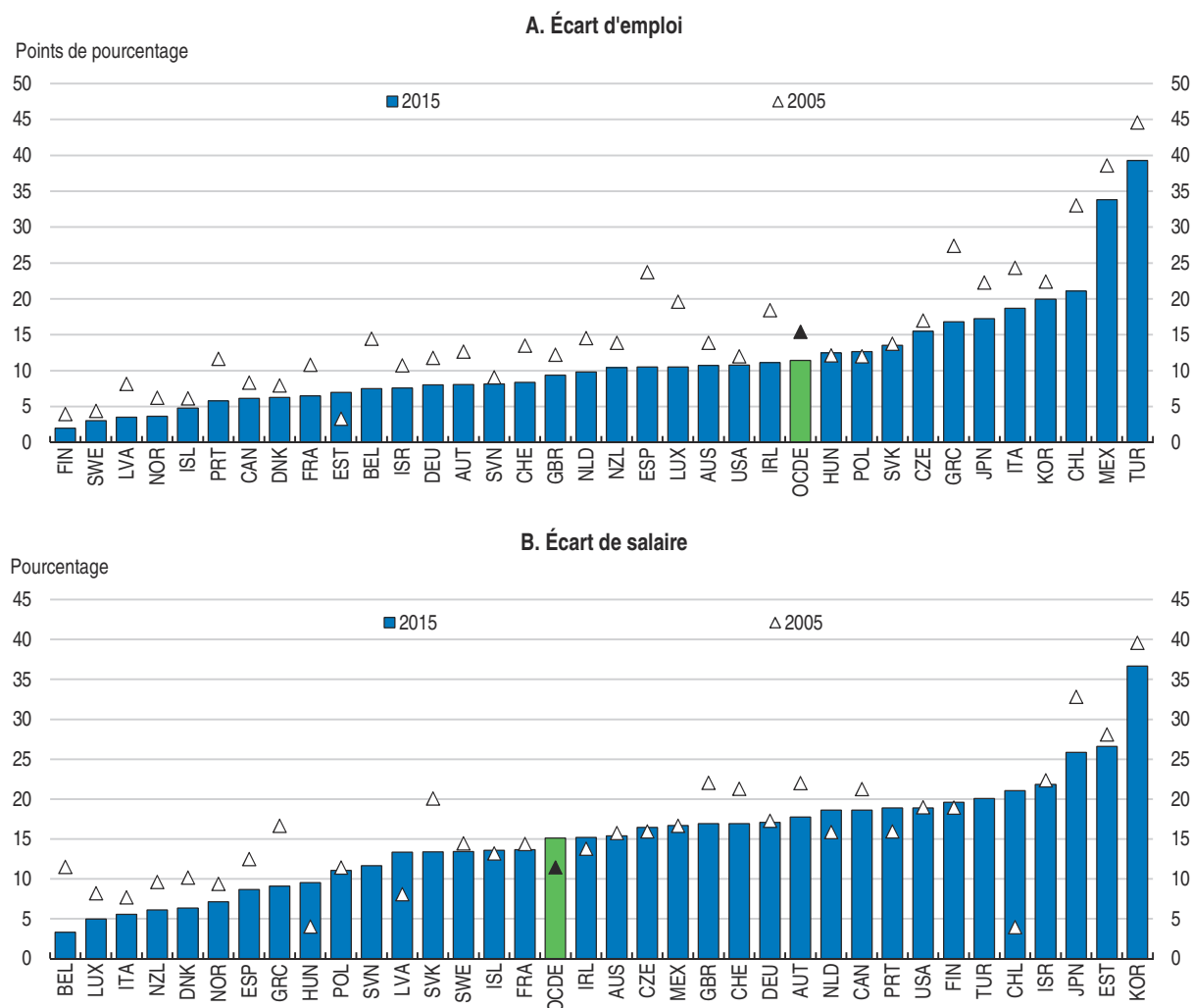
qui affichent les taux de pauvreté infantile les plus élevés, phénomène qui est associé à des disparités substantielles entre hommes et femmes (tableau 2.A1.1 de l'annexe)⁴³.

- Réduction du dualisme en améliorant l'insertion professionnelle des femmes, notamment dans les pays où les inégalités entre les sexes sont fortes et où les femmes sont surreprésentées parmi les travailleurs non réguliers, comme le Japon et la Corée (OCDE, 2014b, chapitre 4).
- Réduction du risque de pauvreté des personnes âgées : en effet, alors que le taux de pauvreté des personnes âgées a considérablement reculé dans les pays de l'OCDE ces dernières décennies, des disparités manifestes persistent entre les sexes dans la mesure où le risque de pauvreté des femmes est sensiblement supérieur à celui des hommes⁴⁴. Aux États-Unis par exemple, ce taux se situe aux environs de 16.5 % pour les hommes âgés, mais atteint 25.6 % pour les femmes. En Allemagne et en Finlande, où le taux de pauvreté est nettement inférieur à celui des États-Unis, le risque de pauvreté chez les seniors est néanmoins deux fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes (OCDE, 2015g). Cette situation peut découler d'écart substantiels dans le montant des retraites, qui reflètent pour leur part les disparités entre les sexes en termes de rémunération, d'horaires de travail et de durée de la vie active, en particulier les interruptions de carrière des femmes.

Des progrès sont observables dans ce domaine, les disparités professionnelles et salariales entre hommes et femmes s'étant résorbées dans de nombreux pays. Au cours de la décennie écoulée, l'écart en termes d'emploi a diminué de 4 points en moyenne dans l'OCDE (graphique 2.15, partie A). Pour autant, il est encore de 11 points, et atteint près de 22 points si l'on tient compte du fait que le nombre de femmes travaillant à temps partiel est supérieur à celui des hommes (OCDE, 2015b, chapitre 5). Par ailleurs, l'écart moyen entre les sexes masque une hétérogénéité substantielle entre pays : l'écart salarial par exemple (non corrigé des différences de profession et de qualification) va de 25 % en Corée et au Japon à moins de 5 % en Belgique et au Luxembourg (graphique 2.15, partie B).


Les pays de l'OCDE ont déployé des efforts croissants pour remédier au problème des disparités entre les sexes, comme le montre l'accélération des réformes visant à lever les obstacles à la participation à temps plein (et à temps partiel volontaire) des femmes au marché du travail (chapitre 3). Malgré les progrès réalisés, le problème est répandu et persiste, car d'autres mesures s'imposent pour renforcer l'insertion professionnelle des femmes⁴⁵. Cela passe par des réformes dans plusieurs domaines, la mise en place de politiques de qualité en matière d'accueil et d'éducation des jeunes enfants revêtant à cet égard une importance cruciale. Des avancées en ce sens sont indispensables pour permettre aux femmes de mieux concilier responsabilités familiales et professionnelles, mais aussi pour améliorer l'égalité des chances des enfants issus de milieux défavorisés face à l'éducation. De nombreux pays de l'OCDE doivent également mener des réformes des prélèvements et transferts pour supprimer les mesures fiscales qui dissuadent les femmes de participer pleinement à la vie active. Les réformes dans ce domaine amélioreraient l'inclusivité du régime fiscal, à savoir sa neutralité envers les contribuables, indépendamment de leur sexe⁴⁶.

L'émancipation des femmes dans la société est une gageure pour tous les pays émergents, notamment parce que les disparités entre hommes et femmes y sont généralement plus prononcées que dans les pays avancés. La réduction de ces disparités diminuerait les inégalités de revenu et renforcerait l'inclusivité mais, surtout, enrayerait la pauvreté et la malnutrition des enfants puisque les femmes sont les principales

Graphique 2.15. **Disparités entre hommes et femmes dans les pays de l'OCDE¹**

1. L'écart d'emploi est la différence entre les taux d'emploi des hommes et des femmes âgés de 15 à 64 ans. L'écart de salaire est la différence entre les salaires médians des hommes et des femmes, exprimé en pourcentage du salaire médian des hommes. Les estimations de salaires utilisées dans les calculs se réfèrent à la rémunération brute des salariés à temps plein. Ces deux écarts sont non corrigés au sens où ils ne tiennent pas compte de caractéristiques individuelles telles que le niveau de formation et l'expérience professionnelle. Dans la partie B du graphique, les données relatives à 2015 se rapportent en fait à 2010 pour l'Estonie, la Lettonie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovaquie et la Turquie ; à 2011 pour Israël ; à 2012 pour l'Espagne et la France ; à 2013 pour la Suède ; et à 2014 pour l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Corée, le Danemark, la Finlande, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Portugal et la Suisse. Les données relatives à 2005 se rapportent en fait à 2006 pour le Chili, l'Estonie, l'Italie, la Lettonie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne et la Suisse ; et à 2008 pour le Danemark. Les données sont manquantes à partir du milieu des années 2000 pour la Slovaquie et la Turquie.

Source : OCDE, *Base de données des Statistiques de la population active* et *Base de données sur les inégalités de revenus d'activité*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933454861>

pourvoyeuses de soins. Selon une analyse récente, l'élimination des disparités entre hommes et femmes sur les marchés du travail des pays émergents est un chantier inachevé (OCDE, 2016c, chapitre 4) :

- L'écart de taux d'activité entre hommes et femmes rétrécit dans de nombreuses économies émergentes, mais les progrès sont très inégaux. Les avancées les plus importantes sont observées en Amérique latine, notamment au Chili et au Costa Rica, tandis que des écarts plus substantiels persistent dans des pays comme l'Inde et l'Indonésie.

- Le pourcentage de NEET est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, ce qui tient en partie aux maternités précoces dans certains pays émergents, particulièrement en Inde, mais aussi en Turquie et au Mexique.
- Dans les pays émergents, les femmes occupent des emplois de qualité inférieure à ceux des hommes, notamment parce qu'elles sont surreprésentées dans les secteurs à faible productivité où les salaires sont bas, et que les travailleuses indépendantes sont surreprésentées dans les entreprises peu rentables et dans le secteur informel. La sécurité d'emploi des femmes est en conséquence inférieure à celle des hommes et, comme indiqué plus haut, elles font face à un risque plus élevé de chômage et de rémunération extrêmement faible.
- La suppression des inégalités entre hommes et femmes dans les pays émergents appelle une action concertée dans de nombreuses sphères de l'action publique, qui portera plus particulièrement sur les disparités subsistant en matière d'éducation et d'accès aux capitaux ; il s'agira aussi, comme dans les pays avancés, de libérer du temps pour les femmes, par exemple en développant les services subventionnés de garde d'enfants et en favorisant la flexibilité de l'emploi, et en modifiant les contre-incitations fiscales et autres réglementations qui entravent la participation des femmes au marché du travail formel ; enfin, mais ce n'est pas le moins important, il leur faut lutter contre la discrimination et les violences à l'encontre des femmes.

Notes

1. Les éditions successives d'*Objectif croissance* ont déjà souligné que si la hausse du PIB par habitant peut sans nul doute améliorer la situation matérielle de tous les citoyens, il apparaît que la croissance ne profite pas forcément à tous les échelons de la distribution des revenus (OCDE, 2015a). L'élargissement du cadre va dans le sens de certaines des principales recommandations formulées par la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, auxquelles l'Initiative du vivre mieux de l'OCDE et le cadre de l'OCDE pour une croissance inclusive donnent suite (OCDE, 2014a).
2. La hausse du revenu disponible des ménages ne se traduit pas forcément par l'amélioration d'autres aspects du bien-être comme la participation à des activités productives, l'éducation et la santé. Le revenu est sans doute l'élément qui influe le plus sur le bien-être, mais les facteurs non monétaires jouent également (OCDE, 2014a).
3. Voir OCDE (2014b, chapitre 3 ; 2015c, chapitre 5) pour les détails et les références. Le Cadre de l'OCDE pour la qualité de l'emploi comprend une autre dimension non retenue ici, à savoir la qualité de l'environnement de travail. Celle-ci rend compte des aspects non économiques de la qualité de l'emploi et englobe des facteurs liés à la nature et au contenu du travail accompli, à l'organisation du temps de travail et aux relations professionnelles. Elle n'est pas encore intégrée au cadre élargi d'*Objectif croissance* pour des raisons de disponibilité des données et parce que les preuves de l'incidence des politiques favorables à la croissance sur cet aspect de la qualité de l'emploi et, plus généralement, du bien-être, sont encore relativement restreintes.
4. Les indicateurs disponibles qui offrent une couverture géographique et chronologique suffisante – généralement basés sur des variantes de l'espérance de vie – sont des mesures relativement médiocres des résultats sanitaires ; des progrès s'imposent dans ce domaine de la statistique.
5. À titre d'exemple, la prochaine édition de l'*Indicateur du vivre mieux de l'OCDE* devrait comporter un éventail plus large de paramètres d'inégalité qui pourrait être intégré aux futures éditions d'*Objectif croissance*.
6. L'évaluation quantitative porte sur les effets à longue échéance, conformément à l'orientation générale d'*Objectif croissance*, à savoir l'augmentation du niveau de vie à long terme. Cela étant, la formulation de recommandations pertinentes pour l'action publique tient tout de même compte des impératifs à court terme et particuliers à chaque pays dans le cadre de l'évaluation qualitative fondée sur des consultations avec les spécialistes des pays considérés.

7. Voir Immervoll et Richardson (2011) sur la politique de redistribution et la réduction des inégalités dans les pays de l'OCDE.
8. De très nombreuses études portent sur les facteurs de pauvreté dans les pays en développement. La Banque mondiale produit un nombre considérable de travaux intéressant l'action publique dans ce domaine, qui constituent une base fiable pour formuler des recommandations à l'appui de réformes dans les pays émergents (Banque mondiale, 2015). Beaucoup plus rares sont cependant les recherches concernant les facteurs de risque et de gravité de la pauvreté dans les pays à revenu élevé. Le rapprochement et l'exemple ci-dessus reposent sur des données résumées dans le *Handbook of Income Distribution* (Marx et al., 2015).
9. Des données empiriques récentes concernant l'effet redistributif de la croissance économique offrent un autre argument solide à cet égard : Hermansen et al. (2016) montrent qu'une croissance créatrice d'emplois réduit les inégalités de revenu en relevant les revenus de la classe moyenne et des pauvres.
10. Voir également OCDE (2016c), chapitre 3, pour une analyse des mesures visant à atténuer les éventuelles pertes d'emploi et baisses de salaire à court terme liées aux réformes qui diminuent les obstacles à l'entrée sur les marchés des produits et à celles qui assouplissent les réglementations gouvernant le licenciement des travailleurs titulaires d'un contrat régulier.
11. C'est le cas d'un point de vue statique, alors que sur l'ensemble du cycle de vie, l'effet est plus proche de la neutralité distributive. Voir OCDE/Korea Institute of Public Finance (2014).
12. Ce qui concorde en fait avec les observations récentes de Causa et al. (2016) dans la mesure où l'augmentation du revenu disponible résultant des réformes du marché des produits est assez équitablement répartie, et donc neutre sur le plan redistributif, à long terme. Cela posé, le chapitre 3 d'OCDE (2016c) montre aussi qu'à court terme, les réformes du marché des produits qui réduisent les obstacles à l'entrée dans les secteurs dominés par de grosses entreprises peuvent y provoquer des pertes d'emploi et des baisses de salaires transitoires, surtout lorsqu'elles sont mises en œuvre pendant une phase de ralentissement économique. Le chapitre analyse les programmes d'action visant à atténuer ces coûts à court terme.
13. Les effets des réformes qui stimulent l'innovation et le progrès technique sur l'inégalité devraient être dans l'ensemble relativement plus défavorables que ceux des réformes du marché des produits. Les conclusions des études existantes ne sont pas tranchées (OCDE 2011a, chapitre 2), et il ressort de travaux récents que les politiques d'innovation peuvent avoir des retombées négatives sur l'emploi peu qualifié.
14. Dans l'idéal, il faudrait utiliser l'indicateur le plus complet : le revenu disponible ajusté des ménages, qui tient compte des transferts en nature, comme l'éducation et la santé, mais cet indicateur n'est pas disponible sous forme de séries chronologiques, et il est difficile à utiliser aux fins de comparaisons internationales. Voir OCDE (2008; 2011a) pour des analyses de l'effet redistributif des transferts en nature.
15. L'indice de Gini indique dans quelle mesure la distribution du revenu disponible entre les ménages s'écarte d'une répartition parfaitement égale. Un coefficient de Gini égal à zéro représente une égalité parfaite, un coefficient égal à 100 une inégalité parfaite.
16. La corrélation entre le PIB par habitant et les inégalités de revenu est de -0.45 dans les pays de l'OCDE, et chute à -0.22 quand on en retire le Chili, le Mexique et la Turquie.
17. Dans ce chapitre, le terme « pays émergents » désigne des pays non-membres de l'OCDE (Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chine, Colombie, Costa Rica, Inde, Indonésie, Lituanie et Russie) auxquels s'ajoutent le Chili, le Mexique et la Turquie.
18. En Corée, le taux de pauvreté est particulièrement élevé chez les personnes âgées ; voir la dernière Étude économique de l'OCDE, OCDE (2016d).
19. De ce fait, le chiffre correspondant n'est pas indiqué.
20. Un accroissement général des inégalités de revenu est observable sur une plus longue durée, depuis le milieu des années 80 par exemple, comme souligné en début de chapitre et comme le montrent de nombreuses études (OCDE, 2008; 2011a; 2015b).
21. Néanmoins, la moyenne pondérée par la population pour l'OCDE ne fait apparaître qu'une augmentation de 0.1 point de pourcentage par an du coefficient de Gini, et il en va de même si l'on prend seulement en compte les pays avancés de l'OCDE (à savoir sans le Chili, le Mexique et la Turquie).
22. La corrélation du coefficient de Gini initial et de son évolution depuis le milieu des années 2000 est de -0.46 pour l'ensemble conjugué des pays de l'OCDE et des pays émergents, mais ce chiffre doit être

considéré avec prudence étant donné que les indicateurs de l'inégalité disponibles se fondent sur la consommation (et non sur le revenu) pour un sous-ensemble de pays émergents (graphique 2.4, partie B).

23. Le taux de pauvreté relative est la proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent est inférieur à 50% du revenu disponible équivalent médian de l'ensemble de la population. L'intensité de la pauvreté est la différence entre le seuil de pauvreté et le revenu moyen des pauvres, exprimée en pourcentage du seuil de pauvreté.
24. Cette théorie, que Galor et Zeira (1993) sont les premiers à avoir formulée, est dénommée théorie «de l'accumulation du capital humain».
25. Voir également le chapitre 2 d'OCDE (2015b) sur le débat relatif aux inégalités et à la croissance.
26. La réduction des coûts liés aux licenciements peut donner lieu à des pertes d'emploi temporaires non négligeables à court terme, mais ces pertes sont moins fortes dans les pays où il existe un fort dualisme du marché. Quoiqu'il en soit, des réformes de la protection de l'emploi conjuguées à des réformes de la négociation collective et des prestations de chômage peuvent atténuer ces coûts à court terme. Voir OCDE (2016b, chapitre 3). Voir également Cournède et al. (2016).
27. Comme déjà mentionné, la réduction des obstacles à l'entrée dans des secteurs comme les industries de réseau peut entraîner des coûts d'ajustement à court terme en termes de pertes d'emploi, surtout en période de ralentissement économique. Cet effet peut être atténué en associant à ces réformes des mesures complémentaires visant à favoriser l'adaptabilité interne des entreprises et à renforcer l'efficacité des prestations de chômage. Voir OCDE (2016c, chapitre 3). Voir également Cournède et al. (2016).
28. Des travaux sont en cours dans ce domaine, qui seront progressivement incorporés au cadre de définition des priorités. Ce dernier sera notamment révisé (en ce qui concerne les volets relatifs à l'équité et à la croissance) de manière à tenir compte des conclusions émanant de la réévaluation de la *Stratégie de l'OCDE pour l'emploi* qui sera publiée en 2018. Par ailleurs, s'agissant des recommandations relatives aux réformes des pensions, il est probable que les effets redistributifs varient en fonction de la conception des réformes; des études sont en cours pour apporter des éclairages concrets sur cette question (Geppert et Lüske, à paraître). Les observations pertinentes seront progressivement intégrées au processus de sélection des priorités d'*Objectif croissance*.
29. Brys et al. (2016) dressent une vue d'ensemble et une analyse complètes d'un modèle fiscal propice à une croissance inclusive.
30. Voir par exemple Lochner (2011) pour une étude générale.
31. Voir par exemple Glewwe et Muralidharan (2016).
32. Voir par exemple OCDE (2015e); Bjorklund et Salvanes (2011); Causa et Johansson (2009).
33. Voir par exemple Chetty et al. (2016).
34. Voir Autor et al. (2003); Michaels et al. (2014); Arntz et Gregory (2016).
35. Voir Heckman et Mosso (2014); Altzinger et al. (2015); OCDE (2012b).
36. L'incidence d'une hausse du pourcentage des travailleurs présentant un niveau d'instruction élevé sur l'inégalité statique des revenus est théoriquement ambiguë, ce qui tient à l'interaction d'un effet de composition et d'un effet (salarial) de taux de rendement (Knight et Sabot, 1983). Cela pourrait expliquer que les données empiriques internationales relatives aux effets redistributifs du taux de diplômés de l'enseignement supérieur n'aient pas produit de résultats décisifs (voir par exemple Fournier et Koske, 2012, sur les pays de l'OCDE).
37. L'idée consistant à prévenir d'abord les inégalités, plutôt que de compter sur les régimes d'imposition et de prestations, a également été désignée sous le nom de «prédistribution» (Hacker, 2011).
38. Cette interprétation est conforme au principe selon lequel les individus doivent développer leurs propres capacités, qui est au centre de la théorie moderne du bien-être (Sen, 1999). Voir également Atkinson (2015) pour une analyse des mesures visant à remédier aux inégalités avant ou après prélèvements et transferts.
39. Le risque de chômage couvre à la fois le risque de perdre son emploi et la durée prévue de la période de chômage. L'assurance-chômage tient compte de la couverture des prestations et de leur générosité (OCDE, 2014b, chapitre 3).
40. Voir chapitre 1 in OCDE (2016d).
41. Voir les différentes éditions de *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* et d'*Objectif croissance*.

42. Voir OCDE, 2015f, chapitre 2.
43. Voir OCDE (2015d), chapitre 4, pour une analyse approfondie du bien-être des enfants.
44. Voir Haitz (2015).
45. Voir OCDE (2013b).
46. Voir Brys et al. (2016).

Bibliographie

- Adalet McGowan, M. et D. Andrews (2015), « Labour Market Mismatch and Labour Productivity: Evidence from PIAAC Data », *Documents de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE*, n° 1209, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js1pzx1r2kb-en>.
- Aghion, P. et al. (2015), « Innovation and Top Income Inequality », *NBER Working Paper*, n° 21247.
- Aghion, P. et al. (2016), « Living the 'American Dream' in Finland: The Social Mobility of Inventors », document non publié.
- Altzinger, W. et al. (2015), « Education and Social Mobility in Europe: Levelling the Playing Field for Europe's Children and Fuelling its Economy », *WWFforEurope Working Paper*, n° 80.
- Arntz, M., T. Gregory et U. Zierahn (2016), « The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries: A Comparative Analysis », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 189, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlz9h56duq7-en>.
- Atkinson, A.B. (2015), « Inequality: What can be done? », Harvard University Press.
- Atkinson, A.B. (1970), « On the Measurement of Inequality », *Journal of Economic Theory*, vol. 2, pp. 244-263.
- Autor, D.H., F. Levy et R.J. Murnana (2003), « The Skill Content of Recent Technological Change: An Empirical Exploration », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, n° 4, pp. 1279-1333.
- Banque mondiale (2016), *Taking on Inequality: Poverty and Shared Prosperity 2016*, Banque mondiale.
- Banque mondiale (2015), « A Measured Approach to Ending Poverty and Boosting Shared Prosperity: Concepts, Data, and the Twin Goals », *Policy Research Report*, Banque mondiale.
- Bjorklund, A. et K.G. Salvanes (2011), « Education and Family Background: Mechanisms and Policies », in E.A. Hanushek, S. Machin et L. Woessmann (dir. pub.), *Handbook of the Economics of Education*, vol. 3, pp. 201-247.
- Braconier, H. et J. Ruiz Valenzuela (2014), « Gross Earning Inequalities in OECD Countries and Major Non-member Economies: Determinants and Future Scenarios », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1139, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz123k7s8bv-en>.
- Brys, B. et al. (2016), « Tax Design for Inclusive Economic Growth », *Documents de travail de l'OCDE sur la fiscalité*, n° 26, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlv74ggk0g7-en>.
- Causa, O. et A. Johansson (2009), « Intergenerational Social Mobility », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 707, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/223106258208>.
- Causa, O., A. de Serres et N. Ruiz (2015), « Can pro-growth policies lift all boats? An analysis based on household disposable income », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2015, n° 1, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2015-5jrqb1t5jb.
- Causa, O., M. Hermansen et N. Ruiz (2016), « The Distributional Impact of Structural Reforms », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1342, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jln041nkpwc-en>.
- Chetty, R., N. Hendren et L.F. Katz (2016), « The Effects of Exposure to Better Neighborhoods on Children: New Evidence from the Moving to Opportunity Experiment », *American Economic Review*, vol. 106, n° 4, pp. 855-902.
- Commission européenne (2016), « An Economic Take on the Refugee Crisis: A Macroeconomic Assessment for the EU », *Institutional Paper*, n° 33.
- Cournède, B., O. Denk et P. Garda (2016), « Effects of Flexibility-Enhancing Reforms on Employment Transitions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, à paraître, Éditions OCDE, Paris.
- Deaton, A. (1997), « The Analysis of Household Surveys », Johns Hopkins University Press.

- Fournier, J.M. et I. Koske (2012), « The Determinants of Earnings Inequality: Evidence from Quantile Regressions », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2012, n° 1, pp. 7-36, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2012-5k8zs3twbrd8.
- Gal, P. et A. Theising (2015), « The Macroeconomic Impact of Structural Policies on Labour Market Outcomes in OECD Countries: A Reassessment », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1271, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jrqc6t8ktjf-en>.
- Galor, O. et J. Zeira (1993), « Income Distribution and Macroeconomics », *Review of Economic Studies*, vol. 60, n° 1, pp. 35-52.
- Geppert, C. et M. Lüske (2017), « Labour Supply Effects of Pension Policies and Early Retirement Schemes: Differences across Socio-Economic Groups », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, à paraître, Éditions OCDE, Paris.
- Glewwe, P. et K. Muralidharan (2016), « Improving Education Outcomes in Developing Countries: Evidence, Knowledge Gaps, and Policy Implications », in Hanushek, E.A., S. Machin et L. Woessmann (dir. pub.), *Handbook of the Economics of Education*, vol. 5, pp. 653-743.
- Hacker, J. (2011), « The Institutional Foundations of Middle Class Democracy », *Policy Network*, essay.
- Haitz, N. (2015), « Old-age Poverty in OECD Countries and the Issue of Gender Pension Gaps », *CESifo DICE Report*, vol. 13, n° 2, pp. 73-75.
- Heckman, J.J. et S. Mosso (2014), « The Economics of Human Development and Social Mobility », *Annual Review of Economics*, vol. 6, pp. 689-733.
- Hermansen, M., N. Ruiz et O. Causa (2016), « The Distribution of the Growth Dividends », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1343, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/7c8c6cc1-en>.
- Hijzen, A. et B. Menyhert (2016), « Measuring Labour Market Security and Assessing its Implications for Individual Well-Being », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 175, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jm58quzd6s4-en>.
- Immervoll, H. et L. Richardson (2011), « Redistribution Policy and Inequality Reduction in OECD Countries: What Has Changed in Two Decades? », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 122, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kg5dlkhjq0x-en>.
- Knight, J. et R. Sabot (1983), « Educational Expansion and the Kuznets Effects », *American Economic Review*, vol. 73, n° 5, pp. 1132-1136.
- Lochner, L. (2011), « Nonproduction Benefits of Education: Crime, Health, and Good Citizenship », in Hanushek, E.A., S. Machin et L. Woessmann, *Handbook of the Economics of Education*, vol. 4, pp. 183-282.
- Marlier, E. et A.B. Atkinson (2010), « Indicators of Poverty and Social Exclusion in a Global Context », *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 29, pp. 285-304.
- Marx, I., B. Nolan et J. Olivera (2015), « The Welfare State and Antipoverty Policy in Rich Countries », in Atkinson, A.B. et F. Bourguignon (dir. pub.), *Handbook of Income Distribution*, vol. 2B, Pays-Bas, pp. 2063-2139.
- Michaels, G., A. Natraj et J. Van Reenen (2014), « Has ICT Polarized Skill Demand? Evidence from Eleven Countries over Twenty-Five Years », *Review of Economics and Statistics*, vol. 96, n° 1, pp. 60-77.
- Murtin, F. et A. de Serres (2014), « How Do Policies Affect the Exit Rate out of Unemployment? Disentangling Job Creation from Labour Market Frictions », *LABOUR*, vol. 28, n° 2, pp. 190-208.
- OCDE (2016a), « L'articulation entre productivité et inclusivité », Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, www.oecd.org/fr/rcm/documents/L-articulation-entre-productivite-et-inclusivite.pdf.
- OCDE (2016b), *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2016 n° 1, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2016-1-fr.
- OCDE (2016c), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2016-fr.
- OCDE (2016d), *OECD Economic Surveys: Korea 2016*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-kor-2016-en.
- OCDE (2016e), *Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-fr>.
- OCDE (2016f), *Résultats du PISA 2015 (Volume I): L'excellence et l'équité dans l'éducation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264267534-fr>.

- OCDE (2015a), *Réformes économiques 2015: Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2015-fr>.
- OCDE (2015b), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>.
- OCDE (2015c), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2015-fr.
- OCDE (2015d), *Comment va la vie ? 2015: Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2015-fr.
- OCDE (2015e), *Panorama de la santé 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2015-fr.
- OCDE (2015f), *Perspectives des migrations internationales 2015*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2015-fr.
- OCDE (2015g), *Panorama des pensions 2015: Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2015-fr.
- OCDE (2014a), *All on Board: Making Inclusive Growth Happen*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264218512-en>.
- OCDE (2014b), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2014-fr.
- OCDE (2013a), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II): Offrir à chaque élève la possibilité de réussir*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264205321-fr>.
- OCDE (2013b), *Recommandation du Conseil sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat*, Éditions OCDE, Paris, [www.oecd.org/fr/parite/C-MIN\(2013\)5-FRE.pdf](http://www.oecd.org/fr/parite/C-MIN(2013)5-FRE.pdf).
- OCDE (2012a), *Low-Performing Students: Why They Fall Behind and How to Help Them Succeed*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264250246-en>.
- OCDE (2012b), *Petite enfance, grands défis III: Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264167025-fr>.
- OCDE (2011a), « Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent », Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr>.
- OCDE (2011b), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr>.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264044210-fr>.
- OCDE/Korea Institute of Public Finance (2014), *The Distributional Effects of Consumption Taxes in OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264224520-en>.
- Piketty, T. (2013), *Le Capital au XXI^e siècle*, Éditions du Seuil, Paris.
- Ravallion, M. (2012), « Why Don't We See Poverty Convergence? », *American Economic Review*, vol. 102, n° 1, pp. 504-523.
- Ruiz, N. et N. Woloszko (2015), « What Do Household Surveys Suggest about the Top 1% Incomes and Inequality in OECD Countries? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1265, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jrs556f36zt-en>.
- Sen, A. (1999), « Development as Freedom », Oxford University Press.
- Voitchovsky, S. (2005), « Does the Profile of Income Inequality Matter for Economic Growth? », *Journal of Economic Growth*, vol. 10, pp. 273-296.
- Wössmann, L. (2008), « Efficiency and Equity of European Education and Training Policies », *International Tax and Public Finance*, vol. 15, pp. 199-230.

ANNEXE 2.A1

Le tableau de bord d'indicateurs d'inclusivité d'Objectif croissance

Tableau 2.A1.1. **Le tableau de bord d'indicateurs d'inclusivité d'Objectif croissance : pays de l'OCDE**Dernière année disponible et variation annuelle moyenne depuis le milieu des années 2000 (Δ)

DIMENSIONS MONÉTAIRES																	
Inégalités de revenu disponible des ménages				Pauvreté relative (basée sur la moitié du revenu disponible médian des ménages)													
Coefficient de Gini		Part des revenus Quintile inférieur		Taux de pauvreté Population totale		Taux de pauvreté Population d'âge actif		Taux de pauvreté Enfants (<18 ans)		Taux de pauvreté Jeunes (18-25 ans)		Taux de pauvreté Seniors (>65 ans)		Intensité moyenne de pauvreté			
%	Δ	%	Δ	%	Δ	%	Δ	%	Δ	%	Δ	%	Δ	%	Δ		
Australie	33.7	0.2	7.2	0.0	12.8	-0.1	10.2	-0.1	13.0	0.1	8.0	0.0	25.7	-0.5	27.8	0.3	
Autriche	28.0	0.1	8.7	-0.1	9.0	0.2	8.5	0.2	10.2	0.4	10.4	0.2	9.7	0.1	28.2	0.0	
Belgique	26.8	-0.2	8.8	0.0	10.0	0.1	9.4	0.3	12.5	0.3	11.1	0.1	9.1	-0.4	22.5	0.2	
Canada	32.2	0.0	7.2	0.0	12.6	-0.1	12.8	-0.1	16.5	-0.1	17.1	0.1	6.2	0.2	32.4	0.3	
Chili	46.5	-0.2	4.9	0.1	16.8	-0.3	14.8	-0.2	22.5	-0.3	15.3	0.1	15.0	-0.1	31.5	-0.3	
Rép. tchèque	26.2	-0.1	9.7	0.0	6.0	0.0	5.6	0.0	10.3	0.0	4.9	0.0	3.0	0.1	22.0	-0.1	
Danemark	25.4	0.3	9.8	-0.1	5.4	0.0	6.7	0.2	2.7	0.0	21.4	0.3	3.8	-0.6	30.8	0.7	
Estonie	36.1	0.1	6.3	0.0	16.3	0.2	14.9	0.3	14.3	-0.2	12.8	0.1	23.5	1.0	29.3	-0.4	
Finlande	25.7	-0.1	9.5	0.0	6.8	0.0	7.9	0.1	3.6	0.0	20.6	0.4	6.6	-0.4	21.3	0.0	
France	29.4	0.1	8.7	0.0	8.0	0.1	7.9	0.1	11.3	0.2	12.6	0.0	3.5	-0.1	24.2	-0.1	
Allemagne	29.2	0.1	8.6	0.0	9.1	0.0	9.1	0.1	9.8	-0.1	13.2	-0.1	8.4	-0.1	22.7	-0.1	
Grèce	34.3	0.1	6.5	-0.1	15.1	0.3	16.1	0.7	18.7	0.7	21.5	1.2	8.6	-1.1	34.8	0.4	
Hongrie	28.8	0.0	8.3	-0.1	10.1	0.3	10.0	0.3	11.8	0.4	11.9	0.4	8.6	0.4	29.2	0.6	
Islande	24.4	-0.2	10.1	0.1	4.6	-0.1	4.6	-0.2	5.6	0.0	6.4	-0.5	3.0	-0.2	30.9	0.0	
Irlande	30.9	-0.2	8.2	0.1	8.9	-0.5	9.2	-0.2	9.1	-0.8	16.4	0.9	7.0	-1.9	30.6	1.1	
Israël	36.5	-0.1	5.7	0.0	18.6	0.0	14.7	0.0	24.3	0.0	17.8	0.1	22.6	-0.4	35.2	0.2	
Italie	32.5	-0.1	6.8	0.0	13.3	0.1	13.4	0.3	17.7	0.2	16.0	0.4	9.3	-0.6	39.9	0.7	
Japon	33.0	0.1	6.5	0.0	16.1	0.1	14.5	0.2	16.3	0.3	19.7	0.4	19.0	-0.3	33.9	-0.1	
Corée	30.2	0.0	6.9	0.0	14.4	0.0	9.3	-0.2	7.1	-0.4	9.0	0.0	48.8	0.6	38.7	0.3	
Lettonie	35.2	-0.1	6.6	0.0	14.1	0.0	12.3	-0.1	15.4	-0.1	8.7	-0.2	19.6	0.9	31.3	-0.5	
Luxembourg	28.1	0.2	8.7	-0.1	8.4	0.0	8.0	0.0	12.4	0.1	8.6	-0.2	3.6	0.0	26.1	0.5	
Mexique	45.9	0.1	5.0	0.0	16.7	0.1	13.9	0.1	19.7	0.1	12.0	0.0	25.6	0.2	33.4	-0.3	
Pays-Bas	28.3	0.0	8.6	0.0	8.4	0.1	9.0	0.2	11.2	0.0	22.8	0.6	2.2	-0.1	32.1	0.5	
Nlle-Zélande	33.3	0.0	7.6	0.0	9.9	-0.1	9.1	-0.2	12.8	-0.2	10.4	-0.3	8.2	0.7	23.3	-1.1	
Norvège	25.2	-0.4	9.1	0.0	7.8	0.1	9.0	0.2	6.8	0.3	24.4	-0.1	4.3	-0.5	35.6	0.4	
Pologne	30.0	-0.3	8.1	0.1	10.5	-0.2	10.4	-0.2	13.4	-0.5	12.2	-0.1	7.4	0.4	27.2	-0.3	
Portugal	34.2	-0.5	6.9	0.0	13.6	0.0	13.3	0.3	18.2	0.2	17.7	0.9	10.2	-0.8	32.7	0.4	
Rép. slovaque	26.9	0.0	8.8	0.0	8.4	0.0	7.9	0.0	13.5	0.3	8.5	0.0	3.7	-0.2	33.7	1.0	
Slovénie	25.5	0.2	9.1	-0.1	9.5	0.2	8.8	0.3	9.8	0.3	7.9	0.3	12.2	-0.5	23.9	0.0	
Espagne	34.6	0.2	6.1	-0.1	15.9	0.1	16.5	0.6	23.4	0.6	20.1	1.1	5.5	-1.7	38.0	0.4	
Suède	28.1	0.5	8.7	-0.2	8.8	0.4	9.4	0.4	8.5	0.5	17.0	0.3	7.6	0.1	26.1	0.1	
Suisse	28.5	-0.4	8.7	0.1	9.1	-0.2	6.2	-0.3	8.0	-0.7	6.6	0.0	23.4	0.6	23.8	-1.2	
Turquie	39.3	-0.4	6.1	0.1	17.2	0.0	13.1	0.0	25.3	0.2	14.1	0.0	18.9	0.4	29.5	-0.3	
Royaume-Uni	35.8	0.0	7.2	0.0	10.4	-0.1	9.8	0.0	9.9	-0.4	10.5	0.1	13.5	-0.5	30.6	0.1	
États-Unis	39.4	0.4	5.2	0.0	17.5	0.0	15.7	0.2	20.2	-0.1	19.9	0.1	21.0	-0.4	40.5	0.1	
OCDE	31.7	0.0	7.7	0.0	11.4	0.0	10.6	0.1	13.3	0.0	13.9	0.2	12.2	-0.2	30.1	0.1	

Note : Voir le tableau 2.A1.5 pour une description des indicateurs, des sources de données et de la période couverte par pays.

Tableau 2.A1.1. Le tableau de bord d'indicateurs d'inclusivité d'Objectif croissance : pays de l'OCDE (suite)

Dernière année disponible et variation annuelle moyenne depuis le milieu des années 2000 (Δ)

	DIMENSIONS MONÉTAIRES										DIMENSIONS NON MONÉTAIRES							
	Parts supérieures des revenus et du patrimoine			Inégalité et qualité des revenus							Insécurité sur le marché du travail							
	Part du revenu du centile sup.		Part du patrimoine du centile sup.	Rapport D5/D1 des revenus		Rapport D9/D5 des revenus		Qualité des revenus		Écart salarial hommes-femmes		Insécurité sur le marché du travail		Risque de chômage		Assurance chômage		
	%	Δ	%	Δ	Δ	Δ	USD	Δ	%	Δ	%	Δ	%	Δ	%	Δ		
Australie	9.0	0.1	13.3		1.7	0.0	2.1	0.0	21.0	0.2	15.4	0.1	3.9	0.2	6.1	0.2	36.2	-0.5
Autriche			24.0		1.7	0.0	1.9	0.0	21.3	0.2	17.7	-0.5	2.2	0.0	5.6	0.1	60.0	0.6
Belgique			12.6		1.3	0.0	1.7	0.0	27.2	0.2	3.3	-0.9	3.6	0.1	9.5	0.1	61.9	0.7
Canada	13.6	-0.1	15.5		1.9	0.0	1.9	0.0	19.7	0.3	18.6	-0.4	3.9	0.1	7.6	0.1	49.3	0.0
Chili			18.4		1.6	0.0	2.7	0.0	6.5	0.3	21.1	1.9	8.1		10.2	0.1	22.2	0.7
Rép. tchèque					1.9	0.0	1.8	0.0	8.5	0.1	16.5	0.0	4.7	0.4	7.0	0.1	32.8	-2.0
Danemark	6.4	0.1			1.5	0.0	1.8	0.0	27.3	0.0	6.3	-0.6	2.3	0.1	7.4	0.5	69.0	0.9
Estonie					2.1	0.0	2.1	0.0	6.7	0.3	26.6	-0.4	7.6	0.6	8.8	0.5	14.0	1.0
Finlande	7.5	-0.4	12.4		1.5	0.0	1.8	0.0	20.3	0.2	19.6	0.0	2.6	0.0	9.3	0.1	72.4	1.5
France	7.9	-0.1	18.0		1.5	0.0	2.0	0.0	20.1	0.2	13.7	-0.2	4.6	0.2	11.5	0.3	59.8	0.0
Allemagne	13.0	0.3	24.5		1.9	0.0	1.8	0.0	24.5	0.1	17.1	-0.5	2.7	-0.1	5.5	-0.7	50.7	-1.0
Grèce			8.5		1.7	0.0	1.9	0.0	10.2	-0.1	9.1	-0.5	32.0	3.5	36.8	4.0	13.0	-0.3
Hongrie					1.6	0.0	2.3	0.0	7.3	0.0	9.5	0.6	7.8	0.6	9.9	0.2	20.6	-4.9
Islande					1.7	0.0	1.8	0.0	21.2	0.1	13.6	-0.6	0.7	-0.1	6.0	0.4	87.9	5.9
Irlande	10.5	-0.1			2.0	0.0	2.0	0.0	17.6	0.1	15.2	-0.3	5.0	0.5	12.5	1.1	60.3	-1.2
Israël					1.9	0.0	2.6	0.0	8.5	0.0	21.8	-0.5	3.9	-0.4	6.4	-0.8	39.3	0.3
Italie	9.4	0.0	14.3		1.5	0.0	1.4	0.0	18.0	0.0	5.6	-0.1	11.8	1.2	16.1	1.4	26.4	0.3
Japon	10.4	0.0			1.6	0.0	1.8	0.0	16.1	0.1	25.9	-0.5	2.4	0.0	4.1	0.0	41.9	1.3
Corée	12.2	0.3			2.0	0.0	2.4	0.0	9.6	0.3	36.7	-0.3	2.1	0.0	3.3	0.0	34.9	0.4
Lettonie					1.9	-0.1	2.3	-0.1			13.3	1.3						
Luxembourg			22.4		1.7	0.0	2.1	0.0	28.7		5.0	-0.8	2.1	0.1	6.9	0.3	69.5	0.0
Mexique					1.8	0.0	2.1	0.0	4.0	0.0	16.7	0.0	5.2	0.2	5.2	0.2	0.0	0.0
Pays-Bas	6.3	0.0	23.9		1.7	0.0	1.8	0.0	29.2	0.4	18.6	0.7	3.1	0.3	8.5	0.7	63.9	-0.7
Nlle-Zélande	7.7	-0.2			1.6	0.0	1.9	0.0	16.7	0.3	6.1	-0.2	4.9	0.4	6.5	0.3	24.7	-1.2
Norvège	7.8	-0.5	18.5		1.7	0.0	1.5	0.0	28.2	0.5	7.1	-0.2	1.5	0.1	3.7	0.1	60.7	-1.7
Pologne					1.9	0.0	2.1	0.0	7.2	0.1	11.1	0.0	8.9	0.5	11.2	0.1	21.1	0.1
Portugal			21.3		1.6	0.0	2.5	0.0	8.6	0.0	18.9	0.6	11.7	1.0	17.1	0.9	31.9	-2.2
Rép. slovaque			7.9		1.8	0.0	2.0	0.0	8.3	0.1	13.4	-0.7	10.7	0.6	13.3	0.7	19.4	-0.4
Slovénie					1.6		2.0		14.4		11.6		5.2	0.5	11.4	0.9	54.6	0.1
Espagne	8.6	-0.2	15.2		1.6	0.0	1.9	0.0	16.6	0.3	8.6	-0.5	26.6	3.5	34.7	3.6	23.2	-2.8
Suède	8.7	0.1			1.4	0.0	1.7	0.0	19.8	0.2	13.4	-0.2	5.2	0.4	8.8	0.4	41.3	-3.2
Suisse	10.6	0.2			1.5	0.0	1.8	0.0	28.5	0.5	16.9	-0.5	1.7	0.1	4.5	0.1	62.4	-0.7
Turquie					1.7		2.9		5.6		20.1		9.8	0.0	9.8	0.0	0.6	-0.1
Royaume-Uni	12.7	-0.1	17.5		1.8	0.0	2.0	0.0	16.8	-0.1	16.9	-0.6	5.7	0.2	7.8	0.3	27.6	0.8
États-Unis	22.0	0.2	36.6		2.1	0.0	2.4	0.0	17.6	0.0	18.9	-0.1	5.2	0.3	7.7	0.4	33.1	0.4
OCDE	10.2	0.0	18.0		1.7	0.0	2.0	0.0	16.5	0.2	15.1	-0.1	6.5	0.5	10.0	0.5	40.8	-0.2

Tableau 2.A1.1. Le tableau de bord d'indicateurs d'inclusivité d'Objectif croissance : pays de l'OCDE (suite)

Dernière année disponible et variation annuelle moyenne depuis le milieu des années 2000 (Δ)

	DIMENSIONS NON MONÉTAIRES																	
	Inclusivité du marché du travail										Résultats et inégalités dans le domaine de la santé							
	Écart de taux d'emploi des femmes		Écart de taux d'emploi des seniors		Écart de taux d'emploi des jeunes		Écart de taux d'emploi des allochtones		Taux de chômage de longue durée		Espérance de vie féminine		Espérance de vie masculine		Bon état de santé autodéclaré		Écart de santé entre revenus faibles et élevés	
	pp	Δ	pp	Δ	pp	Δ	pp	Δ	%	Δ	ans	Δ	ans	Δ	%	Δ	pp	Δ
Australie	-10.7	0.4	-17.2	0.8	8.3	0.1	0.0	0.0	23.5	0.3	84.4	0.1	80.3	0.2	85.2	0.1	-10.7	0.8
Autriche	-8.1	0.5	-37.2	1.6	5.4	0.0	6.1	-0.1	29.2	0.1	84.0	0.2	79.2	0.3	69.5	-0.2	-20.8	-0.3
Belgique	-7.5	0.7	-34.5	1.2	14.4	0.1	10.2	0.2	51.7	0.2	83.9	0.2	78.8	0.3	75.0	0.2	-27.8	-0.3
Canada	-6.1	0.2	-20.5	0.6	7.4	0.0	0.5	-0.1	11.6	0.2	84.0	0.1	80.0	0.2	88.1	0.0	-15.4	0.4
Chili	-21.1	1.2	-10.4	0.5	9.8	-0.3	-3.6	-0.2			81.6	0.1	76.4	0.2	59.1	2.2	-13.5	1.5
Rép. tchèque	-15.5	0.1	-29.0	0.9	8.0	-0.5	1.7	-0.3	48.3	-0.3	82.0	0.3	75.8	0.3	60.7	0.2	-30.9	-1.0
Danemark	-6.2	0.2	-17.5	0.5	5.1	0.2	6.8	-0.1	26.9	0.5	82.8	0.3	78.7	0.3	72.4	-0.5	-14.0	0.1
Estonie	-7.0	-0.2	-18.3	0.6	7.0	-0.6	1.7	-0.1	38.3	-1.2	81.9	0.4	72.4	0.6	51.8	0.2	-41.5	-1.1
Finlande	-2.0	0.2	-19.9	0.9	13.4	0.1	8.4	-0.4	25.1	0.2	84.1	0.2	78.4	0.3	69.2	0.0	-26.1	-1.0
France	-6.5	0.4	-30.7	1.1	15.4	0.3	7.9	0.2	44.3	0.4	86.0	0.2	79.5	0.3	68.1	0.1	-12.9	0.5
Allemagne	-8.0	0.3	-17.6	1.7	2.9	0.0	3.6	-0.1	44.0	-0.7	83.6	0.2	78.7	0.2	65.2	0.6	-26.6	-0.6
Grèce	-16.8	1.0	-30.2	0.3	25.4	0.8	7.6	0.6	73.1	1.8	84.1	0.2	78.9	0.2	73.5	-0.4	-8.2	1.4
Hongrie	-12.5	0.0	-35.3	0.7	11.2	0.1	0.0	0.2	46.7	0.1	79.4	0.2	72.3	0.4	57.5	1.4	-14.3	0.2
Islande	-4.8	0.2	-3.3	0.2	5.5	-0.1	3.1	-0.1	16.1	0.4	84.5	0.1	81.3	0.2	76.1	-0.3	-13.2	0.4
Irlande	-11.1	0.8	-18.7	0.8	13.4	0.7	2.3	0.1	57.6	2.1	83.5	0.2	79.3	0.3	82.5	0.0	-16.3	1.0
Israël	-7.6	0.4	-12.5	0.6	4.6	-0.4	-1.2		11.5	-1.2	84.1	0.2	80.3	0.2	84.3	0.8	-8.1	0.7
Italie	-18.7	0.5	-20.0	2.0	29.2	1.1	4.2	0.3	58.9	0.9	85.6	0.2	80.7	0.3	67.9	1.0	-11.2	0.3
Japon	-17.2	0.5	-12.6	0.3	2.1	-0.3			35.5	0.2	86.8	0.1	80.5	0.2	35.4	-0.4	-11.4	-0.1
Corée	-20.0	0.3	-9.9	0.5	7.3	0.0			0.4	-0.1	85.5	0.4	79.0	0.4	32.5	-1.3	-12.8	0.3
Lettonie	-3.5	0.4	-19.8	0.9	6.8	-0.2			45.5	0.3	79.4	0.3	69.1	0.3	45.8	1.2	-33.2	-1.1
Luxembourg	-10.5	0.9	-44.2	0.4	11.5	-0.1	3.7	0.0	28.4	0.7	85.2	0.3	79.4	0.3	72.8	0.1	-12.3	0.4
Mexique	-33.8	0.6	-16.5	-0.1	5.4	0.0	0.9	0.2	1.2	0.0	77.7	0.1	72.3	0.1				
Pays-Bas	-9.8	0.5	-20.5	1.5	5.7	0.1	5.8	0.0	43.6	0.9	83.5	0.2	80.0	0.3	77.3	0.1	-20.5	-0.7
Nlle-Zélande	-10.4	0.4	-6.4	0.6	10.3	0.3	0.0	-0.1	13.2	0.1	83.4	0.2	79.8	0.2	88.9	-0.1	-3.7	0.2
Norvège	-3.6	0.2	-10.9	0.4	5.9	-0.2	7.0	0.3	11.7	0.2	84.2	0.2	80.1	0.3	78.5	0.5	-17.0	0.3
Pologne	-12.6	-0.2	-35.2	0.5	14.1	-0.9	3.0	0.4	39.3	-0.8	81.7	0.3	73.7	0.3	58.1	0.4	-18.0	-1.2
Portugal	-5.8	0.6	-28.9	0.2	20.8	1.0	2.1	-0.1	57.4	1.2	84.4	0.3	78.0	0.3	45.9	0.1	-22.1	0.6
Rép. slovaque	-13.5	-0.1	-31.2	1.5	16.0	-0.1	2.1	-0.4	62.3	0.2	80.5	0.3	73.3	0.3	64.7	1.4	-15.4	-0.4
Slovénie	-8.2	0.1	-46.4	0.8	7.6	-0.3	3.1	0.1	52.3	0.1	84.1	0.3	78.2	0.5	64.8	1.2	-22.1	1.0
Espagne	-10.5	1.3	-22.5	0.8	27.8	1.4	9.1	0.5	51.6	1.8	86.2	0.3	80.4	0.3	72.6	0.8	-10.4	1.1
Suède	-3.0	0.1	-11.0	0.2	14.6	0.3	10.7	0.3	17.6	-0.1	84.2	0.1	80.4	0.2	80.1	0.8	-18.6	0.3
Suisse	-8.4	0.5	-14.5	0.5	4.5	0.1	4.7	0.0	38.6	0.5	85.4	0.2	81.1	0.3	79.3	-0.7	-21.1	-0.7
Turquie	-39.3	0.4	-27.6	-0.4	9.5	-0.2	2.4	0.5	21.2	-1.6	80.7	0.6	75.3	0.5	68.1	1.2	-16.6	-0.5
Royaume-Uni	-9.4	0.3	-20.5	0.4	11.2	0.3	1.2	-0.2	30.7	0.9	83.2	0.2	79.5	0.3	70.0	-0.5	-22.4	0.3
États-Unis	-10.8	0.1	-15.7	0.3	7.2	0.0	-0.6	0.0	18.7	0.5	81.2	0.1	76.4	0.2	88.1	0.0	-21.7	-0.1
OCDE	-11.4	0.4	-21.9	0.7	10.7	0.1	3.6	0.0	34.6	0.3	83.3	0.2	77.9	0.3	68.5	0.3	-18.0	0.1

Tableau 2.A1.1. Le tableau de bord d'indicateurs d'inclusivité d'Objectif croissance : pays de l'OCDE (suite)

Dernière année disponible et variation annuelle moyenne depuis le milieu des années 2000 (Δ)

DIMENSIONS NON MONÉTAIRES																	
Compétences et égalité des chances en matière d'éducation																	
	% de la population de niveau d'études secondaires supérieures		Score PISA moyen en mathématiques		Variation des scores PISA en mathématiques		Élèves obtenant de faibles résultats en littératie		Incidence du milieu socio-économique dans l'étude PISA : pente		Incidence du milieu socio-économique dans l'étude PISA : importance		% de NEET (15-29 ans)		Score PIAAC moyen en littératie	Écart des scores en littératie selon le sexe (PIAAC)	Adultes obtenant de faibles résultats en littératie
	%	Δ	Score t	Δ	%	Δ	%	Δ	Score	Δ	%	Δ	%	Δ	Score t	Score	%
Australie	79.0	1.4	493.9	-2.9	93.1	0.6	18.1	0.5	40.5	0.3	12.1	0.1	11.8	0.0	280.4	4.4	12.6
Autriche	84.6	0.8	496.7	-1.0	95.1	-0.3	22.5	0.1	42.8	-0.1	14.8	0.1	10.4	-0.1	269.5	2.5	15.3
Belgique	74.7	0.9	507.0	-1.5	97.4	-1.0	19.5	0.0	45.4	-0.4	18.0	0.0	13.8	0.0	275.5	6.6	14.0
Canada	90.4	0.6	515.6	-1.3	87.7	0.2	10.7	0.0	31.9	0.3	8.7	0.1	13.2	0.1	273.5	4.4	16.4
Chili	61.4	-1.0	422.7	1.3	85.4	-0.2	28.4	-0.9	33.0	-0.5	17.8	-0.9	18.8	-1.2			
Rép. tchèque	93.2	0.4	492.3	-1.9	90.7	-1.4	22.0	-0.3	51.5	-0.3	20.6	0.5	12.2	-0.4	274.0	4.6	11.8
Danemark	80.4	-0.1	511.1	-0.2	80.6	-0.5	15.0	-0.1	30.6	-0.4	10.9	-0.2	10.5	0.2	270.8	3.6	15.7
Estonie	90.9	0.2	519.5	0.6	80.4	0.0	10.6	-0.3	32.6	-0.2	9.8	-0.3	12.8	-0.2	275.9	2.6	13.0
Finlande	87.2	0.9	511.1	-4.1	82.2	0.1	11.1	0.7	37.2	0.5	11.6	0.2	14.3	0.3	287.5	2.3	10.6
France	77.3	1.2	492.9	-0.3	95.2	0.0	21.5	0.0	53.1	0.3	20.1	-0.1	17.2	0.3	262.1	2.0	21.6
Allemagne	86.8	0.3	506.0	0.2	89.0	-1.1	16.2	-0.4	36.2	-1.2	14.6	-0.6	8.6	-0.6	269.8	5.2	17.5
Grèce	70.2	1.3	453.6	-0.6	89.4	-0.3	27.3	0.0	30.2	-0.8	10.6	-0.6	26.1	0.6			
Hongrie	83.2	0.7	476.8	-1.6	93.8	0.3	27.5	0.8	45.2	-0.3	21.3	-0.2	15.9	-0.1			
Islande	74.7	0.8	488.0	-1.9	92.9	0.5	22.1	0.2	32.8	0.5	6.7	-0.1	6.2	0.1			
Irlande	79.8	1.5	503.7	0.3	79.8	-0.2	10.2	-0.2	35.5	0.0	14.1	0.1	16.2	0.6	266.5	5.3	17.4
Israël	85.5	0.6	469.7	3.1	103.4	-0.4	26.6	-1.4	40.9	-0.2	11.4	-0.1	14.1	-1.7			
Italie	59.9	1.0	489.7	3.1	93.6	-0.2	21.0	-0.6	30.6	0.2	9.6	0.1	27.4	0.6	250.5	0.4	27.7
Japon			532.4	1.0	88.2	-0.3	12.9	-0.6	41.5	0.2	11.2	0.2	9.8	-0.3	296.2	2.3	4.9
Corée	85.8	1.0	524.1	-2.6	99.7	0.8	13.7	0.9	53.1	1.7	13.2	0.2	18.0		272.6	5.8	12.9
Lettonie	87.8	0.3	482.3	-0.4	77.5	-0.6	17.7	-0.4	27.6	-0.4	10.7	-0.1	13.0				
Luxembourg	74.6	1.0	485.8	-0.5	93.6	0.0	25.6	0.3	36.7	0.1	18.9	0.1	8.4	0.1			
Mexique	35.5	0.4	408.0	0.3	75.0	-1.1	41.7	-0.6	18.1	-0.9	8.6	-0.8	21.9	-0.3			
Pays-Bas	76.4	0.5	512.3	-2.0	91.5	0.3	18.1	0.3	39.9	0.1	11.0	-0.5	8.3	0.1	284.0	4.0	11.7
Nlle-Zélande	74.7		495.2	-3.0	92.1	-0.1	17.3	0.3	43.2	0.0	13.7	-0.1	13.3	0.1			
Norvège	82.4	-0.5	501.7	1.3	84.9	-0.7	14.9	-0.8	34.7	0.0	9.0	0.1	9.2	0.1	278.4	6.8	12.3
Pologne	90.8	0.6	504.5	1.0	87.6	0.1	14.4	-0.2	37.0	-0.1	12.2	-0.3	15.6	-0.3	266.9	-1.8	18.8
Portugal	45.1	1.8	491.6	2.8	95.7	0.6	17.2	-0.9	31.3	0.3	14.2	-0.3	15.3	0.2			
Rép. slovaque	91.3	0.4	475.2	-1.9	95.4	0.1	32.1	0.5	39.7	-0.7	15.8	-0.4	17.2	-0.3	273.8	-1.8	11.6
Slovénie	86.8	0.6	509.9	0.6	87.8	-0.2	15.1	-0.2	35.1	-0.8	10.7	-0.7	14.6	0.5			
Espagne	57.4	0.8	485.8	0.7	84.7	-0.5	16.2	-1.0	26.9	-0.3	14.3	0.2	22.8	0.7	251.8	6.8	27.5
Suède	82.0	-0.1	493.9	-0.9	90.1	0.0	18.4	0.4	41.0	0.3	14.0	0.3	9.1	0.0	279.2	5.4	13.3
Suisse	88.2	0.3	521.3	-0.9	95.7	-0.2	20.0	0.4	36.9	-0.4	12.6	-0.1	8.3	-0.2			
Turquie	37.0	0.9	420.5	-0.4	81.9	-1.3	40.0	0.9	20.6	-1.6	8.7	-0.9	28.8	-1.5			
Royaume-Uni	79.1	1.2	492.5	-0.3	92.6	0.4	17.9	-0.1	35.2	-0.6	10.8	-0.4	13.7	0.0	272.5	2.7	16.4
États-Unis	89.5	0.1	469.6	-0.5	88.5	-0.1	19.0	0.2	31.8	-1.1	13.1	-0.6	14.4	0.1	269.8	2.4	17.5
OCDE	77.2	0.6	490.2	-0.4	89.5	-0.2	20.1	-0.1	36.6	-0.2	13.0	-0.2	14.6	-0.1	272.8	3.5	15.5

Tableau 2.A1.2. Le tableau de bord d'indicateurs d'inclusivité d'Objectif croissance : pays émergents

Dernière année disponible et variation annuelle moyenne depuis le milieu des années 2000 (Δ)

DIMENSIONS MONÉTAIRES										DIMENSIONS NON MONÉTAIRES					
Inégalités de revenu disponible ou de consommation des ménages				Pauvreté absolue (au seuil de pauvreté de 1.9 USD/jour)				Inégalité et qualité des revenus		Insécurité sur le marché du travail					
Coefficient de Gini		Part des revenus Quintile inférieur		Taux de pauvreté absolue		Intensité de la pauvreté absolue		Qualité des revenus	Inégalité de revenu	Précarité d'emploi		Incidence de l'informalité		Risque de salaire extrêmement bas	
%	Δ	%	Δ	%	Δ	%	Δ	USD	%	%	Δ	%	Δ	%	
Argentine								2.1	0.6	20.5	-0.1	35.8	-1.4	3.0	
Brésil	51.5	-0.5	3.6	0.1	3.7	-0.7	1.7	-0.3	1.3	0.7	23.1	-1.1	32.2	-2.0	3.1
Chili	46.5	-0.2	4.9	0.1	0.9	-0.2	0.4	-0.1	6.5	0.3			15.4	-0.9	1.8
Chine	42.2	-0.2	5.2	0.0	1.9	-2.1	0.3	-0.6	1.9	0.6			16.3		1.3
Chine-rurale	34.0	-0.2	7.7	0.0	3.4	-3.4	0.6	-0.9							
Chine-urbaine	36.7	0.2	6.8	-0.1	0.5	-0.3	0.2	-0.1							
Colombie	53.5	-0.3	3.4	0.0	5.7	-0.6	2.3	-0.2	1.0	0.7	47.9	0.3	40.7		13.5
Costa Rica	48.5	0.0	4.2	0.0	1.6	-0.4	0.7	-0.2	1.9	0.6	20.7	-0.3	33.1		2.4
Inde	35.2		8.3		21.2	-2.4	4.3	-0.7	0.8	0.5	80.8	-0.5	93.5		33.6
Inde-rural	31.1	0.1	9.1	0.0	24.8	-2.7	5.0	-0.8							
Inde-urbaine	39.0	0.2	7.0	0.0	13.4	-1.7	2.7	-0.5							
Indonésie	39.5		7.2		8.3	-1.6	1.3	-0.4	0.8	0.6	33.0	-3.5			25.3
Indonésie-rurale	31.9	0.5	8.7	-0.1	8.8	-2.4	1.3	-0.6							
Indonésie-urbaine	42.8	0.8	6.2	-0.2	7.8	-0.7	1.2	-0.2							
Lituanie	35.3	0.0	6.8	0.0	1.0	0.1	0.8	0.1			9.8	-0.7			
Mexique	45.9	0.1	5.0	0.0	3.0	-0.2	0.8	-0.1	4.0	0.2			51.6	1.2	16.6
Russie	41.6	0.1	5.9	0.0	0.0	-0.1	0.0	0.0	2.8	0.6	6.0	0.0	6.8		2.0
Afrique du Sud	63.4	-0.3	2.5	0.0	16.6	-1.8	4.9	-0.6	0.8	0.8	9.3	-0.6	37.8	-0.1	8.4
Turquie	39.3	-0.4	6.1	0.1	0.3	-0.2	0.1	0.0	5.6	0.3	29.4	-0.8	39.7		5.3
PE ¹	45.2	-0.2	5.3	0.0	5.3	-0.9	1.5	-0.3	2.5	0.6	28.1	-0.7	36.6	-0.6	9.7
OCDE	31.7	0.0	7.7	0.0					16.5						

1. Moyenne non pondérée des pays émergents.

Note : Voir le tableau 2.A1.5 pour une description des indicateurs, des sources de données et de la période couverte par pays.

Tableau 2.A1.2. **Le tableau de bord d'indicateurs d'inclusivité d'Objectif croissance : pays émergents (suite)**

Dernière année disponible et variation annuelle moyenne depuis le milieu des années 2000 (Δ)

DIMENSIONS NON MONÉTAIRES																
Inclusivité du marché du travail									Résultats et inégalités dans le domaine de la santé							
Écart de taux d'emploi des femmes		Écart de taux d'emploi des seniors		Écart de taux d'emploi des jeunes		Taux de chômage de longue durée		Espérance de vie féminine		Espérance de vie masculine		Mortalité infantile		Accès à l'assainissement		
pp	Δ	pp	Δ	pp	Δ	%	Δ	ans	Δ	ans	Δ	per 1000	Δ	%	Δ	
Argentine								80.1	0.2	72.4	0.2	12.5	-0.5	96.4	0.3	
Brésil	-22.2	0.3	-22.3	0.1	11.9	0.0		78.3	0.3	70.7	0.3	16.4	-0.7	82.8	0.5	
Chili	-21.1	1.2	-10.4	0.5	9.8	-0.3		81.6	0.1	76.4	0.2	8.1	-0.1	99.1	0.4	
Chine	-14.0	-0.3	-26.7	0.2	3.9	-0.2		77.3	0.2	74.3	0.2	10.7	-1.4	76.5	1.2	
Colombie	-23.9	0.4	-16.2	0.3	10.3	-0.5	7.7	77.7	0.2	70.5	0.2	15.9	-0.6	81.1	0.4	
Costa Rica	-26.7	1.0	-18.7	0.5	15.7	0.5	15.9	81.9	0.2	77.0	0.1	9.7	-0.1	94.5	0.2	
Inde	-51.2	-0.9	-11.6	0.2	8.4	0.2		69.5	0.4	66.6	0.3	47.7	-2.7	39.6	0.9	
Indonésie	-31.1	0.6	-8.5	-0.3	18.3	-1.0		71.0	0.2	66.9	0.2	27.2	-2.0	60.8	0.9	
Lituanie	-1.6	0.5	-21.2	1.0	7.7	-0.4	42.9	80.1	0.2	69.2	0.3	5.2	-0.5	92.4	0.4	
Mexique	-33.8	0.6	-16.5	-0.1	5.4	0.0	1.2	77.7	0.1	72.3	0.1	13.2	-0.7	85.2	0.7	
Russie	-9.9	-0.3	-37.8	0.2	11.2	0.1	27.3	76.5	0.4	65.3	0.6	9.6	-0.8	72.2	0.0	
Afrique du Sud	-12.2	0.3	-18.3	0.0	27.3	-0.3	57.0	59.3	0.6	55.2	0.5	40.5	-3.3	66.4	0.6	
Turquie	-39.3	0.4	-27.6	-0.4	9.5	-0.2	21.2	80.7	0.6	75.3	0.5	13.5	-1.5	94.9	0.4	
PE	-23.9	0.3	-19.7	0.2	11.6	-0.2	24.7	76.3	0.3	70.2	0.3	17.7	-1.1	80.1	0.5	
OCDE	-11.4	0.4	-21.9	0.7	10.7	0.1	34.6	83.3	0.2	77.9	0.3					

Note : Voir le tableau 2.A1.5 pour une description des indicateurs, des sources de données et de la période couverte par pays.

Tableau 2.A1.2. **Le tableau de bord d'indicateurs d'inclusivité d'Objectif croissance : pays émergents (suite)**

Dernière année disponible et variation annuelle moyenne depuis le milieu des années 2000 (Δ)

DIMENSIONS NON MONÉTAIRES													
Compétences et égalité des chances en matière d'éducation													
% de la population de niveau d'études secondaires supérieures		Score PISA moyen en mathématiques		Variation des scores PISA en mathématiques		Élèves obtenant de faibles résultats en littératie		Incidence du milieu socio-économique dans l'étude PISA : pente		Incidence du milieu socio-économique dans l'étude PISA : importance		% de NEET (15-29 ans)	
%	Δ	score	Δ	%	Δ	%	Δ	score	Δ	%	Δ	%	Δ
Argentine		409.0	3.1	80.6	-2.3	41.8	-1.8	21.8	-1.8	9.8	-1.1		
Brésil	47.4	1.5	377.1	0.8	89.2	-0.3	51.0	-0.5	29.3	-0.3	14.2	-0.5	20.0
Chili	61.4	-1.0	422.7	1.3	85.4	-0.2	28.4	-0.9	33.0	-0.5	17.8	-0.9	18.8
Chine	24.5	2.0											
Colombie	50.4		389.6	2.2	77.2	-1.2	42.8	-1.4	24.5	-0.2	12.5	-0.1	21.0
Costa Rica	39.4		400.3	-1.5	68.4	-0.5	40.3	1.3	21.9		13.6		20.1
Inde													
Indonésie	32.7	0.9	386.1	-0.5	79.8	0.0	55.4	-0.3	28.8	0.6	16.1	0.7	
Lituanie	91.4	0.4	478.4	-0.9	86.5	-0.4	25.1	-0.1	33.2	-0.8	11.0	-0.7	13.7
Mexique	35.5	0.4	408.0	0.3	75.0	-1.1	41.7	-0.6	18.1	-0.9	8.6	-0.8	21.9
Russie	94.7		494.1	2.0	83.1	-0.7	16.2	-2.1	23.9	-1.0	4.6	-0.4	14.0
Afrique du Sud	42.4	1.0											
Turquie	37.0	0.9	420.5	-0.4	81.9	-1.3	40.0	0.9	20.6	-1.6	8.7	-0.9	28.8
PE	50.6	0.7	418.6	0.6	80.7	-0.8	38.3	-0.6	25.5	-0.7	11.7	-0.5	19.8
OCDE	77.2	0.6	490.2	-0.4	89.5	-0.2	20.1	-0.1	36.6	-0.2	13.0	-0.2	14.6

Tableau 2.A1.3. Recensement des faiblesses relatives à l'aune des paramètres d'inclusivité, fondé sur le tableau de bord d'indicateurs : pays de l'OCDE

Indicateur en-dessous (au-dessus) de la moyenne de l'OCDE, dernière année disponible

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	Rép. tchèque	Danemark	Estonie	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Lettonie	Luxembourg	Mexique	Pays-Bas	Nlle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	Rép. slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis		
Inégalités de revenu disponible des ménages																																					
Coefficient de Gini	✓			✓	✓			✓				✓				✓	✓	✓		✓		✓		✓				✓				✓	✓	✓	✓		
Part du revenu du quintile inférieur	✓			✓	✓			✓				✓				✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓				✓				✓	✓	✓	✓		
Pauvreté relative (au seuil de 50 % du revenu disponible médian des ménages)																																					
Population totale	✓			✓	✓			✓				✓				✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓				✓				✓	✓	✓	✓		
Population d'âge actif				✓	✓			✓				✓				✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓				✓				✓	✓	✓	✓		
Enfants (<18 ans)				✓	✓			✓				✓				✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓				✓				✓	✓	✓	✓		
Jeunes (18-25 ans)				✓	✓		✓		✓			✓			✓	✓	✓	✓	✓			✓		✓				✓	✓			✓	✓	✓	✓		
Seniors (>65 ans)	✓				✓			✓								✓	✓	✓	✓	✓		✓						✓			✓	✓	✓	✓	✓		
Intensité moyenne de la pauvreté				✓	✓		✓					✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓		
Parts supérieures des revenus et du patrimoine																																					
Part des revenus du centile supérieur		-	-	✓	-	-	-	-			✓	-	-	-	✓	-		✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	-	✓	✓		
Part du patrimoine du centile supérieur	✓				✓	-	-	-			✓										✓		✓	-	✓		✓								✓	✓	
Inégalité et qualité des revenus																																					
Rapport D5/D1 des revenus		✓		✓		✓		✓			✓	✓			✓	✓			✓	✓		✓				✓	✓						✓	✓	✓	✓	
Rapport D9/D5 des revenus	✓				✓			✓					✓			✓			✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓					✓	✓	✓	✓	
Qualité des revenus					✓	✓		✓				✓	✓			✓			✓	✓	-	✓				✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓	
Écart salarial entre hommes et femmes	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓		✓				✓	✓		✓	✓			✓	✓				✓					✓	✓	✓	✓	✓	
Insécurité sur le marché du travail																																					
Insécurité sur le marché du travail					✓			✓				✓	✓				✓				-					✓	✓	✓					✓	✓	✓	✓	
Risque de chômage					✓					✓		✓			✓	✓					-						✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Assurance chômage	✓				✓	✓		✓				✓	✓			✓	✓			✓	-	✓		✓		✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓	✓

Note : "✓" = faiblesse relative, à savoir un résultat indiquant un degré d'inclusivité inférieur à la moyenne de l'OCDE. "-" = pas d'information disponible. Voir le tableau 2.A1.1 pour les chiffres correspondants.

Tableau 2.A1.3. Recensement des faiblesses relatives à l'aune des paramètres d'inclusivité, fondé sur le tableau de bord d'indicateurs : pays de l'OCDE (suite)

Indicateur en-dessous (au-dessus) de la moyenne de l'OCDE, dernière année disponible

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	Rép. tchèque	Danemark	Estonie	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Lettonie	Luxembourg	Mexique	Pays-Bas	Nlle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	Rép. slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	
Inclusivité du marché du travail																																				
Écart de taux d'emploi des femmes					✓	✓						✓	✓			✓	✓	✓			✓				✓		✓							✓		
Écart de taux d'emploi des seniors		✓	✓			✓				✓		✓	✓								✓					✓	✓	✓	✓	✓				✓		
Écart de taux d'emploi des jeunes			✓						✓	✓		✓	✓		✓		✓				✓					✓	✓	✓		✓	✓			✓		
Écart de taux d'emploi des allochtones		✓	✓				✓		✓	✓	✓	✓				✓	-	-	-	✓		✓			✓		✓	✓	✓	✓	✓			✓		
Taux de chômage de longue durée			✓		-	✓		✓		✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓			✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		
Résultats et inégalités dans le domaine santé																																				
Espérance de vie féminine					✓	✓	✓	✓					✓								✓	✓				✓	✓						✓	✓	✓	
Espérance de vie masculine					✓	✓	✓	✓					✓								✓	✓				✓	✓						✓	✓	✓	
Bon état de santé autodéclaré					✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓			✓	✓	✓	✓		✓	-				✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	
Écart de santé entre revenus faibles et élevés		✓	✓			✓		✓	✓	✓	✓									✓	-	✓				✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Compétences et égalité des chances en matière d'éducation																																				
% de la population de niveau d'études secondaires supérieures			✓		✓							✓	✓	✓		✓	-			✓	✓	✓	✓			✓		✓				✓	✓	✓		
Score PISA moyen en mathématiques					✓							✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓				✓	✓					✓	✓	✓	✓	
Variation des scores PISA en mathématiques	✓	✓	✓			✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Élèves obtenant de faibles résultats en littératie		✓			✓	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓				✓							✓	✓	✓	
Incidence du milieu socio-économique dans l'étude PISA : pente	✓	✓	✓			✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Incidence du milieu socio-économique dans l'étude PISA : importance		✓	✓			✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Pourcentage de NEET (15-29 ans)					✓				✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Score PIAAC moyen en littératie		✓			-		✓		✓	✓	-	-	-	✓	-	✓	-	✓	✓	✓	✓	✓				✓	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓
Écart des scores en littératie selon le sexe (PIAAC)	✓		✓	✓	-	✓	✓		✓	✓	-	-	-	✓	-	✓	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓			-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Adultes obtenant de faibles résultats en littératie				✓	-	✓			✓	✓	-	-	-	✓	-	✓	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	

Tableau 2.A1.4. **Recensement des faiblesses relatives à l'aune des paramètres d'inclusivité, fondé sur le tableau de bord d'indicateurs : pays émergents**

Indicateur en-dessous (au-dessus) de la moyenne des pays émergents, dernière année disponible

	Argentine	Brésil	Chili	Chine	Colombie	Costa Rica	Inde	Indonésie	Lituanie	Mexique	Russie	Afrique du Sud	Turquie
Inégalités de revenu disponible ou de consommation des ménages													
Coefficient de Gini	-	✓	✓		✓	✓				✓		✓	
Part des revenus du quintile inférieur	-	✓	✓	✓	✓	✓				✓		✓	
Pauvreté absolue (au seuil de pauvreté de 1.9 USD/jour)													
Taux de pauvreté absolue	-				✓		✓	✓				✓	
Intensité de la pauvreté absolue	-	✓			✓		✓					✓	
Inégalité et qualité des revenus													
Qualité des revenus	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	-			✓	
Inégalité de revenu	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	-		✓	✓	
Insécurité sur le marché du travail													
Précarité d'emploi			-	-	✓		✓	✓		-			✓
Incidence de l'informalité					✓		✓	-	-	✓		✓	✓
Risque de salaire extrêmement bas					✓		✓	✓	-	✓			
Inclusivité du marché du travail													
Écart de taux d'emploi des femmes	-				✓	✓	✓	✓		✓			✓
Écart de taux d'emploi des seniors	-	✓		✓					✓		✓		✓
Écart de taux d'emploi des jeunes	-	✓				✓		✓				✓	
Taux de chômage de longue durée	-	-	-	-			-	-	✓		✓	✓	
Résultats et inégalités dans le domaine de la santé													
Espérance de vie féminine							✓	✓				✓	
Espérance de vie masculine							✓	✓	✓		✓	✓	
Mortalité infantile							✓	✓				✓	
Accès à l'assainissement				✓			✓	✓			✓	✓	
Compétences et égalité des chances en matière d'éducation													
% de la population de niveau d'études secondaires supérieures	-	✓		✓	✓	✓	-	✓		✓		✓	✓
Score PISA moyen en mathématiques	✓	✓		-	✓	✓	-	✓		✓		-	
Variation des scores PISA en mathématiques		✓	✓	-			-		✓		✓	-	✓
Élèves obtenant de faibles résultats en littératie	✓	✓		-	✓	✓	-	✓		✓		-	✓
Incidence du milieu socio-économique dans l'étude PISA : pente		✓	✓	-			-	✓	✓			-	
Incidence du milieu socio-économique dans l'étude PISA : importance		✓	✓	-	✓	✓	-	✓				-	
% de NEET (15-29 ans)	-	✓		-	✓	✓	-	-		✓		-	✓

Note : "✓" = faiblesse relative, à savoir un résultat indiquant un degré d'inclusivité inférieur à la moyenne simple des pays émergents. "-" = pas d'information disponible. Voir le tableau 2.A1.2 pour les chiffres correspondants

Tableau 2.A1.5. Informations relatives aux indicateurs du tableau de bord

Indicateur	Description	Source	Unité	Dernière année disponible	Du milieu années 2000 à la dernière année disponible
Inégalités de revenu disponible des ménages					
Coefficient de Gini	Le coefficient de Gini rend compte de la distribution globale du revenu des ménages. Il s'établit à 0 lorsque chacun dispose du même revenu, et à 100 si la totalité du revenu revient à une seule personne. Fondé sur le revenu disponible équivalent des ménages pour les pays de l'OCDE et la Lituanie. On tient compte de la rupture de série constatée en 2011-12 pour la plupart des pays en calculant la variation totale comme la somme des variations mesurées avant et après cette rupture, à partir d'une année pour laquelle les deux séries se chevauchent. Pour les pays hors OCDE, il se fonde sur le revenu des ménages par personne pour l'Argentine, le Brésil, la Colombie et le Costa Rica ; et sur la consommation des ménages par personne pour l'Afrique du Sud, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Russie.	Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus; indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et PovcalNet	Indice 0-100	2011 : IND ZAF ; 2012 : CHE CHN JPN NZL RUS ; 2013 : AUT BEL CAN CHL CZE DEU DNK ESP EST FRA GBR GRC IDN IRL ISL ITA LTU LUX LVA NOR POL PRT SVK SVN SWE TUR ; 2014 : AUS BRA COL CRI FIN HUN ISR KOR MEX NLD USA	2003-12 : JPN NZL ; 2004-12 : RUS ; 2004-13 : AUT BEL CAN CZE DEU ESP EST FRA GBR GRC IRL ISL ITA LTU LUX LVA NOR PRT SVK SVN SWE TUR ; 2004-14 : AUS BRA COL CRI FIN MEX USA ; 2005-13 : DNK POL ; 2005-14 : HUN ISR NLD ; 2006-11 : ZAF ; 2006-13 : CHL ; 2006-14 : KOR ; 2008-12 : CHN ; 2009-12 : CHE
Part du revenu du quintile inférieur	Pourcentage du revenu total détenu par le quintile inférieur de la distribution des revenus. Voir le coefficient de Gini pour la notion de revenu correspondante.	Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus; indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et PovcalNet	Pourcentage	2011 : IND ZAF ; 2012 : CHE CHN JPN NZL RUS ; 2013 : AUT BEL CAN CHL CZE DEU DNK ESP EST FRA GBR GRC IDN IRL ISL ITA LTU LUX LVA NOR POL PRT SVK SVN SWE TUR ; 2014 : AUS BRA COL CRI FIN HUN ISR KOR MEX NLD USA	2003-12 : JPN NZL ; 2004-12 : RUS ; 2004-13 : AUT BEL CAN CZE DEU ESP EST GBR GRC IRL ISL ITA LTU LUX LVA NOR PRT SVK SVN SWE TUR ; 2004-14 : AUS BRA COL CRI FIN MEX ; 2005-13 : DNK FRA POL ; 2005-14 : HUN ISR NLD USA ; 2006-11 : ZAF ; 2006-13 : CHL ; 2006-14 : KOR ; 2008-12 : CHN ; 2009-12 : CHE
Pauvreté					
Taux de pauvreté (population totale ; population d'âge actif ; enfants ; jeunes ; personnes âgées)	Pourcentage de la population disposant d'un revenu inférieur à 50 % du revenu disponible équivalent médian des ménages. Population d'âge actif : 18-65 ans ; enfants : 0-18 ans ; jeunes : 18-25 ans ; personnes âgées : plus de 65 ans.	Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus	Pourcentage	2012 : CHE JPN NZL ; 2013 : AUT BEL CAN CHL CZE DEU DNK ESP EST FRA GBR GRC IRL ISL ITA LUX LVA NOR POL PRT SVK SVN SWE TUR ; 2014 : AUS FIN HUN ISR KOR MEX NLD USA	2003-12 : JPN NZL ; 2004-13 : AUT BEL CAN CZE DEU ESP EST FRA GBR GRC IRL ISL ITA LUX LVA NOR PRT SVK SVN SWE TUR ; 2004-14 : AUS FIN MEX USA ; 2005-13 : DNK POL ; 2005-14 : HUN ISR NLD ; 2006-13 : CHL ; 2006-14 : KOR ; 2009-12 : CHE
Intensité moyenne de pauvreté	Différence entre le seuil de pauvreté (50 % du revenu disponible équivalent médian des ménages) et le revenu moyen des pauvres, exprimée en pourcentage du seuil de pauvreté.	Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus	Pourcentage	Voir : taux de pauvreté.	

Tableau 2.A1.5. Informations relatives aux indicateurs du tableau de bord (suite)

Indicateur	Description	Source	Unité	Dernière année disponible	Du milieu années 2000 à la dernière année disponible
Taux de pauvreté absolue (1.9 USD/jour, PPA 2011)	Taux de pauvreté en pourcentage de la population vivant avec moins de 1.9 USD/jour en PPA de 2011. Fondé sur le revenu des ménages par personne pour l'Argentine, le Brésil, la Colombie et le Costa Rica ; et sur la consommation des ménages par personne pour l'Afrique du Sud, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Russie.	Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale	Pourcentage	2011 : IND ZAF ; 2012 : LTU RUS ; 2013 : CHL CHN TUR ; 2014 : BRA COL CRI IDN MEX	2003-13 : CHL ; 2004-11 : IND ; 2004-12 : LTU RUS ; 2004-13 : TUR ; 2004-14 : BRA COL CRI IDN MEX ; 2005-13 : CHN ; 2006-11 : ZAF
Intensité de la pauvreté absolue (1.9 USD/jour, PPA 2011)	Différence entre le seuil de pauvreté (1.9 USD/jour, PPA de 2011) et le revenu moyen des pauvres, en pourcentage du seuil de pauvreté. Voir le taux de pauvreté absolue pour la notion de revenu correspondante.	Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale	Pourcentage	Voir : taux de pauvreté absolue.	
Parts supérieures des revenus et du patrimoine					
Part des revenus du centile supérieur	Part du revenu fiscal détenu par le centile supérieur. Plus-values exclues. Voir Alvaredo, F., A.B. Atkinson, T. Piketty, E. Saez et G. Zucman, <i>The World Wealth and Income Database</i> , www.wid.world pour de plus amples informations.	<i>The World Wealth and Income Database</i>	Pourcentage	2009 : FIN IRL ITA ; 2010 : CAN CHE DNK JPN ; 2011 : DEU NOR ; 2012 : ESP GBR KOR NLD ; 2013 : AUS FRA NZL SWE ; 2015 : USA	2004-09 : FIN IRL ITA ; 2004-10 : CAN CHE DNK JPN ; 2004-11 : DEU NOR ; 2004-12 : ESP GBR KOR NLD ; 2004-13 : AUS FRA NZL SWE ; 2004-15 : USA
Part du patrimoine du centile supérieur	Pourcentage du patrimoine net total des ménages détenu par le centile supérieur. Le patrimoine net des ménages comprend les actifs et passifs financiers et non financiers.	Base de données de l'OCDE sur la distribution de la richesse	Pourcentage	2010 : AUT BEL DEU ESP FIN FRA GRC ITA LUX NLD PRT SVK USA ; 2012 : AUS CAN GBR NOR ; 2014 : CHL	-
Inégalité et qualité des revenus					
Rapport D5/D1 des revenus	Rapport de la médiane au 10 ^e centile de la distribution des revenus bruts des salariés dépendants à temps plein.	Base de données de l'OCDE sur la distribution du revenu d'activité	Rapport interdécile	2010 : EST LUX LVA NLD SVN TUR ; 2011 : ISR ; 2012 : ESP FRA ; 2013 : SWE ; 2014 : AUS AUT BEL CHE DEU DNK FIN GRC IRL ISL ITA JPN KOR NZL POL PRT ; 2015 : CAN CHL CZE GBR HUN MEX NOR SVK USA	2003-15 : CHL ; 2004-11 : ISR ; 2004-12 : ESP FRA ; 2004-13 : SWE ; 2004-14 : AUS AUT BEL CHE DEU FIN GRC IRL ISL ITA JPN KOR NZL POL PRT ; 2004-15 : CAN CZE GBR HUN NOR SVK USA ; 2005-15 : MEX ; 2006-10 : EST LUX LVA NLD ; 2008-14 : DNK
Rapport D9/D5 des revenus	Rapport du 90 ^e centile à la médiane de la distribution des revenus bruts des salariés dépendants à temps plein.	Base de données de l'OCDE sur la distribution du revenu d'activité	Rapport interdécile	Voir le rapport des revenus D5/D1	
Qualité des revenus	Tient compte à la fois du montant et de la distribution des revenus dans la population active. Elle est mesurée par le revenu d'activité horaire moyen (en prix constants de 2013 et à PPA constante pour la consommation privée) actualisé par un indice de l'inégalité des revenus (un moins l'indice d'Atkinson en présence d'une forte aversion à l'inégalité). Voir OCDE (2014b, chapitre 3) pour de plus amples détails.	Base de données de l'OCDE sur la qualité de l'emploi, Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015 (OCDE, 2015c, chapitre 5)	USD	2009 : BRA CHN ; 2010 : ARG COL CRI EST IDN LUX NLD RUS SVN TUR ZAF ; 2011 : IND ISR ; 2012 : CHE ESP FRA ITA POL SWE ; 2013 : AUS AUT BEL CHL DEU DNK FIN GRC IRL ISL JPN NZL PRT ; 2014 : CAN CZE GBR HUN KOR MEX NOR SVK USA	2005-12 : ESP FRA POL SWE ; 2005-13 : AUS AUT BEL DEU FIN GRC IRL ISL JPN NZL PRT ; 2005-14 : CAN CZE GBR HUN KOR MEX NOR SVK USA ; 2006-10 : EST NLD ; 2006-12 : CHE ITA ; 2006-13 : CHL ; 2008-11 : ISR ; 2008-13 : DNK

Tableau 2.A1.5. Informations relatives aux indicateurs du tableau de bord (suite)

Indicateur	Description	Source	Unité	Dernière année disponible	Du milieu années 2000 à la dernière année disponible
Inégalité de revenu	Indice d'Atkinson en présence d'une forte aversion à l'inégalité (-3) pour le revenu d'activité horaire. Voir OCDE (2014b, chapitre 3) pour de plus amples détails. L'indice est établi sur une échelle de 100.	Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015 (OCDE, 2015c, chapitre 5)	Indice 0-100	2009 : BRA CHN ; 2010 : ARG COL CRI IDN RUS TUR ZAF ; 2011 : IND ; 2013 : CHL ; 2014 : MEX	-
Écart salarial entre hommes et femmes	L'écart entre le salaire médian des hommes et celui des femmes, exprimé en pourcentage du premier. Les estimations de revenu utilisées dans les calculs portent sur le revenu brut des salariés à temps plein. Les calculs ne tiennent pas compte des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux non rémunérés. Pas d'ajustement pour tenir compte de différences observables en termes de profession, d'instruction, d'expérience, etc.	Base de données de l'OCDE sur la distribution du revenu d'activité	Pourcentage	2010 : EST LUX LVA NLD SVN TUR ; 2011 : ISR ; 2012 : ESP FRA ; 2013 : SWE ; 2014 : AUS AUT BEL CHE DEU DNK FIN GRC IRL ISL ITA JPN KOR NZL POL PRT ; 2015 : CAN CHL CZE GBR HUN MEX NOR SVK USA	2004-11 : ISR ; 2004-12 : ESP FRA ; 2004-13 : SWE ; 2004-14 : AUS AUT BEL CHE DEU FIN GRC IRL ISL ITA JPN KOR NZL POL PRT ; 2004-15 : CAN CZE GBR HUN NOR SVK USA ; 2005-15 : MEX ; 2006-10 : EST LUX LVA NLD ; 2006-15 : CHL ; 2008-14 : DNK
Insécurité et informalité du marché du travail					
Insécurité sur le marché du travail	Elle est définie par la perte de revenu escomptée du fait du chômage. Cette perte dépend du risque de perte d'emploi, de la durée prévue de la période d'inactivité et de l'ampleur de l'atténuation procurée par les transferts publics aux chômeurs. Pour la calculer, on multiplie le « risque de chômage » (voir ci-dessous) par 1 moins « l'assurance chômage » (voir ci-dessous). Voir OCDE (2014b, chapitre 3) pour de plus amples détails	Base de données de l'OCDE sur la qualité de l'emploi	Pourcentage	2009 : BRA CHN ; 2010 : ARG COL CRI IDN IND RUS ZAF ; 2011 : CHL ; 2013 : AUS AUT BEL CAN CHE CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LUX MEX NLD NOR NZL POL PRT SVK SVN SWE TUR USA	2006-13 : GRC MEX ; 2007-13 : AUS AUT BEL CAN CHE CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LUX NLD NOR NZL POL PRT SVK SVN SWE TUR USA
Risque de chômage	Le risque de chômage est mesuré par la probabilité d'entrée en chômage multipliée par la durée moyenne escomptée de la période de chômage (en mois). Probabilité d'entrée en chômage : personnes au chômage depuis moins d'un mois rapportées au nombre de salariés un mois plus tôt. Durée escomptée de la période de chômage : inverse de la probabilité de sortie du chômage, laquelle est égale à un moins le nombre de personnes au chômage depuis un mois au moins rapporté au nombre de personnes au chômage un mois auparavant. Voir OCDE (2014b, chapitre 3) pour de plus amples détails.	Base de données de l'OCDE sur la qualité de l'emploi	Pourcentage	2009 : BRA CHN ; 2010 : ARG COL CRI IDN IND RUS ZAF ; 2011 : CHL ; 2013 : AUS AUT BEL CAN CHE CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LUX MEX NLD NOR NZL POL PRT SVK SVN SWE TUR USA	2006-11 : CHL ; 2006-13 : AUS AUT BEL CAN CHE CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LUX MEX NLD NOR NZL POL PRT SVK SVN USA ; 2007-13 : SWE TUR

Tableau 2.A1.5. Informations relatives aux indicateurs du tableau de bord (suite)

Indicateur	Description	Source	Unité	Dernière année disponible	Du milieu années 2000 à la dernière année disponible
Assurance chômage	Correspond au produit du taux de couverture de l'assurance chômage et du taux de remplacement net moyen garanti aux bénéficiaires de l'assurance chômage, auquel on ajoute le produit du taux de couverture de l'assistance chômage et du taux de remplacement net moyen garanti aux bénéficiaires de ce système. Les prestations familiales, les prestations d'aide sociale et les allocations logement sont prises en compte dans le calcul des taux de remplacement moyens garantis aux bénéficiaires de l'assurance chômage et de l'assistance chômage. Voir OCDE (2014b, chapitre 3) pour de plus amples détails.	Base de données de l'OCDE sur la qualité de l'emploi	Pourcentage	2009 : BRA CHN ; 2010 : ARG COL CRI IDN IND RUS ZAF ; 2013 : AUS AUT BEL CAN CHE CHL CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LUX MEX NLD NOR NZL POL PRT SVK SVN SWE TUR USA	2005-13 : GRC ; 2006-13 : MEX ; 2007-13 : AUS AUT BEL CAN CHE CHL CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LUX NLD NOR NZL POL PRT SVK SVN SWE TUR USA
Précarité d'emploi	Se définit par la somme des catégories de travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux en pourcentage de l'emploi total	Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale	Pourcentage	2010 : IND ; 2013 : ARG BRA COL CRI IDN RUS ZAF ; 2014 : LTU TUR	2003-13 : ZAF ; 2004-13 : ARG BRA COL CRI IDN RUS ; 2004-14 : LTU ; 2005-10 : IND ; 2006-14 : TUR
Taux d'informalité	L'emploi informel en pourcentage de l'emploi total. L'informalité comprend : i) les salariés qui ne paient pas de cotisations sociales, sauf dans le cas de la Colombie, pour laquelle on a utilisé le statut contractuel ; ii) les travailleurs indépendants qui ne versent pas de cotisations sociales (Brésil, Chili, Chine, Inde, Indonésie, Turquie) ou dont l'activité n'est pas enregistrée (Afrique du Sud, Argentine, Colombie, Costa Rica, Mexique).	Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015 (OCDE, 2015c, chapitre 5)	Pourcentage	2009 : CHN ; 2012 : ARG BRA CHL COL CRI IND MEX RUS TUR ZAF	2008-12 : ARG BRA CHL MEX ZAF
Risque de salaire extrêmement faible	La probabilité qu'un travailleur choisi au hasard occupe un emploi faiblement rémunéré à un moment donné dans le pays concerné. Voir OCDE (2015c, chapitre 5) pour une description détaillée de la méthode. Le seuil de salaire extrêmement faible est fixé à un salaire horaire net de 1 USD (PPA) et correspond à un revenu disponible de 2 USD par habitant (PPA) et par jour dans un ménage représentatif composé de cinq personnes dont un seul salarié à temps plein.	Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015 (OCDE, 2015c, chapitre 5)	Pourcentage	2009 : CHN ; 2010 : ARG COL IDN ; 2011 : BRA - CHL ; 2012 : CRI IND MEX RUS TUR ZAF	-
Inclusivité du marché du travail					
Écart de taux d'emploi des femmes	Taux d'emploi des femmes moins le taux d'emploi des hommes. Population d'âge actif (15-64 ans).	Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la population active	Points de pourcentage	2010 : CHN ; 2012 : IND ; 2013 : IDN ; 2014 : BRA ; 2015 : AUS AUT BEL CAN CHE CHL COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA ZAF	2000-10 : CHN ; 2004-14 : BRA ; 2004-15 : AUS AUT BEL CAN CHE CHL COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA ZAF ; 2005-12 : IND ; 2006-13 : IDN

Tableau 2.A1.5. Informations relatives aux indicateurs du tableau de bord (suite)

Indicateur	Description	Source	Unité	Dernière année disponible	Du milieu années 2000 à la dernière année disponible
Écart de taux d'emploi des seniors	Taux d'emploi des seniors (55-64 ans) moins le taux d'emploi des travailleurs d'âge très actif (25-54 ans).	Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la population active	Points de pourcentage	2010 : CHN ; 2012 : IND ; 2013 : IDN ; 2014 : BRA ; 2015 : AUS AUT BEL CAN CHE CHL COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA ZAF	2000-10 : CHN ; 2004-14 : BRA ; 2004-15 : AUS AUT BEL CAN CHE CHL COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA ZAF ; 2005-12 : IND ; 2006-13 : IDN
Écart de taux d'emploi des jeunes	Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) moins le taux de chômage des travailleurs d'âge très actif (25-54 ans).	Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la population active	Points de pourcentage	2010 : CHN ; 2012 : IND ; 2013 : IDN ; 2014 : BRA ; 2015 : AUS AUT BEL CAN CHE CHL COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA ZAF	2000-10 : CHN ; 2004-14 : BRA ; 2004-15 : AUS AUT BEL CAN CHE CHL COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA ZAF ; 2005-12 : IND ; 2006-13 : IDN
Écart de taux d'emploi des alloctones	Taux de chômage des alloctones moins le taux de chômage des autochtones.	Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la population active	Points de pourcentage	2013 : CHL ; 2015 : AUS AUT BEL CAN CHE CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA LUX MEX NLD NOR NZL POL PRT SVK SVN SWE TUR USA	2004-15 : AUS AUT BEL CHE CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ITA LUX NLD NOR NZL POL PRT SVK SVN SWE USA ; 2005-15 : MEX ; 2006-13 : CHL ; 2008-15 : CAN TUR
Taux de chômage de longue durée	Le chômage de longue durée a trait aux personnes qui sont au chômage depuis 12 mois au moins. Le taux de chômage de longue durée illustre la proportion des chômeurs de longue durée dans le total des chômeurs	Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la population active	Pourcentage	2015 : AUS AUT BEL CAN CHE COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA ZAF	2004-15 : AUS AUT BEL CAN CHE COL CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA ZAF
Résultats et inégalités dans le domaine de la santé					
Espérance de vie des femmes	Espérance de vie des femmes à la naissance.	Base de données sur la santé	Années	2014 : ARG AUS AUT BRA BEL CAN CHE CHL CHN COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IDN IND IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA ZAF ; 2015 : MEX	2004-14 : AUS AUT BRA BEL CAN CHE CHL CHN COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IDN IND IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA ZAF ; 2004-15 : MEX
Espérance de vie des hommes	Espérance de vie des hommes à la naissance.	Base de données sur la santé	Années	Voir l'espérance de vie des femmes.	

Tableau 2.A1.5. Informations relatives aux indicateurs du tableau de bord (suite)

Indicateur	Description	Source	Unité	Dernière année disponible	Du milieu années 2000 à la dernière année disponible
Bon état de santé autodéclaré	Pourcentage de la population âgée de plus de 15ans qui se disent en « bonne » ou « très bonne » santé.	Base de données sur la santé	Pourcentage	2009 : CHL ; 2013 : JPN ; 2014 : AUS AUT BEL CAN CHE CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA KOR LUX LVA NLD NOR POL PRT SVK SVN SWE TUR USA ; 2015 : NZL	2003-14 : TUR ; 2003-15 : NZL ; 2004-13 : JPN ; 2004-14 : AUS AUT BEL DNK ESP EST FIN FRA GRC IRL ISL ISR ITA LUX NOR PRT SWE USA ; 2005-14 : CAN CZE DEU GBR HUN KOR LVA NLD POL SVK SVN ; 2006-09 : CHL ; 2007-14 : CHE
Écart de santé entre revenus faibles et élevés	Écart entre l'état de santé perçu par le quintile inférieur et le quintile supérieur des revenus Mesuré en pourcentage des 20 % de la population percevant les revenus les plus bas qui se déclarent en bonne/très bonne santé moins le pourcentage des 20 % de la population percevant les revenus les plus élevés qui se déclarent en bonne/très bonne santé.	Base de données sur la santé	Points de pourcentage	2011 : AUS ; 2013 : CHL JPN ; 2014 : AUT BEL CAN CHE CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA KOR LUX LVA NLD NOR POL PRT SVK SVN SWE TUR USA ; 2015 : NZL	2003-13 : CHL ; 2003-15 : NZL ; 2004-11 : AUS ; 2004-13 : JPN ; 2004-14 : AUT BEL DNK ESP EST FIN FRA GRC IRL ISL ISR ITA LUX NOR PRT SWE ; 2005-14 : CZE DEU GBR HUN KOR LVA NLD POL SVK SVN ; 2006-14 : TUR ; 2007-14 : CHE USA ; 2008-14 : CAN
Mortalité infantile	La probabilité, pour 1000 nouveau-nés, qu'un enfant décède avant l'âge de cinq ans compte tenu des taux de mortalité par âge de l'année indiquée.	Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale	Pour 1 000 nouveau-nés	2015 : ARG BRA CHL CHN COL CRI IDN IND LTU MEX RUS TUR ZAF	2004-15 : ARG BRA CHL CHN COL CRI IDN IND LTU MEX RUS TUR ZAF
Accès à l'assainissement	Pourcentage de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées.	Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale	Pourcentage	2015 : ARG BRA CHL CHN COL CRI IDN IND LTU MEX RUS TUR ZAF	2004-15 : ARG BRA CHL CHN COL CRI IDN IND LTU MEX RUS TUR ZAF
Compétences et égalité des chances en matière d'éducation					
Pourcentage de la population de niveau d'études secondaires supérieures	Pourcentage de la population (25-64 ans) ayant au minimum achevé le deuxième cycle d'enseignement secondaire	Base de données de Regards sur l'éducation de l'OCDE	Pourcentage	2010 : CHN ; 2013 : CHL IDN RUS ; 2014 : BRA FRA ZAF ; 2015 : AUS AUT BEL CAN CHE COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT SVK SVN SWE TUR USA	2000-10 : CHN ; 2004-14 : FRA ; 2004-15 : AUS AUT BEL CAN CHE CZE DEU DNK FIN GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA KOR LUX LVA MEX NLD NOR POL PRT SVK SVN SWE TUR USA ; 2005-15 : ESP EST LTU ; 2006-13 : IDN ; 2007-13 : CHL ; 2007-14 : BRA ; 2009-14 : ZAF
Score PISA moyen en mathématiques	Score PISA moyen en mathématiques de l'ensemble des élèves (15 ans).	Résultats de l'enquête PISA de l'OCDE	Score	2015 : ARG AUS AUT BRA BEL CAN CHE CHL COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IDN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA	2006-15 : ARG AUS AUT BRA BEL CAN CHE CHL COL CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IDN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA ; 2009-15 : CRI

Tableau 2.A1.5. Informations relatives aux indicateurs du tableau de bord (suite)

Indicateur	Description	Source	Unité	Dernière année disponible	Du milieu années 2000 à la dernière année disponible
Variation des scores PISA en mathématiques	Variance des scores PISA en mathématiques. Exprimée en pourcentage de la moyenne de l'OCDE. Elle est calculée comme étant la différence entre les variances et la moyenne de l'OCDE en 2003.	Résultats de l'enquête PISA de l'OCDE	Pourcentage	Voir le score PISA moyen en mathématiques.	
Étudiants obtenant de faibles résultats en littératie	Pourcentage des étudiants de PISA n'atteignant pas un niveau de compétence de base en lecture (score inférieur à 2).	Résultats de l'enquête PISA de l'OCDE	Pourcentage	2015 : ARG AUS AUT BRA BEL CAN CHE CHL COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IDN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA	2006-15 : ARG AUS AUT BRA BEL CAN CHE CHL COL CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IDN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR ; 2009-15 : CRI USA
Incidence du milieu socio-économique dans l'enquête PISA : pente	La pente est le coefficient de régression de l'indice SESC (statut économique, social et culturel) d'une régression simple à deux variables des résultats en mathématiques en fonction de l'indice SESC. Voir OCDE (2013a) pour de plus amples détails.	Résultats de l'enquête PISA de l'OCDE	Différence de score associée à une unité sur l'indice SESC	2015 : ARG AUS AUT BRA BEL CAN CHE CHL COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IDN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA	2006-15 : ARG AUS AUT BRA BEL CAN CHE CHL COL CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IDN IRL ISL ISR ITA JPN KOR LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA
Incidence du milieu socio-économique dans l'enquête PISA : importance	Pourcentage de la variance expliquée de la performance des élèves à partir d'une régression simple à deux variables des résultats en mathématiques sur l'indice SESC. Voir OCDE (2013a) pour de plus amples détails.	Résultats de l'enquête PISA de l'OCDE	Pourcentage	Voir l'incidence du milieu socio-économique dans PISA : pente	
Pourcentage de NEET	Pourcentage de jeunes (15-29 ans) qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation.	Base de données de Regards sur l'éducation de l'OCDE	Pourcentage	2013 : CHL KOR ; 2014 : BRA JPN ; 2015 : AUS AUT BEL CAN CHE COL CRI CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA LTU LUX LVA MEX NLD NOR NZL POL PRT RUS SVK SVN SWE TUR USA	2005-14 : JPN ; 2005-15 : AUS AUT BEL CAN CHE CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA LTU LUX MEX NLD NOR NZL POL PRT SVK SVN SWE TUR USA ; 2009-13 : CHL
Score moyen de l'évaluation PIAAC en littératie	Score moyen de l'évaluation PIAAC en compréhension de l'écrit pour l'ensemble des adultes (16-65 ans).	L'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012)	Score	2012 : AUS AUT BEL CAN CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR IRL ITA JPN KOR NLD NOR POL SVK SWE USA	2012 : AUS AUT BEL CAN CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR IRL ITA JPN KOR NLD NOR POL SVK SWE USA
Écart de résultat entre hommes et femmes en littératie (PIAAC)	Score PIAAC moyen des femmes en littératie moins le score PIAAC moyen des hommes en littératie	L'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012)	Score	2012 : AUS AUT BEL CAN CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR IRL ITA JPN KOR NLD NOR POL SVK SWE USA	2012 : AUS AUT BEL CAN CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR IRL ITA JPN KOR NLD NOR POL SVK SWE USA
Adultes obtenant de faibles résultats en littératie	Pourcentage d'adultes (16-65 ans) qui n'atteignent pas le niveau 2 en littératie.	L'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012)	Pourcentage	2012 : AUS AUT BEL CAN CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR IRL ITA JPN KOR NLD NOR POL SVK SWE USA	2005-14 : JPN ; 2005-15 : AUS AUT BEL CAN CHE CZE DEU DNK ESP EST FIN FRA GBR GRC HUN IRL ISL ISR ITA LTU LUX MEX NLD NOR NZL POL PRT SVK SVN SWE TUR USA ; 2009-13 : CHL



Extrait de :
Economic Policy Reforms 2017
Going for Growth

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/growth-2017-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Intégrer l'inclusivité dans le cadre d'Objectif Croissance », dans *Economic Policy Reforms 2017 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/growth-2017-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.